



Rapport d'activité 2011

www.doubs.fr



Ce rapport d'activité n'est pas un simple exercice réglementaire. Il confirme, dans un contexte de crise économique et sociale qui tarde à s'apaiser, toute l'importance de l'action quotidienne du Conseil général auprès de chaque habitant et de chaque territoire du Doubs.

Plus que jamais, cette année 2011 aura été placée sous le signe de la proximité. Malgré un environnement financier contraint et des réformes qui menacent nos moyens comme notre potentiel d'action, nous avons maintenu nos priorités afin que le Département demeure cette collectivité utile et protectrice, qui apporte solidarité, justice et proximité, à l'égard tant de ses habitants que de ses territoires. Solidarité à l'égard de nos aînés, des personnes handicapées, des publics les plus en difficultés, maintien des services publics de proximité, soutien au développement économique, agricole et touristique, maintenance et sécurisation des routes départementales, accompagnement du monde éducatif, associatif, culturel et sportif, préservation de l'environnement, aides aux communes, constituent autant de missions que nous assumons avec volontarisme et qui améliorent quotidiennement la vie des Doubiens.

Je voudrais à cet égard saluer le travail de proximité réalisé chaque jour par les agents du Département au service de nos concitoyens. Leur engagement sans faille, au plus près des territoires et de leurs habitants, illustre avec bonheur la noblesse du service public, cette richesse collective, non pas dépassée mais au contraire résolument moderne, qui permet d'appliquer concrètement notre devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».

2011 aura également démontré la capacité du Département à innover et à préparer l'avenir de notre territoire. Ouverture du Musée Courbet à Ornans, mise en service officielle du nouveau tremplin de Chaux-Neuve, achèvement de notre exceptionnel programme de régénération des chaussées, élaboration de notre schéma directeur départemental d'aménagement numérique, engagement du programme pluriannuel de développement « Métabief 2013 », déclaration d'utilité publique de notre projet de Voie verte autour du lac Saint-Point, mise en service de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône... Nombreuses ont été les traductions concrètes de la dynamique engagée par notre collectivité pour renforcer l'attractivité du Doubs et soutenir l'emploi.

Je suis convaincu que les Doubiens ont apprécié à sa juste valeur l'action départementale que nous menons collectivement et solidairement. Ils ont en tout cas souhaité nous renouveler leur confiance, en confortant la majorité départementale lors des élections cantonales de mars 2011. Même si les conditions dans lesquelles nous sommes amenés à agir sont toujours plus complexes, plus contraintes, pour ne pas dire plus difficiles, notre volonté et notre ambition restent entières. Nous continuerons à faire front. Notre collectivité départementale reste et restera, quoique certains en disent et en veulent, une collectivité matrice de projets, créatrice de lien social et porteuse d'un développement des énergies de nos territoires.

Pour reprendre le thème du 81^e Congrès de l'Assemblée des Départements de France que nous avons eu le plaisir d'accueillir à Besançon en octobre 2011, le Département est bel et bien un territoire d'avenir !

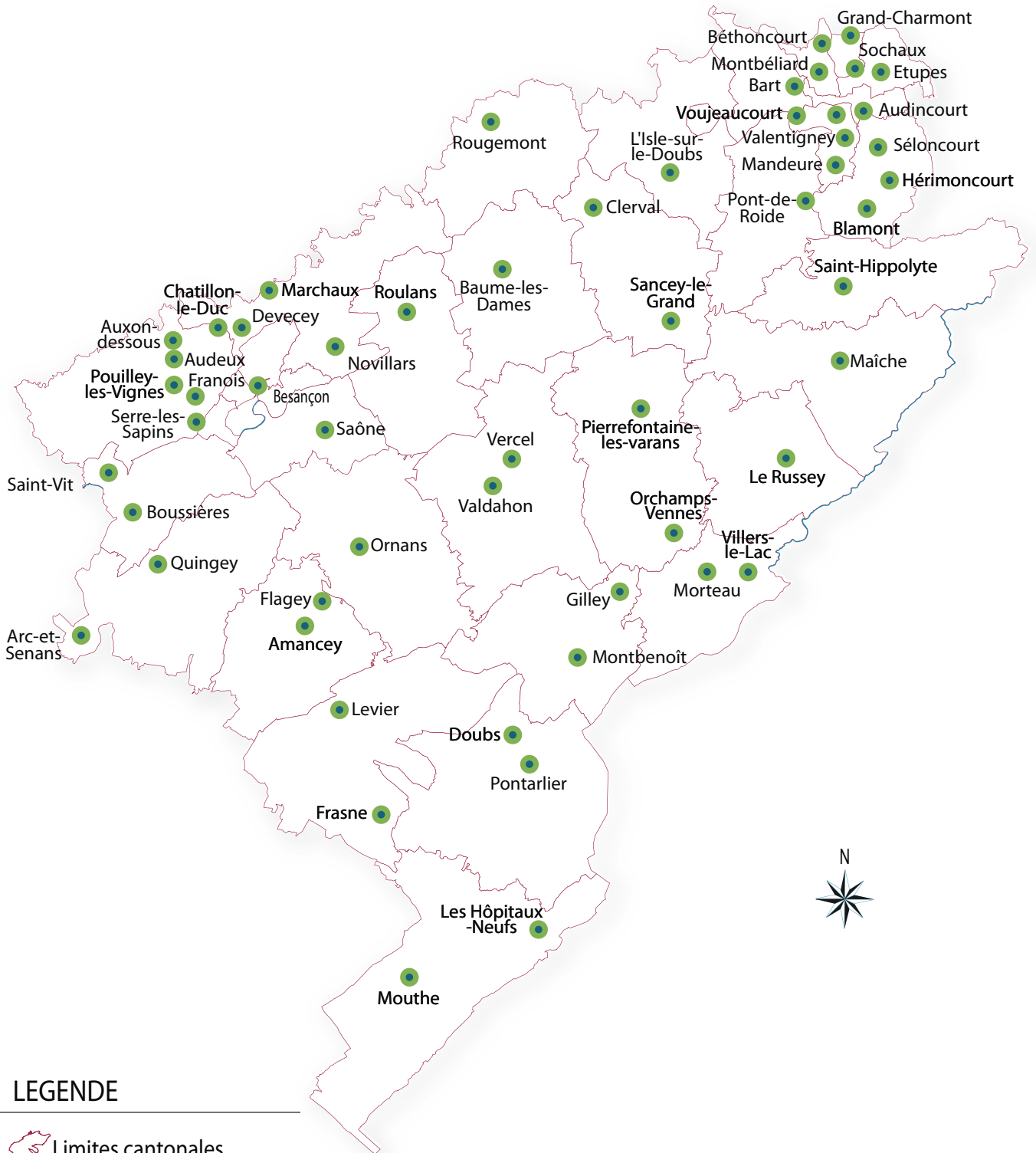
Claude JEANNEROT,
Président du Conseil général, Sénateur du Doubs

« Ce qui est combat dans le présent est victoire dans l'avenir »


VICTOR HUGO


LES SITES DU

Conseil général du Doubs



LEGENDE

 Limites cantonales

 Présence de sites du Conseil général et/ou chefs-lieux de canton

 Le Doubs

0 20 Km

Sources : IGN - BD-TOPO
Conseil général du Doubs
2012
Copie et reproduction interdites

SIG
Conseil général

Sommaire

4 **Regard sur 2011 :
les temps forts**

6 **Le Doubs et ses atouts**

8 **L'institution départementale**

10 **2011 en action**

43 **Les moyens administratifs**

52 **Les ressources humaines
et les moyens financiers**

$\frac{2}{3}$

Rédaction : Mission d'appui Doubs 2017
et Service modernisation et évaluation des politiques publiques
à la Direction générale des services

Crédit photos : Conseil général du Doubs, Direction de la communication

Mise en page et impression : imprimerie Simon à Ornans

JUIN 2012

Regard sur 2011

les temps forts



Janvier

- Inauguration de la mosaïque du collège Lumière
- Conférence Départementale de l'Habitat à Chaux-Neuve
- Coupe du monde de Combiné nordique à Chaux-Neuve
- Inauguration du collège de Mandeuve



Février

- Inauguration de la RD 75
- Salon international de l'agriculture

Mars

- Renouveau de l'Assemblée départementale

Avril

- Maintien du certificat « AFAQ Engagement de service® »
- Inauguration des travaux du collecteur du SYTTEAU



Mai

- Vernissage de l'exposition en partenariat avec Pôle Emploi
- Inauguration du centre de secours du Russey
- Développement de la biodiversité dans le parc de la Gare d'eau (plantation aquatique dans le bassin, installation de nichoirs et de ruches, mise en place de gazon fleuri)



Juin

- Réunion avec la Fédération régionale des travaux publics
- Signature de la convention de mécénat avec le groupe La Poste
- Pose de la première pierre de l'extension de l'EHPAD «La Retraite» à Besançon
- Amateurs en scènes 2011
- Dématérialisation des rapports budgétaires





Juillet

- Inauguration du Musée Courbet à Ornans
- Inauguration de la voie des Mercureaux
- Signature des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre le Conseil général et les services prestataires autorisés.

Août

- Visite des chantiers du collège de la Petite Hollande (Montbéliard) et du carrefour de la Prusse (Bethoncourt)

Septembre

- Rentrée des classes : visite du collège de Rougemont
- Inauguration de la LGV
- 10^e édition des Mots Doubs
- Signature de la convention « éco-chantiers »
- Inauguration de l'espace naturel sensible de la Vallée de l'Allan

Octobre

- Réunion des intercommunalités sur le Shéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique (SDDAN)
- 81^e congrès de l'Assemblée des Départements de France

Novembre

- Vernissage de l'exposition « les graveurs de Courbet » au musée Courbet
- Participation du Doubs à l'expérimentation nationale sur la simplification du RSA : articulation accompagnement social et professionnel
- Maintien de la certification ISO 9001 du processus « Attribution de subventions aux communes et groupements de communes »
- Inauguration du Dojo à NOVILLARS

Décembre

- Inauguration de la gare Besançon Franche Comté TGV
- Vote du Budget Primitif 2012



le Doubs et ses

carte d'identité

- > 527 575 habitants (au 01/01/10 selon l'Insee)
- > 25% des personnes sont âgées de moins de 20 ans
- > 5 234 km² de superficie
- > 101 habitants par km²
- > 170 km de frontière avec la Suisse
- > 35 cantons
- > 3 arrondissements
- > 594 communes
- > 2 communautés d'agglomération
- > 29 communautés de communes
- > 3 721 km de voiries départementales et 5 333 km de voies communales
- > 129 km de routes nationales
- > 101 km d'autoroutes

économie

- > 134 267 emplois salariés (hors agriculture) dont :
61% secteur tertiaire et 31% secteur industriel
- > 2 793 établissements industriels et 44 477 salariés dont :
 - 38% dans la fabrication de matériels de transport,
 - 18% dans la métallurgie et la fabrication de produits en métal (sauf machines),
 - 10% dans la fabrication de denrées alimentaires et boissons,
 - 4,9% dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques,
 - 4,8% travail du bois et industrie du papier.
- > 3 220 établissements liés à l'activité de construction pour 10 698 salariés.
- > 7 321 entreprises artisanales
- > 6 023 commerces pour 22 557 emplois
- > 17 707 services pour 88 405 emplois
- > 4 042 entreprises créées en 2010
- > 18,5% c'est le rapport du nombre des créations d'entreprises au stock d'entreprises en 2010



agriculture

- > 3 350 unités de production recensées
- > 2 480 moyennes et grandes exploitations avec 32% des exploitants de moins de 40 ans.
- > 7 150 personnes travaillent sur les exploitations
- > 19% des chefs et coexploitants sont des femmes
- > 220 000 ha de surface agricole utilisée soit 42% du territoire
- > 9 280 ha en surface biologique
- > 238 200 têtes bovines dont 92 200 vaches laitières
- > 47% de la production régionale de lait
- > 3 fromages sous appellation contrôlée (Comté, Mont D'Or, Morbier)

jeunesse

- > 96 927 élèves inscrits dans le premier et second degré (secteur public et privé) :
 - 54 388 élèves en écoles maternelles et élémentaires
 - 24 606 collégiens
 - 17 160 lycéens
 - 773 élèves en enseignement adapté
- > 64 collèges dont 45 publics et 17 privés
- > 7 750 enseignants dans le public
- > 97,2 enseignants pour 1 000 élèves
- > Près de 17 000 étudiants
- > 6 Unités de Formation et de Recherche
- > 1 université de technologie
- > 2 instituts universitaires de technologie
- > 1 centre linguistique appliqué
- > 1 école supérieure des mécaniques et microtechniques
- > 1 institut universitaire de formation des maîtres

découverte

- > Espaces Naturels Sensibles : 14 sites d'intérêt départemental d'ores et déjà existants parmi 60 sites recensés
- > Point culminant à 1 463 m (Crêt du Mont d'Or)
- > 229 946 ha en surface boisée
- > 43% du territoire composé de forêt
- > 718 ha de lacs
- > 1 654 km de rivières
- > 130 km de voies navigables
- > 284 792 tonnes de déchets ménagers collectés
- > 1 150 km de pistes de ski de fond
- > 3 600 km de sentiers balisés
- > 135 km de voie cyclable aménagée pour l'Eurovélo 6 des fleuves
- > 1 stade de saut à ski accueillant des coupes du monde
- > 45 km de pistes de ski dans la station de Métabief
- > 2 sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO (Saline Royale d'Arc-et-Senans, Citadelle et fortifications Vauban à Besançon) avec 354 764 visiteurs sur les deux sites en 2010





COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Les membres nouvellement élus à l'issue des élections cantonales de mars 2011 sont indiqués en noir et italique.

Président :

M. Claude JEANNEROT
canton de Besançon Ouest

Les 10 Vice-présidents :

- 1^{er} Vice-président : M. Vincent FUSTER
canton de Besançon Nord-Ouest
- 2^e Vice-présidente : M^{me} Danièle NEVERS
canton de Rougemont
- 3^e Vice-présidente : M^{me} Martine VOIDEY
canton de Valentigney
- 4^e Vice-président : M. Rémy NAPPEY
canton de L'Isle-sur-le Doubs
- 5^e Vice-président : M. Jacques BREUIL
canton de Quingey
- 6^e Vice-président : M. Frédéric BARBIER
canton de Pont-de-Roide
- 7^e Vice-président : M. Eric ALAUZET
canton de Besançon Est
- 8^e Vice-président : M. Christian BOUDAY
canton de Pontarlier
- 9^e Vice-président : M. Claude GIRARD
canton de Besançon Nord-Est
- 10^e Vice-président : M. Noël GAUTHIER
canton de Sochaux Grand-Charmont

Les 24 autres membres de l'Assemblée départementale :

- M. Jean-Marie BART
canton de Hérimoncourt
- M. Philippe BELUCHE
canton de Marchaux
- M. Léon BESSOT
canton de Vercel
- M^{me} Marie-Noëlle BIGUINET
canton de Montbéliard
- M^{me} Christine BOUQUIN
canton de Maiche
- M. Serge CAGNON
canton de Saint-Hippolyte
- M. Frédéric CARTIER
canton de Clerval
- M. Paul COIZET
canton de Audincourt
- M. Yves-Michel DAHOU
canton de Besançon Sud
- M. Claude DALLAVALLE
canton de Roulans
- M. Gérard GALLIOT
canton de Audeux
- M. Jean-Pierre GURTNER
canton de Pontarlier
- M. Pierre HELIAS
canton de Montbéliard Ouest
- M^{me} Annick JACQUEMET
canton de Boussières
- M. Jean-François LONGEOT
canton de Ornans
- M. Alain MARGUET
canton de Montbenoit
- M. Marc PETREMENT
canton de Baume-les-Dames
- M. Jean-Marie POBELLE
canton de Pierrefontaine-les-Varans
- M. Gilles ROBERT
canton du Russey
- M. Albert ROGNON
canton de Morteau
- M^{me} Barbara ROMAGNAN
canton de Besançon Planoise
- M. Michel RONDOT
canton de Étupes
- M. Patrick RONOT
canton de Amancey
- M. Jean-Marie SAILLARD
canton de Mouthé

L'institution départementale



L'Assemblée départementale

Organe délibérant du Département, l'Assemblée départementale est formée de la réunion des 35 Conseillers généraux élus au suffrage universel direct (un Conseiller général élu par canton).

Le Conseil général est renouvelé par moitié tous les 3 ans. Ainsi, lors de chaque élection cantonale, tous les électeurs ne votent pas, puisque seulement la moitié des cantons est concernée.

La durée du mandat des Conseillers généraux est de 6 ans.

Les Conseillers généraux se réunissent en Assemblée au moins une fois par trimestre, sur convocation du Président. Ces séances (appelées aussi sessions) sont publiques.

L'Assemblée départementale vote, en particulier, le budget, acte essentiel de la vie de la Collectivité, qui lui donne les moyens de sa politique.

Le Président du Conseil général

Le Conseil général élit pour trois ans, en son sein, son Président.

Monsieur Claude JEANNEROT a été réélu Président le 31 mars 2011.

Responsable de l'Exécutif, le Président convoque l'Assemblée, fixe son ordre du jour, préside les séances et organise les débats. Il est chargé de préparer et d'exécuter les délibérations du Conseil général et les décisions de la Commission permanente.

Il est, en outre, l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes. Gestionnaire du patrimoine départemental, il est responsable des services du Département.

La Commission permanente

Présidée par Claude JEANNEROT, Président du Conseil général, la Commission permanente applique, dans l'intervalle des séances plénières, les décisions de l'Assemblée départementale pour lesquelles elle a reçu délégation.

Le Conseil général fixe le nombre des Vice-présidents et des membres de la Commission permanente. Lors de sa séance du renouvellement le 31 mars 2011, il a nommé l'ensemble des Conseillers, membres de la Commission permanente (composition détaillée ci-contre).



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
DE L'ASSEMBLÉE EN 2011

1.580 M€

(0,3% du budget global)

Le Cabinet

Au service du Président et des élus qu'il conseille et accompagne dans l'exercice quotidien de leur mandat, les missions essentielles du cabinet sont les suivantes :

- organiser et coordonner les agendas, gérer les invitations et garantir une représentation efficiente des élus sur l'ensemble du territoire départemental ;
- faciliter l'expression de l'exécutif : discours, courriers, interventions, notes, dossiers... ;
- assurer les relations publiques et le protocole ;
- participer à la conception et à la mise en œuvre des politiques départementales ;
- contribuer à la qualité des relations de l'institution avec les partenaires et les habitants ;
- suivre la communication et les relations avec la presse.

Placé sous la responsabilité de son directeur, le cabinet regroupe trois entités :

- le Cabinet
- le groupe de la majorité départementale
- la Direction de la communication



La Direction de la Communication

La direction de la communication est organisée en trois pôles, répondant ainsi aux objectifs qui lui sont fixés, à savoir :

- > **informer les habitants et les partenaires** du département des actions engagées par le Conseil général du Doubs, dans le cadre de ses compétences et du projet Doubs 2017 ;
- > **promouvoir les services proposés par le Département** et assurer une bonne lisibilité des actions ;
- > **informer et fédérer les agents de la collectivité** autour des enjeux majeurs du Département.

La direction de la communication gère ainsi la rédaction, l'impression et la distribution du magazine **Vu du Doubs**, édité en 233 000 exemplaires (10 numéros par an).

Elle a également en charge le site internet **www.doubs.fr** et les sites périphériques relatifs aux archives, au musée Courbet, à la médiathèque départementale, aux transports, au salon du livre des mots Doubs, à la protection de l'enfance. La fréquentation globale de ces sites a atteint 498 285 visiteurs uniques en 2011.

Les relations presse complètent le dispositif d'information à la population. Elles contribuent également à promouvoir les actions du Département à l'échelle nationale.

La direction de la communication assure également la **création de supports et de campagnes de communication** ciblés, la mise en place de partenariats et de manifestations en lien avec les missions du Conseil général.

En matière de communication, l'année 2011 a été marquée par 2 événements majeurs :

- > **l'ouverture du musée Courbet**, le 1^{er} juillet, qui fut un véritable succès puisque nous avons accueilli plus de 40 000 visiteurs en trois mois et reçu un écho très favorable de la presse régionale, nationale et spécialisée avec plus de 400 articles au total.
- > au mois de septembre, la **10^e édition des mots Doubs** qui a offert aux 30 000 visiteurs quelques nouveautés à l'occasion de cet anniversaire.

Le Conseil général du Doubs a aussi accueilli le 81^e congrès de l'Assemblée des Départements de France en octobre, un rendez-vous majeur qui a rassemblé plus de 400 personnes dont tous les conseillers généraux de France.



DÉPENSES
DE COMMUNICATION 2011

1,530 M€

(0,3% du budget global)



CALENDRIER DES TRAVAUX DU CONSEIL GÉNÉRAL 2011

- > **31 mars**
Réunion de droit après élections
- > **18 avril**
Adoption du règlement intérieur
Délégations à la CP, Représentations
Rapports ponctuels
- > **20 juin**
Décision modificative n° 1 de 2011
Compte administratif 2010
- > **26 septembre**
Décision modificative n° 2 de 2011
- > **17 octobre**
Orientations budgétaires 2012
Dotations de fonctionnement des collèges
Rapport d'activité des services de l'État
- > **5-6 décembre**
Décision modificative n° 3 de 2011
Budget primitif 2012



FOCUS 2011

8
9

- > **23 réunions du Bureau**
(Exécutif départemental)
- > **6 réunions de la Commission permanente :**
(14 février, 9 mai, 4 juillet,
14 novembre, 7 décembre)
- > **Des commissions organiques aux compétences nouvelles :**
 - 1^{re} commission :
Solidarités
 - 2^e commission :
Mobilité, Infrastructures,
Développement économique,
agricole et touristique
 - 3^e commission :
Citoyenneté, Politique éducative,
sportive et culturelle
 - 4^e commission :
Aménagement local, Habitat
et Logement, Développement
durable des territoires
 - 5^e commission :
Ressources humaines, Finances,
Patrimoine et Administration
générale

N.B. : Le Conseil général se répartit en commissions pour étudier les affaires qui lui sont soumises et préparer ses décisions.



2011 en action

Solidarité avec les hommes

- Enjeu 1** ○ préparer la jeune génération à être les citoyens de demain
 - > prévention et protection de l'enfance
 - > soutenir les jeunes et les accompagner vers l'autonomie
- Enjeu 2** ○ favoriser l'accès à l'emploi et accompagner les adultes confrontés aux accidents de la vie
- Enjeu 3** ○ garantir le respect de leur choix de vie aux personnes âgées
- Enjeu 4** ● garantir à toute personne handicapée le choix de son projet de vie

Zoom «ambition transversale»

- l'habitat au cœur de l'action départementale

Solidarité avec les territoires

- Enjeu 5** ● dynamiser l'économie au service de l'emploi
 - > foncier, économie agricole et forestière
 - > développement économique, industriel et tertiaire
 - > tourisme
- Enjeux 6 & 8** ● aménager, développer le territoire, & accompagner les projets locaux
 - > infrastructures routières et modes doux
 - > transports collectifs
 - > équipements, collèges et services sur les territoires
 - > sport, culture et patrimoine
- Enjeu 7** ● sauvegarder les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique
 - > préserver les ressources en eau et la biodiversité
 - > gestion des déchets, efficacité énergétique et énergies renouvelables

Le développement durable, un engagement au quotidien

Du concept aux réalisations concrètes.

Posée il y a 25 ans par le rapport Brundtland, la notion de développement durable s'est ensuite concrétisée par un programme mondial d'actions à l'occasion du sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992). Depuis, la précision des concepts et la formalisation progressive de leurs applications ont fait entrer la « durabilité » de plain-pied dans les pratiques des institutions et des entreprises, et plus largement dans la vie citoyenne.

Loin de se limiter à l'approche environnementale, le développement durable embrasse en un même mouvement les champs du social, de l'économie et de l'environnement. À ces 3 piliers consti-

tutifs, s'ajoute désormais un regard transversal : les « 5 finalités » (voir plus bas) offrent une vision à la fois affinée et décloisonnée, pour développer de nouvelles méthodes de travail et partager la gouvernance de projet entre des acteurs de tout horizon.

Cela fait maintenant plusieurs années que les missions du Conseil général du Doubs mettent en pratique le développement durable auprès des usagers et sur les territoires. Clairement affirmée dans le projet Doubs 2017, la durabilité couvre aujourd'hui toutes les politiques départementales. Chacune d'entre elles concourt à transmettre aux générations futures un cadre de vie qui fera

rimer l'équité sociale avec la réponse aux besoins d'aménagement et la préservation des ressources naturelles.

Voilà la réalité, déjà ancienne, de l'engagement de notre collectivité. Il restait à donner une réelle lisibilité à l'ancrage durable de nos actions. C'est aujourd'hui, en partie, chose faite : **pour la première fois, le rapport d'activité expose les incidences du déploiement des politiques départementales au regard des 5 finalités du développement durable. L'année 2012 s'ouvre sur un travail d'évaluation précise de chaque ambition portée par le projet Doubs 2017.**

Les 5 finalités du développement durable

et, pour chacune d'entre elles, les actions possibles à mettre en évidence dans les pages suivantes



Epanouissement de tous les êtres humains

satisfaction des besoins essentiels (logement, nourriture, mobilité, ...)

emploi

lutte contre l'exclusion

égalité des chances et lutte contre les discriminations

accessibilité à la culture, aux sports et aux loisirs

éducation et formation pour tous

accessibilité des équipements aux personnes à mobilité réduite

amélioration du cadre de vie bien-être au travail et évolution des parcours professionnels

...



Cohésion sociale et solidarités entre les territoires

équité d'accès aux services de proximité et aux équipements structurants sur l'ensemble du territoire

maillage territorial en services et équipements

mixité sociale et intergénérationnelle

mobilité sur tout le territoire

information et orientation des usagers

gouvernance et co-construction de projets

citoyenneté et démarches participatives

équilibres villes et campagnes

innovation et expérimentation sociale

valorisation des spécificités locales

...



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

aménagement territorial raisonné

activités économiques respectueuses de l'environnement

innovation et expérimentation économique

actions de coopérations économiques entre les territoires

développement des filières locales

circuits économiques de proximité

recours à l'emploi local

économie sociale et solidaire, services de proximité

agriculture durable

dispositifs Agenda 21

éco-conditionnalité des aides

clauses d'insertion et d'environnement dans les marchés publics

accompagnement des porteurs de projet

...



Lutte contre le changement climatique

maîtrise des consommations d'énergie

sobriété énergétique des bâtiments

promotion et développement des énergies renouvelables

diminution des déplacements individuels automobiles

amélioration du bilan d'émissions de gaz à effet de serre

impacts sur la qualité de l'air

bilan carbone

...



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

gestion intégrée et concertée des milieux naturels

utilisation rationnelle des ressources naturelles

équivalents espaces urbanisés et milieux naturels

sensibilisation et éducation à l'environnement

usages agricoles et industriels respectueux de l'environnement

utilisation de techniques alternatives sur les chantiers publics

réduction, réutilisation, recyclage des déchets

éco-gestes dans les pratiques professionnelles

...

Une grille de lecture « durable »

Pour chaque enjeu de Doubs 2017, une rubrique présente les impacts des actions sur les champs du développement durable, selon une graduation allant de 3 à 1 spots (●●●).



Attention! Ce n'est pas un exercice d'évaluation : cette graduation des impacts n'a pas pour but de mesurer les résultats des actions engagées. Il s'agit simplement de **ventiler ces actions dans les 5 finalités en identifiant en quoi elles peuvent les affecter** directement ou plus indirectement.

Préparer la jeune génération à être les citoyens de demain



FOCUS 2011

- > Extension de l'unité périnatale sur le Haut-Doubs permettant de suivre les futures et jeunes mères.
- > De nouveaux critères de financement sont désormais appliqués aux modes de garde petite enfance, privilégiant la couverture des besoins en milieu rural.
- > Des formations interinstitutionnelles sont proposées aux partenaires de la protection de l'enfance (Education nationale, psychiatrie, établissements médico-sociaux, protection judiciaire de la jeunesse...) afin d'assurer la fonction de chef de file du Conseil général et la cohérence des différentes interventions.
- > Suivi de santé des enfants de 0 à 6 ans :
 - renforcement des consultations de nourrissons auprès des publics les plus en difficulté,
 - expérimentation conduite en 2010-2011 dans une dizaine d'écoles du Doubs, associant les parents au bilan de santé par un médecin, pour une meilleure prise en charge des enfants.



CHIFFRES CLÉS

- > 510 entretiens prénatals précoces (soit + 20 % par rapport à 2010) réalisés par les sages-femmes du Conseil général, soit 33 % des avis de grossesse traités.
- > 5 821 enfants ont bénéficié d'un bilan de santé en école maternelle, 12 médecins mobilisés.
- > 6 159 assistants maternels agréés.
- > 23 relais d'assistants maternels couvrent quasiment tout le département, lieux d'information et d'échanges au service des parents et des professionnels de la petite enfance.
- > Structures de garde : 70 places ouvertes.
- > 1075 enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance au 31 décembre 2011, relevant dans 75 % des cas de mesures judiciaires et dans 25 % de mesures administratives.
- > 294 assistants familiaux dans le Doubs.
- > 13 enfants en « accueil séquentiel ».
- > Centre départemental de l'enfance et de la famille : si 59 % des enfants sont placés en internat ou appartement, 13 % bénéficient d'accompagnement à domicile et 27 % d'accueil en famille.
- > Actions de prévention précoce « Musique et langage » conduite dans 8 centres médico-sociaux du Doubs : 304 enfants accompagnés de leurs parents.
- > 41 agréments à l'adoption accordés, 4 refusés, 13 enfants étrangers et 8 pupilles de l'Etat adoptés.

Prévention et protection de l'enfance

La protection maternelle infantile (PMI) et l'aide sociale à l'enfance comptent parmi les responsabilités premières du Conseil général. Être aux côtés des familles et favoriser au mieux l'épanouissement de l'enfant en offrant un accès privilégié aux personnes fragilisées, tels sont les grands défis relevés au quotidien.



Privilégier la prévention et maîtriser le nombre d'accueils. L'accompagnement parents-enfants se concrétise par > un dépistage des situations à risque dès la grossesse > un suivi individualisé > des bilans médico-sociaux des enfants de moins de 6 ans > des actions collectives autour du langage et de la musicologie,... Sans oublier la réponse aux besoins de modes de garde diversifiés en milieu rural et périurbain, tout en assurant la formation des assistants maternels.

Préserver la place des parents tout en respectant les besoins de l'enfant. Le Conseil général assure ses missions d'aide sociale à l'enfance sur des fronts conjoints > soutien financier aux mères > aide éducative à domicile > hébergement en établissement ou au sein de familles d'accueil > développement de l'accueil séquentiel alternant placement en famille et maintien auprès des parents > soutien aux associations de prévention.

Mieux préparer les candidats à l'adoption. Dès la demande d'agrément, les travailleurs sociaux et les psychologues du Conseil général s'impliquent pour garantir le respect des intérêts de l'enfant, suivre les candidats à l'adoption et actualiser leur dossier aux 2^e et 4^e anniversaires de l'agrément. À l'âge adulte, les personnes qui ont été placées dans leur enfance ou qui sont nées dans le secret peuvent, si elles le souhaitent, être accompagnées dans la recherche de leurs origines.



Comment mieux vivre la séparation des parents ?

Face à cette épreuve souvent difficile, des groupes d'expression invitent les enfants de 6 à 11 ans à échanger sur leur situation personnelle pour les aider à reprendre confiance en eux, à sortir de leur solitude, voire à déculpabiliser. Déjà mis en place avec succès sur le secteur de Maîche, le groupe d'expression prend place à Valdahon de novembre 2011 à février 2012.

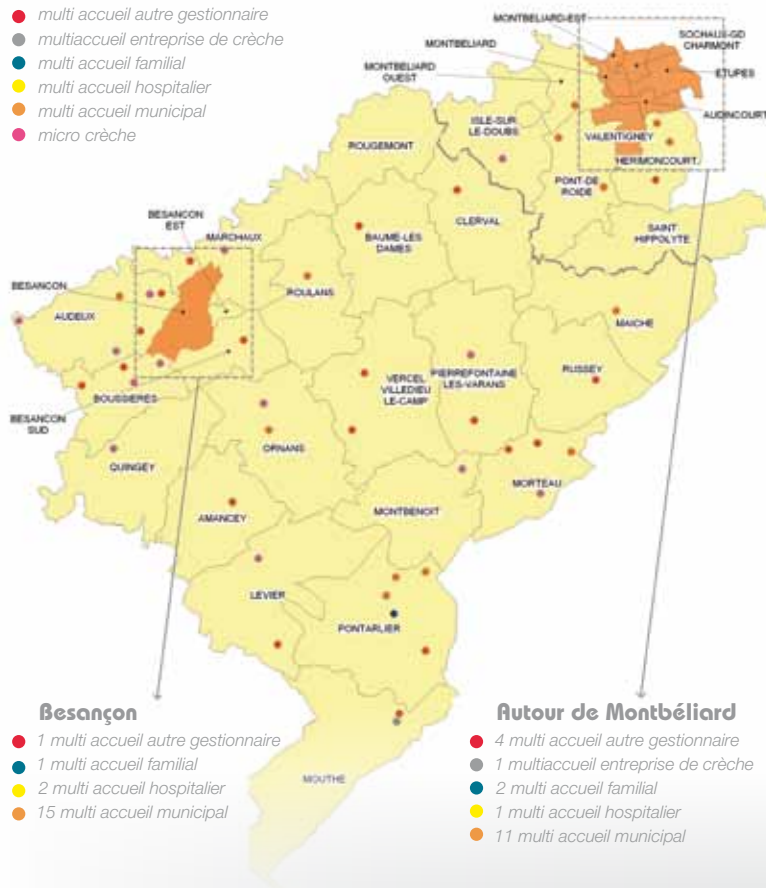
Organisateurs : service de médiation familiale Puzzle de Montbéliard et Conseil général du Doubs.



Les équipements de petite enfance

Source : Service de PMI du Conseil général - Réalisation : Caf de Besançon et Montbéliard

- multi accueil autre gestionnaire
- multiaccueil entreprise de crèche
- multi accueil familial
- multi accueil hospitalier
- multi accueil municipal
- micro crèche



Du point de vue de...

MARIE-PIERRE GRILLET
 intervenante de l'association Coccinote,
 autour de l'action « Musique et langage »
 portée par le Conseil général.

Musicologue spécialisée en pédagogie et transmission musicale, Marie-Pierre Grillet a initié avec un médecin du Conseil général l'action « Musique et langage », existant depuis 2006 et désormais proposée dans huit Centres médico-sociaux répartis sur le territoire du Doubs.

Marie-Pierre Grillet nous expose le sens de son intervention auprès des enfants. « Si l'association Coccinote s'adresse à un large public d'adultes et de jeunes enfants, l'action Musique et langage cible les tout-petits de 7 mois à 3 ans. Et en particulier les enfants dont des troubles du langage, d'expression ou de comportement ont été détectés par les médecins de la PMI. Peuvent également être concernés les enfants d'origine étrangère dont les parents ne maîtrisent pas la langue française ».

Dans chacun des huit Centres médico-sociaux, Marie-Pierre Grillet propose des sessions musicales de six mois à un an, comprenant plusieurs séances où sont conviés les enfants avec leurs parents. Basés sur le plaisir du chant et de la musique, les ateliers suivent un même rituel : danse, apprentissage d'une comptine, manipulation d'un instrument.

« La musique et la voix deviennent des supports pour développer le langage dès le plus jeune âge » explique l'intervenante. « Plus encore, ces ateliers sont centrés sur le lien affectif entre l'enfant et ses parents, dans un cadre convivial. J'ai été surprise cette année par la forte participation des pères, qui mettent beaucoup de conviction dans cet accompagnement ».

Quel bilan à l'issue des sessions ? « Les troubles du langage s'améliorent, notamment au plan de la communication, je sais aussi que cette action a des effets positifs sur l'intégration dans la vie sociale, par exemple certaines institutrices d'enfants que j'ai suivis me disent qu'ils participent plus facilement à l'école ».



L'ACTION DÉPARTEMENTALE ENFANCE

au regard des 5 finalités du développement durable



- satisfaction des besoins essentiels
- égalité des chances
- lutte contre l'exclusion
- éducation et formation



- équité d'accès aux services de proximité et aux équipements structurants
- maillage territorial en services et équipements
- innovation et expérimentation sociale



- démarche Agenda21



- maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments

Cette présentation des actions engagées impactant positivement le développement durable ne doit pas être confondue avec une évaluation. La notice complète se trouve en page 11.



DÉPENSES 2011
44,985 M€
 (8,6% du budget global)

En 2011, 172 enfants différents ont participé aux ateliers.
 En savoir plus sur Coccinote : www.coccinote.com



FOCUS 2011

- > Doubs Pass'sport : une aide financière en direction de 2 700 collégiens de familles modestes pour les encourager à pratiquer un sport en club.
- > Apprentissage et stage : maintien de la politique de recrutement, en outre le recrutement des apprentis dans les services du Département, s'appuie précisément sur les règles de transparence et d'égalité des chances.
- > Développement d'animations avec les partenaires de l'éducation populaire comme les actions « Rencontrados ».
- > Un nouveau Contrat territorial jeunesse signé cette année (secteur Saint-Vit) pour un total de 16 CTJ sur les territoires ruraux (deux en projet pour 2012) concernant près de 5 000 jeunes.
- > Charte de la diversité : le Département adhère à cette charte initiée avec les autres collectivités bisontines. Cette année 4 jeunes issus de quartiers sensibles ont ainsi été recrutés au sein des services départementaux pour un stage rémunéré de niveau A et C, permettant en parallèle une préparation aux concours de la fonction publique territoriale. Ils pourront également valoriser leur expérience dans le cadre de leur recherche d'emploi.

Soutenir les jeunes et les accompagner vers l'autonomie

Parce que les adolescents et les jeunes adultes ont des besoins spécifiques, le Conseil général cible ses actions et instaure des passerelles avec les politiques portées par les principaux acteurs du territoire. Aux différents âges et étapes de la jeunesse, des dispositifs sont proposés dans le temps scolaire et les moments de loisirs, ou encore pour accompagner la prise d'autonomie.

Exercice citoyen et animations collectives hors temps scolaire > Élection du 4^e Conseil général des jeunes ouvert aux collégiens du Doubs souhaitant pratiquer l'exercice de la démocratie > les Tandems solidaires font vivre à une classe de collège une expérience de solidarité nationale ou internationale sur différentes thématiques > les Contrats territoriaux jeunesse, programmes d'animations dans les secteurs ruraux > les Contrats de cohésion sociale déployés dans les quartiers sensibles urbains > participation à l'opération « Paroles en tête », des ateliers pédagogiques et des expositions dans les maisons de quartier et les collèges pour prévenir les conduites à risque chez les adolescents et développer l'engagement citoyen.

Sensibilisation des collégiens et actions auprès des familles.

Des actions ciblées sont initiées dans les collèges pour > sensibiliser les élèves à une alimentation équilibrée et rester vigilant sur la qualité de la nutrition dans les cantines > éveiller les collégiens à la culture, favoriser la pratique du sport scolaire > aider les familles les plus modestes (cantine, bourses, sport) > porter l'action de la planification familiale dans les collèges : séances dédiées à l'éducation à la vie affective et sexuelle > harmoniser les tarifs des demi-pensions jusqu'à atteindre une tarification unique en 2012.



Le soutien aux jeunes en difficulté. Des complémentarités entre les acteurs du Doubs s'organisent pour proposer de nouvelles réponses aux attentes des jeunes adultes de 16 à 25 ans et renforcer la prévention spécialisée > des aides financières, principalement pour la subsistance, la formation, le transport, le logement,... > une information mieux coordonnée entre les acteurs à l'échelle du département et de la région > des partenariats engagés avec les missions locales > l'accueil de stagiaires et d'apprentis dans les services départementaux pour favoriser l'insertion professionnelle et la formation des jeunes.



CHIFFRES CLÉS

- > 19 associations d'éducation populaire soutenues pour la mise en œuvre d'actions au bénéfice de 99 482 jeunes.
- > 11 classes (9 collèges du Doubs) ont participé au dispositif Tandems solidaires, dont 2 projets de solidarité nationale (par exemple « histoire de la biodiversité »).
- > Sport scolaire : 11 collèges (classes de 6^e) et 162 écoles, concernés par une activité de natation, 31 par une activité de ski.
- > 63 jeunes obèses ou à risque ont participé à l'opération « Pass'sport forme » ; actions de promotion de la santé et du sport développées par le réseau REPOP Franche-Comté ; plus de la moitié des jeunes se sont ensuite inscrits dans un club sportif.
- > 2637 bénéficiaires du dispositif « cantine pour tous », sur 16 558 collégiens fréquentant le service de restauration.
- > 1256 collégiens bénéficiaires d'une bourse départementale d'étude, 1286 collégiens et écoliers bénéficiaires d'une bourse classes de découverte.
- > 18359 collégiens bénéficiaires des actions de sensibilisation à la culture sur l'année scolaire 2010-11. En hausse cette année : 2700 élèves supplémentaires pour Collège au cinéma et Collège au musée.
- > En 2010-2011, 108 personnes aidées pour l'accès au permis de conduire, dans le cadre du Fonds départemental d'aide aux jeunes.
- > 2 jeunes en service civique et 3 en SIFA accueillis dans les services départementaux.
- > Centres de planification et d'éducation familiale : 56 interventions dans les collèges.



La qualité nutritionnelle, maîtres mots des demi-pensions des collèges

La responsabilité des conditions de fabrication et de la qualité des repas servis aux collégiens incombant pleinement à la collectivité, tous les moyens ont été déployés pour que les conditions de la sécurité alimentaire soient conformes aux exigences réglementaires.

Ainsi, dans un premier temps, tous les agents des collèges intervenant au service de restauration ont bénéficié d'une formation en hygiène et sécurité alimentaire. Désormais, il appartient à chaque établissement d'élaborer un plan de maîtrise sanitaire (PMS), avec l'appui technique du laboratoire vétérinaire départemental. A la fin décembre 2011, ce sont 24 collèges qui se sont déjà engagés dans cette démarche. Enfin, et pour garantir l'application par les services de restauration des collèges de la nouvelle réglementation relative à la qualité nutritionnelle des repas, une diététicienne viendra renforcer l'équipe du service des actions éducatives. Elle sera chargée d'accompagner les collèges dans la mise en œuvre des objectifs définis par la loi, d'initier des actions de formation à leur intention, et d'assurer des actions de prévention, de sensibilisation ou d'information auprès des collégiens.





FOCUS 2011

- > Mise en œuvre des trois Pactes territoriaux pour l'insertion (PTI) sur les pôles de Besançon, Montbéliard et Doubs central, déclinant l'accompagnement des allocataires du RSA au plus près des réalités locales.
- > Renforcement de l'accès des allocataires du RSA aux loisirs sportifs et à la culture, en les invitant à participer aux manifestations à caractère familial portées par le Conseil général et ses partenaires.
- > Une avancée en 2011 : l'obtention par le Conseil général d'une subvention globale de 1 M€ du Fonds social européen (FSE) pour les années 2011-2013. Le FSE vient renforcer l'adéquation de l'intervention départementale avec les besoins locaux du champ de l'insertion, en privilégiant les approches transversales (emploi, formation, insertion sociale).
- > Des réunions partenariales d'information collective sur l'offre d'insertion (formation, insertion par l'activité économique,...) organisées sur les trois pôles.
- > Mise en place d'un groupe d'usagers du RSA à Besançon, bientôt à Pontarlier.
- > Organisation de séances d'information sur les droits et les devoirs des allocataires.
- > Des actions d'accompagnement social personnalisé, conjuguées à des mesures adaptées en matière de budget, de logement, d'insertion.
- > Des groupes de travail pour améliorer l'accompagnement social et budgétaire : optimiser la procédure MASP, élaborer un guide pour les professionnels, agir en direction des « publics oubliés de la loi » (personnes vulnérables et n'ayant pas droit aux prestations sociales,...).



CHIFFRES CLÉS

- > 39 agents en contrats aidés au sein du Conseil général, dont 14 ayant suivi une formation.
- > 13505 foyers allocataires du RSA mensuel au 31 décembre 2011, dont 8671 allocataires du RSA « socle », 3367 personnes en activité et 1467 allocataires du RSA « socle et activité ».
- > 9404 allocataires du RSA orientés à Pôle emploi, et 7550 orientés vers un accompagnement social dont 206 vers les CCAS.
- > Plus de 250 personnes participant aux « actions transversales » à destination des allocataires du RSA : places mises à disposition dans certaines manifestations sportives.
- > 3 Contrats de cohésion sociale (CUCS) engagés par les villes de Besançon, de Pontarlier et le Pays de Montbéliard Agglomération.
- > Soutien aux structures d'insertion par l'activité économique : 12 entreprises d'insertion et 6 associations intermédiaires, 16 chantiers d'insertion (entretien d'espaces verts, entretien de sentiers pédestres, patrimoine).
- > 3 opérations de travaux publics dans les collèges ont intégré la clause d'insertion (article 14 du Code des Marchés Publics).
- > 242 personnes ont signé un contrat MASP, près de 80 % d'entre eux sont sans emploi.

Favoriser l'accès à l'emploi et accompagner les adultes confrontés aux accidents de la vie

Avec la loi généralisant le revenu de solidarité active (RSA), le Conseil général s'est vu confier en 2009 l'orientation des allocataires du RSA. Une orientation qui s'établit de deux façons : prioritairement vers un accompagnement professionnel, lorsque les personnes sont disponibles pour occuper un emploi ou pour créer leur propre activité, ou vers un accompagnement social lorsque des difficultés font temporairement obstacle à une démarche de recherche d'emploi (difficultés liées aux conditions de logement voire, à l'absence de logement, ou encore à l'état de santé).

Une approche territorialisée et coordonnée déclinée sur les territoires de Besançon, de Montbéliard et du Haut-Doubs au travers des Pactes territoriaux pour l'insertion. > Une série d'actions concrètes permettant d'offrir des réponses adaptées aux besoins d'insertion des allocataires.

Des réponses à de multiples besoins d'insertion

> améliorer l'insertion vers l'emploi, lever les freins à l'emploi > soutenir les personnes en difficulté d'insertion en les informant et en leur permettant d'accéder à leurs droits > informer les professionnels des différents dispositifs existants pour les personnes en difficulté > placer l'insertion au cœur du service public départemental en mobilisant les outils d'insertion dans les politiques du Conseil général et en renforçant l'insertion par l'emploi au sein de ses services.



Un accompagnement social et budgétaire personnalisé. Depuis 2009, cette nouvelle compétence départementale s'adresse aux personnes majeures percevant des prestations sociales et dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elles éprouvent à gérer leurs ressources.

> La Mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) permet d'accompagner, sur la base d'un contrat, les ménages concernés pour un accès progressif à l'autonomie sociale et budgétaire. > Un dispositif qui s'inscrit dans le panel de réponses déployées par le Conseil général envers les personnes vulnérables.



Métabief, des pistes de ski... et d'insertion !

Sans doute les avez-vous croisés si vous êtes allés skier à Métabief cet hiver : ils sont quinze chômeurs de longue durée, hommes et femmes allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ou d'autres minima sociaux, à avoir été embauchés comme caissiers, perchman, etc. durant la saison.

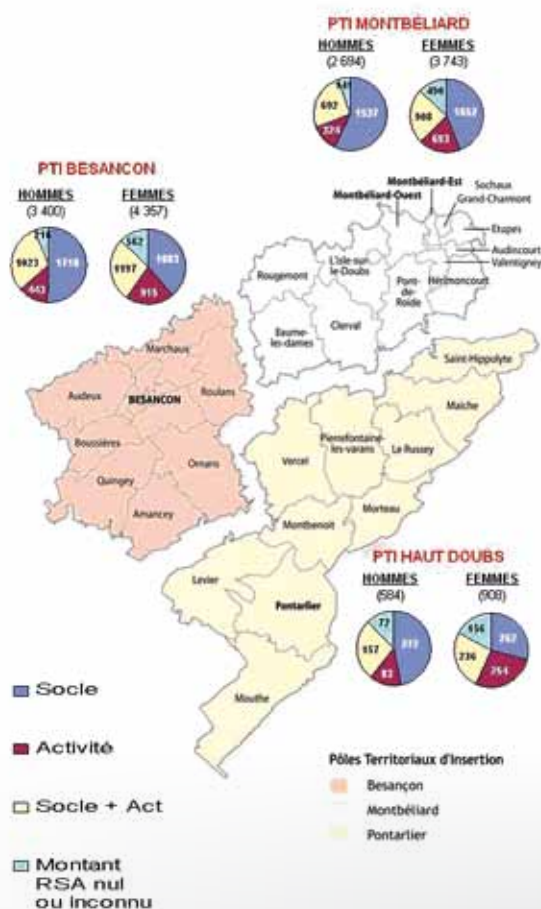
Certains d'entre eux, suivant les besoins, leurs projets et leurs compétences, poursuivront une activité à Métabief au printemps et à l'été 2012. Ils assureront ainsi des travaux d'entretien et d'aménagement complémentaires de la station, ou encore la gestion des animations estivales. Ces quinze personnes bénéficient durant 10 mois d'un accompagnement renforcé afin de les aider à définir, fiabiliser et concrétiser leur projet professionnel, dans ou hors de la station.

Ce dispositif de retour à l'emploi a été mis en place de façon concertée par le Syndicat mixte du Mont-d'Or et la Direction de l'insertion du Conseil général du Doubs.

L'accompagnement renforcé vers l'emploi, réalisé par Haut Services, association intermédiaire du Haut-Doubs, a été rendu possible par le financement conjoint du Fonds Social Européen (FSE) et des crédits d'insertion départementaux.

Nombre d'allocataires RSA par pôle territorial d'insertion

Données IODAS - décembre 2011



Du point de vue de...

LES PORTE-VOIX représentants des usagers du RSA

Selon la loi instituant le RSA, les allocataires doivent disposer de représentants participant à l'élaboration des politiques départementales d'insertion. Dans le Doubs, une dizaine de volontaires forment le collectif « Les Porte-voix ».

« Le Doubs s'est montré novateur en confiant l'organisation de cette représentativité à un groupe pionnier » souligne ainsi Elisabeth, partie prenante du groupe d'usagers.

Une participation efficace passe par une bonne connaissance de l'ensemble des sujets : « Nous nous sommes répartis les tâches pour étudier le droit sur le RSA, collecter les informations, comparer les pratiques d'un département à l'autre », explique Mohammed, qui précise que son implication doit rester limitée dans le temps. « Notre but c'est de trouver un travail et donc de passer rapidement le relais à des volontaires ».

C'est pourquoi le groupe a décidé de nommer les titulaires et suppléants pour un mandat de six mois, renouvelable une seule fois. Le mot de la fin est donné à Gérard, qui expose l'effet salutaire de cette démarche à titre individuel autant que collectif « Quand on est au RSA on se sent vite oublié, isolé. C'est donc important de pouvoir prendre la parole et d'agir dans l'intérêt commun ».

Extraits de Vu du Doubs

16 / 17

L'ACTION DÉPARTEMENTALE INSERTION au regard des 5 finalités du développement durable

- satisfaction des besoins essentiels
- équité d'accès aux services de proximité et aux équipements structurants
- clauses d'insertion dans les marchés publics
- emploi
- innovation et expérimentation sociale
- recours à l'emploi local
- égalité des chances
- information et orientation des usagers
- lutte contre l'exclusion
- citoyenneté et démarches participatives
- accessibilité à la culture, aux sports et aux loisirs
- éducation et formation

Cette présentation des actions engagées impactant positivement le développement durable ne doit pas être confondue avec une évaluation. La notice complète se trouve en page 11.



DÉPENSES 2011
55.001 M€
 (10,5% du budget global)





FOCUS 2011

- > Une innovation dans le Doubs autour de la refonte du partenariat dans le domaine de l'aide à domicile : 9 contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) ont été signés cette année avec les prestataires autorisés. L'exigence de qualité et la sécurisation des marchés guident désormais les partenariats, garantissant l'égalité d'accès aux services et de traitement sur tout le territoire, sur la base d'un tarif unique et fixe pour l'usager. La réponse aux demandes d'aide à domicile s'en trouve mieux adaptée et plus réactive.
- > Au sein des établissements pour personnes âgées, la signature de 5 nouvelles conventions tripartites « 2^e génération » apporte des moyens supplémentaires en vue d'améliorer la qualité de l'accueil et de la prise en charge.

> Accueil familial des personnes âgées : formation et accompagnement des familles.



CHIFFRES CLÉS

- > Finalisation de la restructuration des établissements (EHPAD) d'Avanne (280 places) et de Quingey (128 places).
- > 22 établissements pour personnes âgées dépendantes sont soutenus par le Conseil général du Doubs.
- > 1728 places d'hébergement offertes dans le Doubs.
- > 15 personnes âgées accueillies en hébergement familial.
- > 4 Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) présents sur les secteurs de Besançon ; Pontarlier, Beaume-les-Dames et Montbéliard, lieux d'information et d'orientation des personnes âgées et de leurs familles.
- > 9548 bénéficiaires de l'APA à domicile et en établissement.
- > Augmentation régulière depuis plusieurs années des allocataires vivant à domicile : 57 %, pour 43 % qui rejoignent des établissements médico-sociaux.

Garantir le respect de leur choix de vie aux personnes âgées

D'un côté des hébergements de qualité et en nombre conséquent pour satisfaire aux besoins, de l'autre une politique de maintien à domicile, et toujours la préoccupation d'une participation active des personnes à la vie sociale et démocratique. Quels que soient les choix de vie des personnes âgées, le Conseil général répond présent en garantissant une équité de traitement et de prise en charge.

Année après année, **se rapprocher en 2014 du taux d'équipement national en établissements pour les personnes âgées.** Grâce au programme d'aide à la pierre soutenu par d'importants efforts financiers depuis plusieurs années, le Doubs atteindra bientôt les objectifs ambitieux fixés par son schéma d'équipement. Des formes d'hébergement diversifiées existent d'ores et déjà (structures médicalisées ou non), adaptées aux projets des personnes et aux degrés de dépendance. Le respect de l'intégrité, des droits et des libertés de la personne âgée reste une préoccupation constante, à promouvoir largement.

Aider les personnes en perte d'autonomie à rester chez elles. Destinée aux personnes de plus de 60 ans en situation de dépendance, l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile prend en charge les dépenses figurant dans le plan d'aides défini avec la personne, telles que aux actes essentiels (toilette, stimulation...) et les aides aux actes de la vie quotidienne. À noter que conseil général finance à lui seul plus de 75 % de l'APA, à domicile comme en hébergement. Parce que le maintien à domicile réussit d'autant mieux que la famille et l'entourage proche jouent un rôle actif, des formes de soutien sont proposées aux « aidants ».



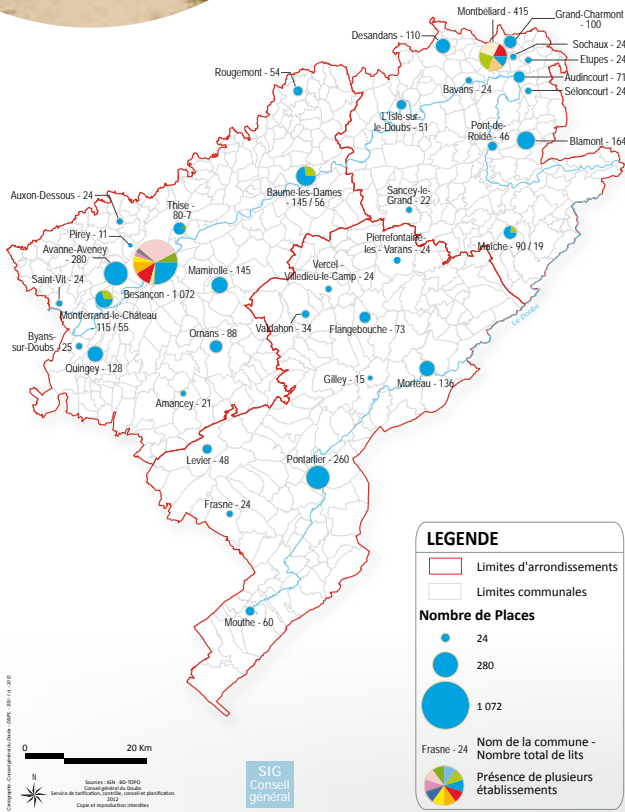
Placer la vie citoyenne au cœur des projets. Structures de proximité, les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) ont une fonction d'animation des territoires sur les questions gérontologiques, tant auprès des usagers que des acteurs. Le Conseil général travaille à renforcer leur présence sur l'ensemble du territoire départemental. Quant au Comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA), instance d'échanges et d'expression dont l'ensemble des membres est renouvelé en 2012, il porte la voix des usagers dans les débats initiés aux niveaux local et départemental.



Le «vieillesse active» à l'honneur

Le Doubs comptait, en 2008, 110121 personnes âgées d'au moins 60 ans, pour une population totale de 522 685 habitants, soit plus d'un doubsien sur cinq. Parmi eux, 41 042 personnes étaient âgées de 75 ans et plus, soit 7,8 % de la population. C'est dire toute l'importance de la problématique du vieillissement et d'un de ses corollaires, la dépendance, qui ne fera que s'accroître dans les prochaines décennies. Les dernières projections de l'INSEE tablent en effet, à l'échelle de la région Franche-Comté, sur une augmentation de 50 % des personnes de 60 ans et plus d'ici à 2030, estimant que les personnes âgées dépendantes pourraient représenter 8,2 à 9,8 % de la population régionale. Bien heureusement, la dépendance n'est pas une fatalité pour tous, se sentir en pleine forme après 60 ans devient monnaie courante ! Toute l'idée du « vieillissement actif » réside là : les personnes âgées sont source de richesse pour notre société. Plus on prend de l'âge, plus on doit pouvoir partager son expérience et jouer un rôle actif dans la vie sociale et même professionnelle. Un principe que l'Union Européenne fait sien, proclamant l'année 2012 « Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle ».

Capacité d'accueil des établissements pour personnes âgées - 2011



Du point de vue de...

VALÉRIE MOULLIN

« accueillante familiale » à Arc-et-Senans et ses pensionnaires Alain, Paul et Guy.

Entre le maintien au domicile et l'hébergement en établissement, une troisième voie s'ouvre pour les personnes âgées ou handicapées : l'accueil familial, une alternative encore peu répandue dans le Doubs. Valérie Moullin fait ainsi partie des 27 familles « accueillantes » agréées par le Conseil général. Elle témoigne de son expérience.

« J'ai travaillé quelques années en maison de retraite avant de choisir une autre forme de travail, chez moi et en famille ». Proposant un hébergement familial à trois pensionnaires, elle explique le fonctionnement de la maisonnée : « Chacun dispose d'une chambre avec télévision et salle de bains et nous prenons les repas ensemble. Les pensionnaires participent aux tâches quotidiennes selon leurs envies, la cuisine, les courses, le jardinage... ».

Alain, Paul et Guy se sentent fort à l'aise dans ce cadre familial. « On est comme des coqs en pâte ! La cuisine est faite maison, les légumes viennent du jardin, les œufs et les poulets du poulailler. » Les loisirs ne sont pas en reste, entre barbecues et pique-niques, participation aux fêtes locales, sorties au restaurant et même vacances en camping au bord de l'Ognon. « Nous voulons que chacun vive normalement », précise Valérie Moullin.

Si la présence auprès des pensionnaires doit être constante, les accueillants d'un même secteur géographique peuvent se relayer au gré des besoins. De plus, des aides à domicile extérieures interviennent pour assurer la toilette et les soins infirmiers. Alliant convivialité et accompagnement en continu, l'accueil familial s'impose à l'évidence comme une formule souple et adaptée aux besoins des personnes âgées ne pouvant, ou ne souhaitant, demeurer chez elles.

Extraits de Vu du Doubs

L'ACTION DÉPARTEMENTALE PERSONNES ÂGÉES

au regard des 5 finalités du développement durable



- satisfaction des besoins essentiels
- lutte contre les discriminations



- équité d'accès aux services de proximité et aux équipements structurants
- maillage territorial en services et équipements
- innovation et expérimentation sociale
- équilibres urbain/rural
- mixité sociale et intergénérationnelle
- information et orientation des usagers – citoyenneté et démarches participatives



- économie sociale et solidaire, services de proximité.



- maîtrise des consommations d'énergie dans les établissements d'hébergement

Cette présentation des actions engagées impactant positivement le développement durable ne doit pas être confondue avec une évaluation. La notice complète se trouve en page 11.



DÉPENSES 2011

65,386 M€

(12,5% du budget global)



FOCUS 2011

- > À la charge du Département, la Prestation de compensation du handicap (PCH) couvre les besoins techniques, d'aide à domicile ou par un animal, d'aménagement du logement ou du véhicule, en fonction du projet de la personne handicapée.
- > Un objectif phare : le développement du sport de loisirs pour les personnes handicapées.
- > Participation à l'expérimentation nationale dédiée aux soins palliatifs soutenue par le Conseil général : ouverture d'une Maison de vie et d'accompagnement à Besançon.



Garantir à toute personne handicapée le choix de son projet de vie

Le thème du respect des projets de vie concentre les engagements en faveur du handicap, qui couvrent les prestations, l'accueil des personnes et les services d'accompagnement à domicile. Loin de se limiter au champ du social, l'action départementale insuffle la question du handicap dans les domaines des ressources humaines, du sport, de la culture et du patrimoine bâti.

Un accompagnement centré autour des besoins et des souhaits des personnes handicapées

> par des aides adaptées, telle que la Prestation de compensation du handicap (PCH) en direction des adultes et des enfants > par le développement du soutien à domicile > en favorisant l'accès à des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et des services d'accompagnement médico-social (SAMSAH), en priorité concernant les handicaps insuffisamment couverts (handicap moteur, traumatismes crâniens, handicap psychique...) > par une meilleure prise en charge des personnes handicapées vieillissantes.



Un axe majeur : le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

> dans le cadre de la procédure de recrutement mise en place par le Conseil général : est systématiquement reçue en entretien toute personne bénéficiant de la reconnaissance en qualité de travailleur handicapé, ayant fait parvenir une demande d'emploi ou en réponse à un poste publié par la collectivité et présentant un profil en adéquation > la prise en compte des situations individuelles et l'aménagement des postes de travail > la mise à disposition de Chèques emploi service universel à tout agent reconnu travailleur handicapé, facilitant l'accès aux services à la personne > la poursuite des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans les bâtiments du Département.

Le sport, vecteur de socialisation des personnes handicapées : un travail collaboratif est mené avec les acteurs locaux (comités, clubs sportifs haut niveau, Union Nationale du Sport Scolaire) afin de combiner l'accueil d'événements handisport de haut niveau, les actions de proximité, l'émergence des meilleurs athlètes et l'ouverture des relations entre personnes valides et personnes atteintes d'un handicap.



CHIFFRES CLÉS

- > 1737 personnes, adultes et enfants, bénéficient de la prestation de compensation du handicap (PCH).
- > 609 bénéficiaires de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP).
- > 35 places d'hébergement ouvertes :
 - 30 places pour les personnes handicapées vieillissantes (ADAPEI de Besançon) ;
 - 2 places en foyer d'hébergement en faveur du handicap mental (ADAPEI de Baume-les-Dames) ;
 - 3 places en foyer d'accueil médicalisé en faveur du polyhandicap (AHSFC).
- > 15 places en SAMSAH pour un public atteint de pathologies motrices et psychiques :
 - 4 places à l'AFTC (territoire du Grand Besançon) ;
 - 6 places à l'AHFC (territoire de l'Aire urbaine) ;
 - 5 places à l'APF (territoire du Grand Besançon).
- > 6 places d'accueil de jour ouvertes à l'ADAPEI de Baume-les-Dames (handicap mental).
- > 24 personnes accueillies en placement familial.
- > 170 clubs sportifs «valides» et «handisports» pouvant accueillir des sportifs handicapés dans le Doubs.
- > 3 sportifs de haut niveau, handicapés, soutenus au titre des contrats de partenariat annuel.
- > 109 agents reconnus travailleurs handicapés dans les services du Conseil général, dont 9 recrutés en 2011 : la part de l'effectif global est en constante évolution depuis 2006 (de 0,64 % à 5,25 %).
- > Travaux d'accessibilité : Hôtel du Département et bâtiment annexe, Saline royale et bientôt 3 centres médico-sociaux.



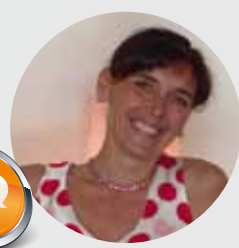
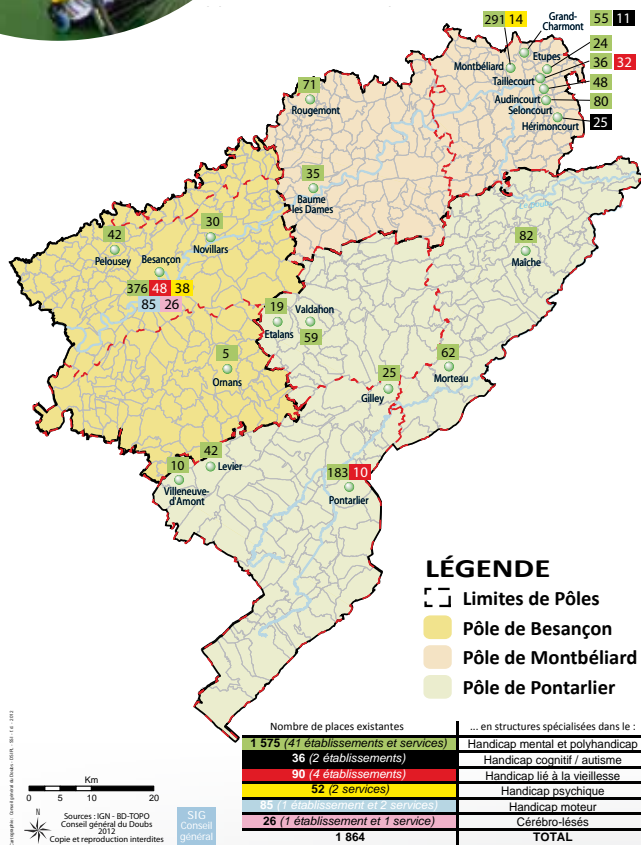
Le respect du projet de vie, un enjeu fort

Placée au cœur du dispositif de prise en charge du handicap, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH, présidée par le Président du Conseil général du Doubs) accorde toute son attention au projet de vie de la personne qui dépose une demande d'aide. Celle-ci peut exprimer son projet par écrit pour qu'il soit pris en compte dans le plan d'aide. L'objectif aujourd'hui est de préparer en amont ce projet, en accompagnant les personnes dans sa formulation. Plus généralement, cet objectif s'inscrit dans la préoccupation d'optimiser le traitement des demandes de prestations sociales. Un travail partenarial s'engage pour raccourcir les délais entre l'enregistrement d'une demande, son instruction et sa validation jusqu'au paiement.





Répartition géographique des capacités d'accueil par type de handicap - 2011



Du point de vue de...

LAURE HUBIDOS
directrice de la « Maison de vie » à Besançon

Gérée par la Croix-Rouge française, une des toutes premières structures d'accompagnement dédiées aux soins palliatifs a récemment ouvert à Besançon. La Maison de vie accueille depuis juin 2011 sept résidents de tout âge, atteints de pathologies graves qui ne peuvent être guéries. La directrice revient sur la création du projet, dont elle est à l'initiative. « Anciennement bénévole au sein d'une unité de soins palliatifs et à domicile, j'avais constaté qu'il manquait un maillon entre l'hôpital et le domicile. Les personnes pouvaient se sentir isolées et avoir besoin d'être soutenues dans leur fin de vie, surtout au plan humain ». De l'idée à la concrétisation, le pas a été long, mais les efforts ont porté leurs fruits. « Je tiens à saluer le soutien apporté par les partenaires, et tout particulièrement le Conseil général, dont l'engagement dans ce projet a été immédiat ».

Aujourd'hui, une équipe pluridisciplinaire (aides soignantes, auxiliaires de vie, AMP) accompagne Laure Hubidos dans ses missions quotidiennes, également épaulée par une quarantaine de bénévoles. Laure Hubidos voit la Maison de vie comme une maison d'hôtes un peu particulière. « Nous apportons une plus-value humaine plus que médicale. Les résidents sont suivis par des soignants libéraux, comme à leur domicile. Notre rôle est de les soulager, leur permettre de vivre le mieux possible. Nous organisons des activités sociales, des sorties pour ceux qui peuvent se déplacer, certains rentrent chez eux le week-end. Nous accueillons aussi les familles sans restriction d'horaire, les proches peuvent se restaurer ou même dormir ici ».

Ce projet novateur s'inscrit dans le Plan national de développement des soins palliatifs. Trois expérimentations du même type ont été initiées en France (Besançon, Toulouse, Ardèche), toutes trois évaluées courant 2012. « Ces établissements correspondent à un réel besoin, nous sommes tous concernés par la fin de vie. Nous espérons que ces réalisations seront amenées à se généraliser », précise la directrice qui reçoit chaque semaine des porteurs de projet de toute la France, toujours prête à partager son expérience.

La Maison de vie de Besançon, portée par la Croix-Rouge française, est soutenue par l'Agence régionale de la santé, le Conseil régional, la Ville de Besançon, la MSA et le Conseil général au titre de la Prestation de compensation du handicap. A noter également l'appui du professeur Régis Aubry, chef du département « douleur soins palliatifs » au CHU de Besançon.

L'ACTION DÉPARTEMENTALE HANDICAP au regard des 5 finalités du développement durable



- satisfaction des besoins essentiels
- accessibilité à la culture, au sport et aux loisirs
- égalité des chances
- lutte contre les discriminations
- accessibilité des équipements aux personnes à mobilité réduite



- équité d'accès aux services de proximité et aux équipements structurants
- maillage territorial en services et équipements
- équilibres urbain/rural
- innovation et expérimentation sociale



- économie sociale et solidaire, services de proximité.



- maîtrise des consommations d'énergie dans les établissements d'hébergement

Cette présentation des actions engagées impactant positivement le développement durable ne doit pas être confondue avec une évaluation. La notice complète se trouve en page 11.



DÉPENSES 2011
61,180 M€
(10,9 % du budget global)





FOCUS 2011

- > Signature de la **convention d'utilité sociale** (CUS) avec Habitat 25, pour des actions à caractère social de prévention de la précarité énergétique.
- > Dans le cadre de la lutte contre la vulnérabilité, **mise en place de conseillers logement** par pôles et de référents dans les centres médico-sociaux, ainsi que de la CCAPEX fin 2011.



Lutte contre l'exclusion et la pauvreté : mieux prévenir les situations d'impayés de loyer et les expulsions

Composée d'une instance départementale et de trois commissions territoriales, la Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) a été mise en place en 2011. Copilotée par l'État et le Conseil général, elle constitue un outil pour agir plus efficacement en amont sur les situations d'impayés de loyer, en optimisant les dispositifs existants (dans le cadre du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées) et en permettant une réelle concertation entre les partenaires.



CHIFFRES CLÉS

- > Un total de 36 500 logements sociaux dans le Doubs (50 % du parc de Franche-Comté).
- > 97 logements sociaux rénovés, 79 construits.
- > 16 logements indignes et dégradés traités.
- > 427 logements privés aidés (ANAH).
- > 2 opérations de requalification urbaine portées par les bailleurs sur les quartiers sensibles des agglomérations.
- > Financement de 94 logements conventionnés (46 privés et 48 communaux).
- > 229 foyers bénéficiant de l'aide d'amélioration de l'habitat pour les personnes de plus de 65 ans, 34 aides individuelles au titre du DVA.

Favoriser l'accès et le maintien dans le logement des ménages en difficulté :

- > 5 873 aides individuelles de Fonds de solidarité pour le logement (FSL).

Attribuer une aide aux accédants à la propriété en difficulté :

- > 85 aides financières du FAAD ;
- > 506 ménages accompagnés.



DÉPENSES 2011

8,799 M€

(1,7 % du budget global)

L'habitat au cœur de l'action départementale

Habiter, c'est tout autant vivre dans un logement que s'insérer dans un espace plus vaste de vie sociale où s'entrecroisent des personnes, des services, des réseaux et des infrastructures.

Les questions liées à l'habitat traversent nombre d'enjeux portés par la collectivité et doivent répondre à :

des publics aux besoins diversifiés : personnes confrontées à des difficultés sociales ou professionnelles, personnes âgées, personnes handicapées, gens du voyage, jeunes adultes, ...

des sujets complexes : parcours résidentiels, maîtrise du foncier et de l'étalement urbain, garantie de niveaux de services satisfaisants et de desserte par les réseaux de transport, respect des exigences du développement durable, lutte contre l'habitat indigne, adéquation des programmes de logement public et de logement privé avec les besoins des populations, maintien au domicile des personnes âgées, ...

La convergence de problématiques et de situations appelle à développer une approche intégrée et transversale, en impliquant les partenaires institutionnels, les acteurs socio-économiques et bien sûr les habitants.

A cet effet, le prochain **Plan départemental de l'habitat** (PDH), qui sera validé en 2013, s'imposera comme une scène d'échanges autour des enjeux de l'habitat de demain. À vocation plurielle, le PDH, véritable document de planification, regroupera les données et les dispositifs départementaux existants – et à développer – sur ces sujets :

> **attribution des aides à la pierre** (délégation de compétence prise par le Conseil général depuis 2006 pour une durée de 6 ans, avec un renouvellement prévu en 2012)

> **le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées** (PDALPD) 2012-2016 pour permettre aux ménages éprouvant des difficultés particulières d'accéder ou de se maintenir dans le logement avec notamment, comme outils financiers, le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) et le Fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté (FAAD)

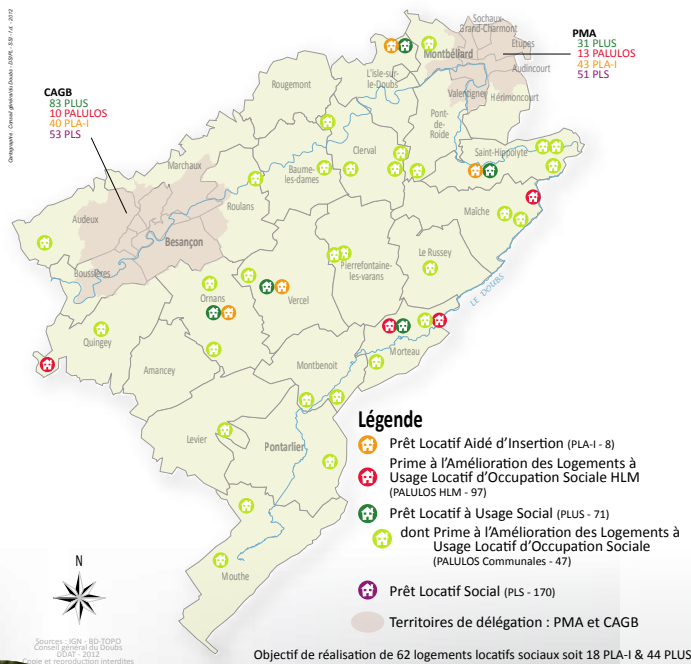
> **le Dispositif vie autonome** (DVA) destiné aux personnes en pertes d'autonomie (propriétaires occupants de plus de 65 ans) souhaitant adapter leur logement en vue d'un maintien au domicile.

Plus largement, le PDH impulsera des réflexions globales autour des enjeux de solidarités sociales, d'aménagement du territoire, de mobilité, de préservation des espaces agricoles et de gestion économe de l'espace.

L'observatoire départemental de l'habitat
Animé par l'Agence départementale pour l'information et le logement (ADIL) et le Conseil général, c'est un outil essentiel pour disposer d'une bonne vision des besoins et du marché du logement.



Programmation des logements publics 2011



Lutte contre la précarité énergétique

Collaboration du Conseil général au programme national « Habiter mieux » piloté par l'Agence nationale de l'habitat. Mis en place depuis juin 2011, ce dispositif de solidarité écologique s'adresse en priorité aux propriétaires occupants aux revenus modestes pour les aider à bien se chauffer tout en réduisant les factures. 73 ménages ont d'ores et déjà bénéficié d'une aide aux travaux de rénovation thermique de leur logement (isolation, chauffage,...).



Du point de vue de...

AURORE HUMBERT

chef de projet du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) à l'ADIL.

«Un chez-soi, un chez nous dans le Doubs», telle est la ligne de force du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD). Depuis 1991, l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) est missionnée par l'Etat et le Conseil général du Doubs pour coordonner ce plan départemental orienté sur l'accès et le maintien dans le logement des ménages en grandes difficultés financières ou sociales. Aurora Humbert nous livre les orientations du nouveau PDALPD 2012-2016, porteur

d'évolutions importantes. « Une des nouveautés c'est l'intégration du volet Hébergement, déjà à l'œuvre depuis 2010, qui nous permet un suivi étroit des personnes depuis l'hébergement d'urgence ou temporaire jusqu'au logement pérenne. » Elle évoque également la dimension territoriale du Plan nouvelle formule, permettant d'adapter certaines mesures aux spécificités des secteurs de Besançon, de Montbéliard et de Pontarlier. « Le PDALPD, qui mobilise environ 80 partenaires, repose sur deux enjeux, trois territoires, quatre thématiques de travail et plus de trente

mesures opérationnelles. » Elle illustre ses propos : « Par exemple, nous renforcerons l'analyse de l'offre d'hébergement et de logement au regard des besoins par territoire, car nous constatons que l'offre n'est pas homogène dans le Doubs, et pas toujours adaptée ni accessible à nos ménages en difficulté ». Une autre thématique concerne la lutte contre l'habitat indigne, visant la réalisation de travaux dans les logements dégradés. « Il est important de retenir que c'est un plan évolutif qui continuera à se construire avec les partenaires au fil des années. » conclut Aurora Humbert.

22
23

L'ACTION DÉPARTEMENTALE HABITAT au regard des 5 finalités du développement durable



- satisfaction des besoins essentiels
- lutte contre l'exclusion
- amélioration du cadre de vie



- équité d'accès aux services de proximité et aux équipements structurants sur l'ensemble du territoire
- maillage territorial en services et équipements
- information et orientation des usagers
- gouvernance et coconstruction de projets
- équilibre villes et campagnes



- aménagement territorial équilibré
- innovation et expérimentation
- clauses d'insertion dans les marchés publics



- maîtrise des consommations d'énergie
- sobriété énergétique des bâtiments
- promotion et développement des énergies renouvelables



- utilisation de techniques alternatives sur les chantiers publics



FOCUS 2011

- > Première mise en œuvre de l'accompagnement des communes ou leurs groupements sur les secteurs à fort enjeu (fermeture de paysages,...) pour qu'elles élaborent ou révisent leur réglementation de boisements.
- > Lancement de la première procédure d'aménagement foncier agricole sur la commune des Terres-de-Chaux.
- > Vote de la Charte départementale de gestion économe de l'espace, copilotée par l'Etat et le Conseil général en lien avec leurs partenaires : mieux articuler le développement urbain, la préservation des ressources naturelles et le maintien de l'agriculture périurbaine.
- > Mise en œuvre de la Charte de l'agriculture périurbaine de l'agglomération bisontine, via le programme européen SAUGE, pour des actions concertées en matière de solidarités agricoles et urbaines.
- > Actions d'animation territoriale au travers de 4 opérations collectives visant l'amélioration de la gestion des effluents d'élevage sur les bassins du Haut-Doubs, du Crenu, du Dessoubre et de la Loue. Achèvement de 3 opérations en 2011.
- > Participation à la construction du nouveau projet agricole départemental (PAD) sous l'égide de la Chambre d'agriculture : approuvé cette année pour une période de trois ans.
- > Soutien à l'activité du « Point info transmission », lieu de conseil et d'appui à l'installation des agriculteurs.



CHIFFRES CLÉS

- > 81 agriculteurs aidés au titre du Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), pour des activités agricoles plus respectueuses de l'environnement.
- > Soutien à 19 jeunes agriculteurs en faveur de leur installation dans les zones basses du département, avec bonifications pour les projets de diversification agricole ou d'agriculture biologique (dont agritourisme).
- > 7 manifestations de promotion de la race montbéliarde, du cheval comtois ou des produits régionaux, soutenues.
- > Environ 11 500 dossiers suivis par le Laboratoire vétérinaire départemental (LVD).
- > 20 projets de dessertes forestières soutenus pour un total d'environ 20 km de routes aménagées.

Dynamiser l'économie au service de l'emploi

Foncier, économie agricole et forestière

Les unes ne vont pas sans les autres : dans un département à forte composante rurale, les questions foncières, agricoles et forestières croisent des enjeux similaires d'aménagement et de développement du territoire. Multi-facettes, l'action départementale ne s'y trompe pas.

Aménagement foncier : considérer toutes les composantes des territoires

> pression urbaine, maintien des paysages et préservation de la biodiversité, prévention des risques naturels, aménagements communaux,... autant de facteurs à prendre en compte dans les nouvelles procédures > quatre modes d'aménagement foncier existants, dont la réglementation de boisements : appliquée à l'échelle communale, elle est conduite par le Conseil général selon les objectifs de la délibération de cadrage adoptée en novembre 2010.

Agriculture : soutenir les projets durables et favoriser le « local »

> aider à la construction des filières (lait, viande,...) pour rendre le monde agricole acteur sur toute la chaîne, de la production à la vente, en s'appuyant sur le mouvement coopératif > améliorer la gestion des effluents d'élevage pour en limiter l'impact environnemental, mieux intégrer les bâtiments agricoles dans le paysage > rendre les zones de plaine plus attractives et aider les jeunes agriculteurs à s'y installer > encourager la diversification des activités agricoles : agriculture biologique, agritourisme,... > aider à la réalisation de conseils et d'audits au sein des exploitations agricoles > assurer une veille sanitaire rapprochée pour éviter toute atteinte à la santé publique et à l'environnement, via les missions du laboratoire vétérinaire départemental > soutenir le fonctionnement d'organismes professionnels et l'organisation de manifestations agricoles > développer la coopération décentralisée pour atteindre l'autosuffisance alimentaire dans les pays en voie de développement (actions directes au Burkina Faso).



Economie forestière : mieux positionner les forêts Doubiennes face à la concurrence européenne

> en regroupant les petites parcelles forestières et en aménageant des dessertes pour faciliter la mobilisation de la ressource bois > en créant de la valeur ajoutée au sein de la filière bois : structuration de la filière de l'amont à l'aval, promotion du bois matériau, développement des circuits courts, aide aux scieries sur des marchés porteurs, orientation sur le bois énergie.



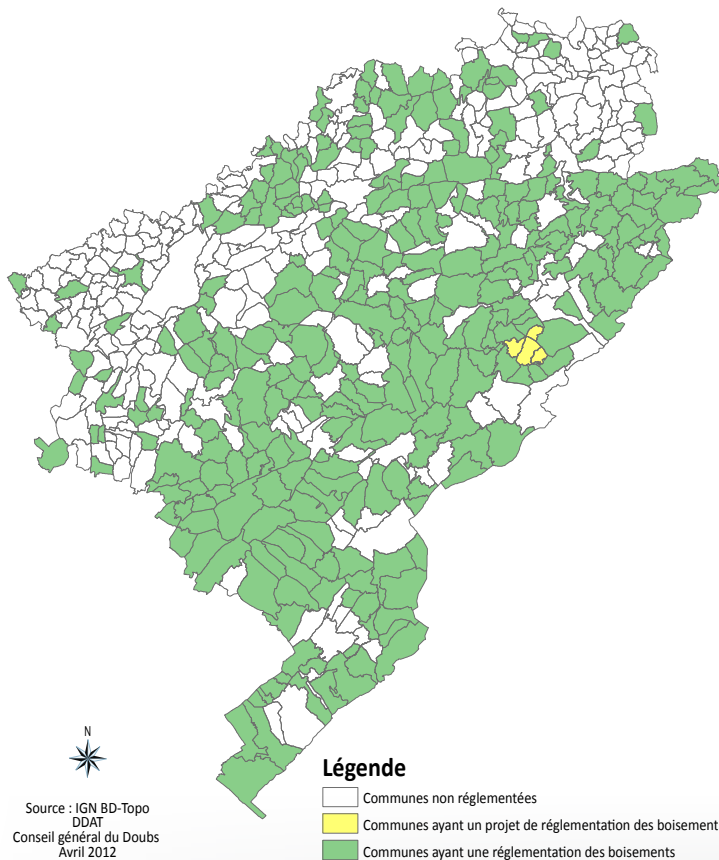
Une filière bois fortement enracinée

Le Doubs a la spécificité d'être couvert par 43 % de surface boisée, une part largement supérieure à la moyenne nationale (28 %). Cette particularité confère au département un indéniable attrait environnemental et paysager (prédominance de feuillus au nord du Doubs et de résineux dans la partie sud), mais aussi un véritable poids économique. La filière bois constitue un important vivier d'emploi de l'économie rurale, au 5^e rang de la production industrielle régionale.

Le territoire forestier souffre cependant de son morcellement, d'autant que la moitié des surfaces relève du domaine privé pour des très petites parcelles, l'autre moitié étant communale à 82 %. Le Conseil général est quant à lui propriétaire des forêts des Bâties à Mouthe et des Tilleroyes dans l'agglomération bisontine. L'exploitation forestière se réalise essentiellement dans les seules forêts publiques, se privant ainsi des ressources d'une large part de la surface forestière du département.



État des réglementations des boisements dans le Doubs



Du point de vue de...

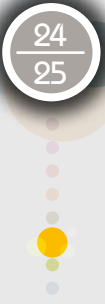
JEAN-JACQUES VENDITTI
maire des Terres-de-Chaux.

La commune des Terres-de-Chaux expérimente le premier aménagement foncier agricole et forestier (procédure AFAF) du Doubs. Une opération de grande ampleur qui, à l'échelle communale, doit améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales, mettre en valeur les espaces naturels et contribuer à l'aménagement du territoire.

C'est à la demande des agriculteurs de la commune que le maire des Terres-de-Chaux a sollicité le Conseil général pour lancer la procédure. « *La commune dispose d'une grande superficie agricole répartie dans quatre villages, que les agriculteurs doivent traverser pour rejoindre leurs champs, coupés par des zones d'habitation. Il y a donc un réel besoin d'assurer une continuité* ». Jean-Jacques Venditti précise le déroulement de la démarche : « *Le Conseil général a mis en place une commission et on a travaillé ensemble pour organiser des réunions publiques suivies d'une enquête publique fin 2011. Il faut que les habitants, et surtout les agriculteurs les plus concernés, soient bien informés de la procédure et qu'on tienne compte de leur avis* ». Il souligne la bonne ouverture des populations à ce projet : « *Les personnes sont bien conscientes de l'utilité de cet aménagement, et aussi de la nécessité de préserver l'environnement, les haies, le patrimoine comme les anciens murs en pierre. Certains habitants craignent que l'on ne puisse conserver les vergers mitoyens des habitations, mais je me suis engagé à ce qu'on n'y touche pas* ».

Le maire rappelle l'importance de l'appui technique apporté par le Conseil général dans l'animation de l'opération et la conduite de l'étude préalable : « *C'est un apport indispensable pour nous, élus de petites communes, qui ne disposons pas des moyens humains suffisants* ».

Initiée en 2011, l'opération se prolongera jusqu'en 2016.



L'ACTION DÉPARTEMENTALE AGRICULTURE ET FORÊT au regard des 5 finalités du développement durable



- aménagement territorial équilibré
- circuits économiques de proximité
- développement des filières locales
- agriculture durable
- recours à l'emploi local
- éco-conditionnalité des aides
- accompagnement des porteurs de projet



- concertation et coconstruction de projets
- équilibres villes et campagnes
- valorisation des spécificités locales



- Utilisation rationnelle des ressources naturelles
- usages agricoles respectueux de l'environnement



- sobriété énergétique des bâtiments

Cette présentation des actions engagées impactant positivement le développement durable ne doit pas être confondue avec une évaluation. La notice complète se trouve en page 11.



DÉPENSES 2011
2,031 M€
(0,4 % du budget global)

Dynamiser l'économie au service de l'emploi



FOCUS 2011

- > Engagement, en partenariat avec les collectivités locales, de plusieurs opérations d'aménagement : extension du parc Europols (Doubs central) et montée en puissance de la zone de l'échange à Vaux-les-Près (agglomération bisontine).
- > Engagement du Schéma directeur d'aménagement numérique pour 20 zones d'activités prioritaires.
- > Création de la SEM patrimoniale du Pays de Montbéliard immobilier d'entreprises, visant à une plus grande cohérence territoriale de l'offre locative d'immobilier industriel.
- > Convention signée avec Banque de France relative à la veille des entreprises sensibles, parmi celles ayant bénéficié des aides départementales.
- > Assises de la forêt et du bois en 2011.



CHIFFRES CLÉS

- > Soutien à 10 projets immobiliers d'entreprises.
- > 38 projets de reprise d'entreprise accompagnés par Développement 25.
- > 170 dossiers de prêts d'honneur, à destination des créateurs d'entreprises.
- > 100 entreprises en difficulté suivies dans le cadre du partenariat avec la Banque de France.
- > **Actions collectives menées par les filières :**
 - 2 pour la filière automobile (compétitivité et diversification, innovation) ;
 - 2 pour la filière microtechnique (technologique) ;
 - 2 pour la filière bois (scierie, construction) ;
 - 1 pour la filière agroalimentaire (logistique).
- > **Pôles de compétitivité :**
 - Pôle Microtechniques :** 36 projets labellisés en 2011, 14 entreprises dans le Doubs (+ 18 projets et + 6 entreprises par rapport à 2010) ;
 - Pôle Véhicule du futur :** 30 projets labellisés en 2011 (+ 4 projets et + 2 entreprises par rapport 2010).

Développement économique, industriel et tertiaire

Porte d'entrée de l'action économique du Conseil général, le soutien à l'emploi guide les stratégies en faveur des entreprises et des filières structurantes, au travers d'un appui à l'innovation et à l'organisation spatiale de l'activité économique, mais aussi de dispositifs d'aides aux entreprises. Un déploiement d'outils d'autant plus indispensable que le tissu industriel du Doubs, en particulier dans sa partie nord, est fragilisé par un contexte économique difficile.

Au plus près des entreprises et de leurs projets. 2011 est marquée par un engagement renforcé du Conseil général, qui se traduit par > une évolution des aides directes aux entreprises vers une logique d'avances remboursables > un suivi plus serré des entreprises en difficulté, en partenariat avec Développement 25 > un soutien privilégié aux secteurs de proximité.

Territorialisation de l'action économique > au travers des syndicats mixtes dont le Conseil général est membre > sur la base d'un état des lieux des zones d'activités économiques conduit en 2010 > par l'émergence d'une offre locative, à la faveur d'un dispositif de portage immobilier à vocation départementale > en aidant les investissements réalisés par les entreprises, les communes et intercommunalités.

Des filières d'excellence renforcées et marquées par l'innovation > dans les secteurs qui spécifient et structurent l'économie régionale : automobile, microtechniques, agroalimentaire, forêt-bois, plasturgie > participation aux projets de recherche et de développement, aux colloques et manifestations économiques.



La spécialisation industrielle, force motrice du Doubs

L'industrie représente le premier secteur d'emploi du Doubs. Cette part supérieure à la moyenne nationale (31 % dans le Doubs contre 17 % en France) place le département au premier rang français des territoires industrialisés. La construction automobile joue un rôle fondamental dans l'économie départementale, l'usine de PSA Peugeot-Citroën de Sochaux-Montbéliard étant le premier site industriel de France.

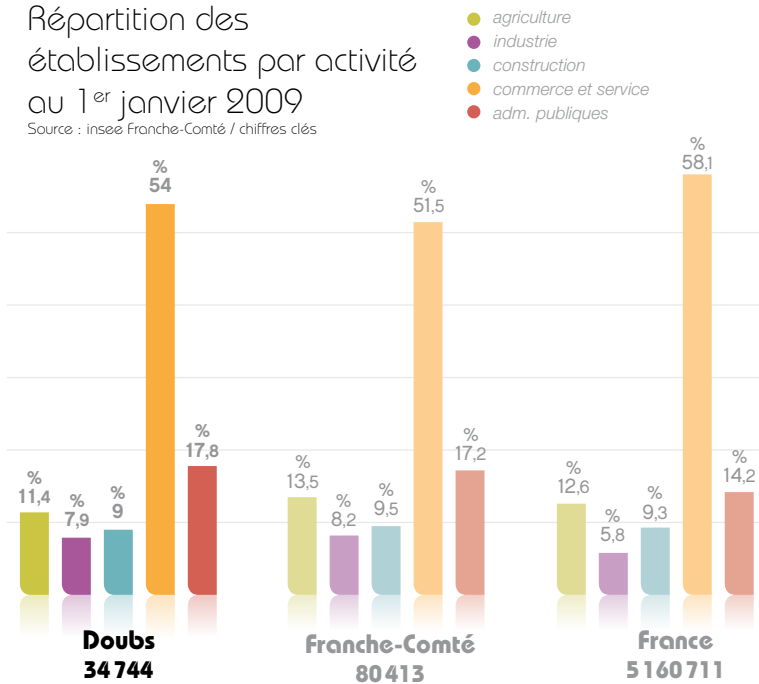
Les industries de précision, telles que les microtechniques, le biomédical et l'horlogerie ne sont pas en reste, formant une bonne part de la spécialisation industrielle du département.

Des pôles de compétitivité, soutenus par l'État et les collectivités franc-comtoises, placent l'innovation et la recherche au cœur de leurs projets. Citons, parmi eux, le pôle régional Microtechniques et le pôle bi-régional Véhicule du futur.

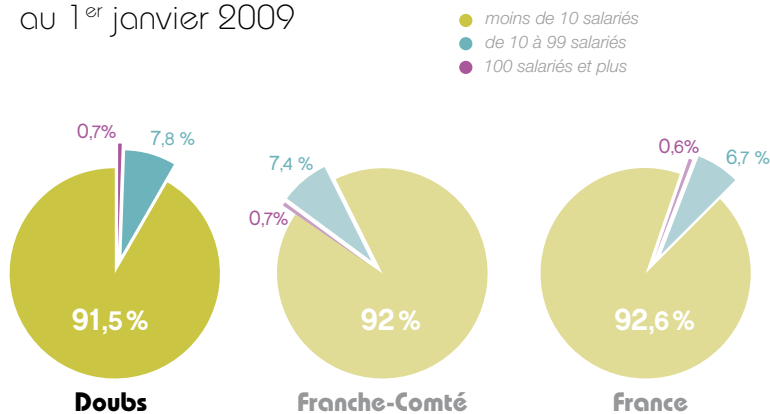


Répartition des établissements par activité au 1^{er} janvier 2009

Source : insee Franche-Comté / chiffres clés

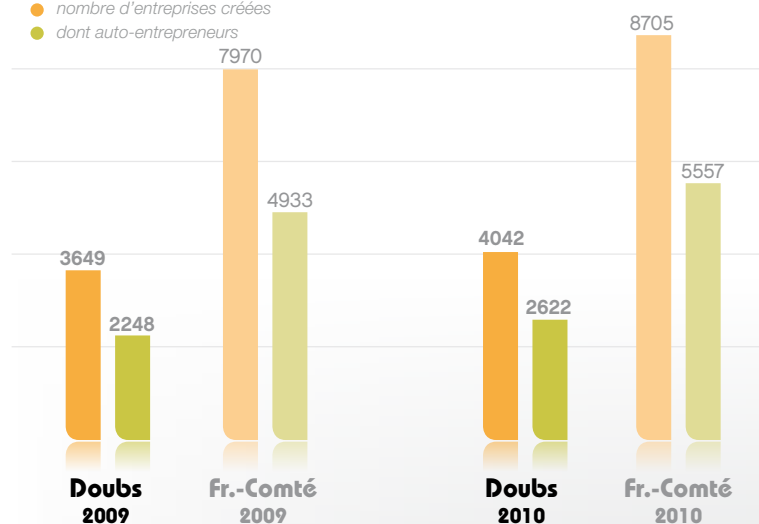


Répartition des effectifs salariés au 1^{er} janvier 2009



Création d'entreprises

● nombre d'entreprises créées
● dont auto-entrepreneurs



Du point de vue de...

CHRISTIAN PARRENNIN

président de l'entreprise SIS à Valdahon

En début d'année 2011, SIS, spécialiste du bracelet de montre et de la maroquinerie de luxe, développe son activité dans le Doubs. « *Les grandes marques françaises vont bien, nos clients haut de gamme grandissent, on surfe sur la vague du fort développement du luxe* » précise le président de cette entreprise créée en 1998. Trop à l'étroit dans l'atelier d'Avoudrey, elle s'installe dans d'anciens locaux industriels à Valdahon, tout en conservant le site d'Avoudrey comme plate-forme logistique. Le Conseil général a accompagné le dossier immobilier de la reprise des locaux.

Valdahon a ainsi vu arriver 80 spécialistes du travail du cuir, bientôt rejoints par une équipe de « petites mains ». La forte politique de recrutement, soutenue par un rythme d'une centaine d'embauches annuelles, devrait gonfler l'effectif à près de 800 salariés dans les cinq ans à venir. « *Nous souhaitons professionnaliser le recrutement le plus possible, et pour cela nous créons en interne une école de formation, en collaboration avec le Centre technique du cuir, à Lyon* », confie le président.

Un vivier d'emplois qui constitue une vraie chance pour ce territoire rural, d'autant que les embauches sont plus particulièrement tournées vers les femmes, reconnues pour le travail minutieux. L'entreprise, soucieuse de leur faciliter l'accès à l'emploi, envisage de créer une crèche dans ses locaux.

Extraits de Vu du Doubs



DÉPENSES 2011

7,662 M€

(1,5 % du budget global)



FOCUS 2011

- > Approbation de 2 contrats de station qui constituent de véritables projets touristiques visant à équiper et animer le territoire : l'un porté par la communauté de communes du Mont d'Or et des Deux Lacs, l'autre par la communauté de communes du Pays d'Ornans.
- > Accompagnement technique et financier des projets de territoire, notamment pour la valorisation des sites du département : source du Doubs, source du Lison, Pays du Lomont (éoliennes), signalétique du Pays de Rougemont, ...
- > Campagne de communication spécifique autour de la station de ski de Métabief.
- > Nouvelle marque touristique du Doubs initiée par le Comité Départemental du Doubs (CDT) : « Doubs, les Belles Rencontres ».
- > Lancement d'une campagne de communication dédiée à la station de Métabief.
- > Manifestation professionnelle annuelle « Les rencontres de l'offre ».
- > Partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat pour mise en place de relais locaux touristiques dans les zones non couvertes par les Offices de tourisme (20 relais en 2011).
- > Développement du dispositif « qualité tourisme territoriale » par le CDT auprès des hébergements (dans la perspective du classement selon les nouvelles normes).
- > Démarche « consomm'acteurs » en cours avec CDT et OT.



CHIFFRES CLÉS

- > 13 Offices de tourisme classés dans le Doubs.
- > Soutien à 30 projets de développement touristique :
 - 11 projets hôteliers, 3 gîtes de groupes, 2 chalets d'accueil ;
 - 2 aires de camping-car, 3 modernisations de camping et centre de vacances, 2 équipements de tourisme innovants, 2 signalétiques et web-cam, 4 équipements de proximité, 1 rénovation de musée.
- > 24 audits réalisés dans le cadre du dispositif « qualité tourisme territoriale ».

Dynamiser l'économie au service de l'emploi

Tourisme

Au travers de l'action reconnue du Comité départemental du tourisme, le développement touristique se décline de manière très concrète en direction d'un public familial, à la recherche d'activités de pleine nature en toutes saisons. À cet effet, le Conseil général joue un rôle de plus en plus prégnant dans la coordination des acteurs et le déploiement de stratégies pour structurer une véritable économie du tourisme et faire du Doubs une destination prisée.

L'accueil et la qualité des prestations au centre de l'action > développer des outils permettant de renforcer les compétences en matière d'accueil > inciter à une meilleure répartition de l'hébergement touristique sur l'ensemble du territoire > renforcer les critères d'éligibilité des dispositifs d'aides proposés par le Conseil général > assurer le déploiement de la démarche qualité tourisme territorial.

Des acteurs à fédérer plus amplement > structurer les partenariats avec les offices de tourisme et les syndicats d'initiative > instaurer des passerelles entre les thématiques et les projets locaux > renforcer le dialogue entre les prestataires de tourisme sur un même secteur géographique ou une même filière thématique.

Le Doubs, un « capital » paysager et culturel à promouvoir > imaginer des produits touristiques communs aux grands sites départementaux (liens entre la Saline royale et le Pays Courbet, par exemple) > s'engager sur la voie des filières thématiques (cyclotourisme, camping-car, moto, tourisme et handicap, pêche) > capitaliser autour de l'image « Montagnes du Jura » en zone de moyenne montagne (produits touristiques, offre d'itinérance et routes thématiques).



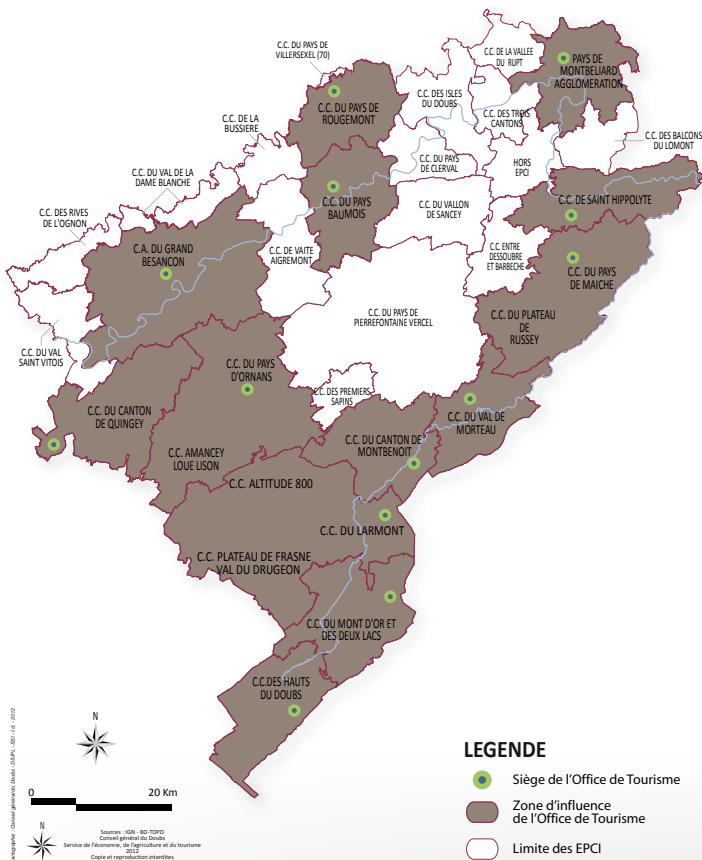
2011, une année clé pour l'attractivité du Doubs

Des projets phare d'envergure nationale et internationale aboutissent, d'autres se concrétisent. Plus que jamais cette année, le Conseil général contribue activement à positionner le Doubs à la croisée d'un tourisme porteur, de l'événementiel de haut niveau et du cadre de vie de qualité.

Citons ainsi :

- > la mise en service du tremplin de Chaux-Neuve à l'occasion de la coupe du monde de combiné nordique (janvier 2011)
- > l'ouverture du pôle muséal Courbet à Ornans (juillet 2011) et la réalisation de 4 sentiers Courbet
- > la mise en service de la branche Est de ligne LGV Rhin-Rhône (décembre 2011),
- > le lancement du projet « Métabief 2013 », une requalification complète du domaine skiable associée à une « garantie neige » et le développement des activités 4 saisons,
- > la déclaration d'utilité publique du projet de voie verte autour du lac Saint-Point.

Les offices de tourisme dans le Doubs



Du point de vue de...

SIMON HENRIET
porteur d'un projet de résidence de tourisme « Nordique Symbiose », labellisée Clévacances, à Chapelle-des-Bois.

Ancien skieur nordique de haut niveau, Simon Henriet a profité de ses nombreux voyages sportifs pour organiser sa reconversion professionnelle dans le domaine du tourisme. « J'ai vu ce qui était en vogue dans les autres pays, les attentes des touristes, et j'en ai tiré l'idée de créer une résidence d'appartements en gîte d'étape et de séjour axée sur la détente et la convivialité, en visant le haut de gamme ».

Les huit appartements et la salle de convivialité proposée aux familles souhaitant se rassembler, ouvriront dès l'hiver 2013. Un espace ludique et de bien-être viendra compléter l'offre l'hiver suivant : sauna, douches sensorielles et multi-jets, massages relaxants, offriront aux résidents une détente bien méritée après l'effort. « Chapelle-des-Bois est à la croisée du Doubs, du Jura et de la Suisse, idéale pour la pratique du ski nordique, la randonnée, la découverte des terroirs, et à portée des stations de ski alpin », précise le créateur du projet, qui envisage de louer sa structure en totalité à l'intersaison pour des cérémonies (mariages...) ou des activités d'entreprises.

Développement 25 – agence économique du Doubs – l'a étroitement accompagné dans le montage financier de sa structure et les relations avec les banques. Il a également obtenu des aides du Conseil général sous forme de prêt d'honneur, mais aussi de l'Etat et de la Région.

« Ces collectivités ont été enthousiasmées par ce projet, parce que l'hébergement touristique dans le secteur vieillit et n'est plus adapté à la demande des touristes, en recherche de qualité », explique Simon Henriet en indiquant qu'il cible une clientèle nationale et internationale : « En provenance de Belgique, Luxembourg et Suisse principalement, mais les Britanniques commencent à se tourner vers le massif du Jura, moins onéreux que les Alpes et tout autant attractif ».

Il ne reste plus qu'à lui souhaiter une pleine réussite dans la concrétisation de son projet...

L'ACTION DÉPARTEMENTALE ÉCONOMIE ET TOURISME au regard des 5 finalités du développement durable



- satisfaction des besoins essentiels
- emploi
- lutte contre l'exclusion
- accessibilité des équipements aux personnes à mobilité réduite



- innovation et expérimentation
- développement des filières locales
- actions de coopération économique entre les territoires
- recours à l'emploi local
- aménagement territorial respectueux de l'environnement
- éco-conditionnalité des aides
- accompagnement des porteurs de projet



- maillage territorial en services et équipements
- valorisation des spécificités locales



- sobriété énergétique des bâtiments

Cette présentation des actions engagées impactant positivement le développement durable ne doit pas être confondue avec une évaluation. La notice complète se trouve en page 11.



DÉPENSES 2011
3.871 M€
(0,7 % du budget global)



FOCUS 2011

- > Livraison en novembre 2011 du giratoire d'accès à la gare de Besançon Franche-Comté sur la RD1.
- > Mise en service de la dernière section de la RD 75.
- > Les éco-chantiers en ordre de marche, avec la signature en septembre 2011 d'une convention d'engagement volontaire pour les routes durables. Le Conseil général et les professionnels des routes s'engagent ensemble pour combiner chantiers publics et préservation de l'environnement.
- > Ouverture de la voie des Mercureaux, opération majeure à laquelle le Conseil général a contribué à hauteur de 24%.
- > Lancement de la révision du schéma départemental de signalisation directionnelle et touristique.
- > Voie verte autour du lac Saint-Point : déclaration d'utilité publique par arrêté préfectoral le 5 octobre 2011.
- > Sentiers Courbet : équipement et interprétation des 4 itinéraires créés cette année.
- > Véloroute : réalisation des études d'amélioration de deux sections en mode partagé.



CHIFFRES CLÉS

- > 3 727 km de routes départementales.
- > 3 services territoriaux d'aménagement (STA) sur le département : relais de proximité de la Direction départementale des routes et des infrastructures, ils assurent localement la conduite des travaux.
- > 33 opérations partenariales de sécurité en agglomération menées avec les communes pour aménager les traversées de village.
- > 101 opérations programmées dans le cadre de la programmation routière territorialisée.
- > 14476 connexions au site d'information www.inforoute25.fr, dont 1341 visites via des smartphones pour la 1^{re} année de mise en service.
- > 6040 km d'itinéraires de promenade et de randonnée pédestre et VTT, dont 173 inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.



DÉPENSES 2011
40,907 M€
(7,8 % du budget global)

Aménager, développer le territoire & accompagner les projets locaux

Infrastructures routières et modes doux

Qualité et optimisation des services, maintenance et sécurisation du réseau, respect de l'environnement, interconnexion avec les réseaux de proximité et européens, itinéraires doux : telle est en quelques mots la ligne directrice de l'action départementale sur la question des infrastructures.

L'exploitation routière engagée sur la voie du développement durable

> généralisation du fauchage raisonné de façon à mieux protéger la flore et la faune des abords routiers > limitation des quantités de sel utilisé en viabilité hivernale pour un service rendu équivalent > achèvement du plan de régénération des chaussées lancé en 2010, comprenant 20% de techniques alternatives : un programme ambitieux de 320 chantiers sur une période de deux ans.

Au plus près des besoins des territoires > poursuite des travaux de modernisation et de sécurisation du réseau > mise en place des programmations routières territorialisées pour optimiser les travaux sur le réseau de desserte, des enveloppes financières couvrant l'ensemble des opérations routières sur des territoires regroupant plusieurs cantons.

De nouvelles étapes pour les modes doux > achèvement des aménagements de l'Eurovéloroute dans sa partie doubienne > enclenchement du projet de voie verte autour du lac Saint Point, déclaré d'utilité publique par le Préfet de Franche-Comté cet automne. Les travaux devraient démarrer en 2013 > autre étape significative : la création de 4 sentiers « Pays de Courbet – pays d'artiste », en résonance avec l'ouverture du musée en juillet 2011 pour une découverte éclairée du territoire de Courbet depuis Ornans, Flagey et la source de la Loue. > en parallèle, participation active à l'aménagement, l'entretien et la valorisation des sentiers de randonnée pédestre et VTT > entretien « écologique » des sentiers : désherbage thermique, utilisation de la traction animale sur l'axe Devecey-Moncey.



Périmètre des enveloppes territoriales pour le réseau de desserte



Du point de vue de...

ALBERT GROSPERRIN
maire de Vercel.

Le maire de Vercel évoque le projet d'interdiction du transit de poids lourds sur la route départementale 32, dans la traversée de sa commune.

« Cette route n'est pas calibrée pour le trafic de camions, et pourtant une quarantaine de 38 tonnes l'empruntent chaque jour, notamment en provenance d'Allemagne, de Suisse et d'Italie ». Un important trafic qui ne va pas sans désagréments majeurs. « Dans la traversée de Vercel, la RD 32 devient une rue étroite, les camions ne peuvent pas se croiser et doivent monter sur les trottoirs. Cela pose un vrai problème de sécurité, la vitesse n'est pas toujours respectée, il est déjà arrivé que des boîtes-aux-lettres soient arrachées à leur passage » explique Albert Groperrin. Excédés, les habitants de cette commune de 1500 habitants ont signé une pétition afin d'interdire la traversée par les poids-lourds, à dévier sur la route départementale 50, parallèle à la RD 32. « La RD 50, de Valdahon à Baume-les-Dames, a été aménagée pour recevoir le trafic de marchandises, mais les poids lourds continuent de passer par la RD 32. Je pense que les routiers choisissent la solution de facilité, c'est le trajet indiqué par les GPS, même s'il n'est pas vraiment plus court », estime le maire.

Un problème qui concerne tout autant Adam-les-Vercel et Epenoy, situées dans la continuité de l'axe et ainsi solidaires avec la commune de Vercel. En concertation avec le Conseil général, qui a ensuite soumis la demande au Préfet, le maire a pris un arrêté à la mi-2011 pour interdire le passage des poids lourds sur la RD 32. La démarche aboutira courant 2012 avec l'installation des panneaux sur l'axe routier, au bénéfice du cadre de vie mais aussi des nuisances environnementales. Albert Groperrin, satisfait de la concrétisation prochaine de son engagement, précise toutefois : « Avec le report du trafic, l'Etat va devoir sécuriser le carrefour de Vernierfontaine sur la route nationale 57, où débouche l'itinéraire de déviation ».



À hiver rigoureux, mobilisation maximale !

Neige, verglas et circulation routière ne faisant pas bon ménage, le Conseil général se mobilise pour garantir aux usagers un service performant de viabilité hivernale.

Chaque hiver, pas moins de 248 agents et 95 engins sont mis à disposition sur les 59 circuits de déneigement du Doubs, 24 h sur 24 et 7 j sur 7.

L'intervention est tout à la fois préventive (surveillance météorologique et épandage de sel juste avant l'arrivée des intempéries) et curative (salage des routes selon les niveaux de neige attendus, radage de la neige). Un patrouilleur transmet en temps réel les mesures qu'il prend sur un parcours défini.

S'il existe plusieurs types de produits à épandre sur la route, le Conseil général privilégie aujourd'hui la bouillie de sel. Ce mélange de saumure et de sel en grains se révèle particulièrement efficace, même à des températures bien en-dessous de zéro. De bonne adhérence, la bouillie de sel permet de réduire la consommation de sel pur, et ainsi de limiter les impacts environnementaux. De plus, le Doubs assure depuis 2009 sa propre production des produits de salage, la saumure étant fabriquée localement dans les 11 unités réparties sur le département.

En parallèle, l'information du public s'améliore sans cesse, le site www.inforoute25.fr, qui fait état des conditions de circulation, propose désormais une application sur Smartphone. Également, durant toute la période hivernale, le Conseil général met en place une cellule dédiée aux journalistes : « contact média », apporte une réponse en direct tous les matins dès 6h30.



FOCUS 2011

- > Branche Est de la LGV Rhin-Rhône : participation du Conseil général à hauteur de 39 millions d'€ pour la première tranche, sur un tracé de 140 kilomètres.
- > Renouvellement du marché de transport individualisé, qui concerne 428 élèves handicapés et élèves des classes spécialisées.
- > Une innovation à la rentrée 2011 : le renouvellement automatique des titres de transport de l'année précédente a été expérimenté auprès de 18 190 élèves poursuivant leur scolarité dans un même cycle, ce qui a permis d'avancer le calendrier de distribution des titres en mai au lieu de septembre.
- > La période 2009-2011 a vu la création de 6 services de Transport à la demande supplémentaires en milieu rural, portant à 14 le nombre de services à l'initiative des Communautés de communes (327 communes concernées au total, soit la moitié des communes du Doubs).
- > Redéfinition des circuits scolaires.
- > Soutien aux projets de cantines scolaires portés par les communes (en lien avec le transport méridien) : 4 projets de création aidés.



CHIFFRES CLÉS

Transport de voyageurs Mobidoubs

- > 9 véhicules en circulation chaque jour.
- > 43 communes concernées.
- > 133 282 voyageurs sur les lignes A et A express (78 082 voyageurs) de septembre 2010 à août 2011.
- > 11 044 voyageurs sur la ligne B de septembre 2010 à août 2011.
- > Exploitants : Monts-Jura (lignes A et A express) et Régie départementale des transports du Doubs (ligne B).

Transport à la demande

- > soutien à 14 structures intercommunales, 327 communes concernées soit plus de la moitié des communes du Doubs.

Transport scolaire

- > 524 circuits de transport scolaire, dont 37 au profit des élèves internes et 65 circuits de transport individualisé pour un total de 28 741 élèves transportés (ayants droit ou non).
- > Titres de transport délivrés à la rentrée 2011: 34 % d'écoliers, 35 % de collégiens et 30 % de lycéens.

Aménager, développer le territoire...

Les transports collectifs

Les enjeux de mobilité, entendue dans le sens d'équitable et de durable, irriguent les politiques départementales en faveur du transport de voyageurs et de scolaires. Les préoccupations s'attachent tout autant à tisser un réseau serré avec les territoires voisins, à faire en sorte que tout habitant puisse se déplacer en tout point du département, à accompagner l'essor des modes alternatifs à la voiture individuelle.

Le TGV Rhin-Rhône, « connecteur de territoires ». Mise en service le 11 décembre 2011, la première tranche de la branche Est de ligne à grande vitesse de Mulhouse à Dijon signe l'engagement des collectivités partenaires en faveur d'un rapprochement des territoires régionaux et d'une attractivité renforcée, plaçant le Doubs au cœur de l'axe européen. Les réflexions quant à la programmation de la deuxième tranche sont d'ores et déjà lancées.

Un réseau de transport de voyageurs optimisé. Depuis septembre 2009, le réseau est structuré autour des 3 lignes Mobidoubs : A, A express et B reliant Besançon et Pontarlier, Pontarlier et Montbéliard. Connaissant une fréquentation croissante, elles s'articulent de plus en plus avec les réseaux urbains et les trains régionaux, permettant également des correspondances en direction de Neuchâtel. Cette année, l'amélioration des horaires des lignes A et B permet de relier Neuchâtel depuis Besançon en moins de 2 heures. Dès 2012, les lignes Modidoubs se compléteront de la ligne sur réservation C, de Quingey à Besançon. La rubrique « transport Mobidoubs » du site www.doubs.fr, en constante évolution, délivre des informations en temps réel sur les conditions de fonctionnement des lignes en période perturbée (neige, grève...).

Un transport scolaire gratuit pour tous les élèves du Doubs. Le Conseil général du Doubs compte parmi les Départements qui ont opté pour un transport scolaire entièrement gratuit pour les familles sur la base, essentiellement, d'un aller-retour par jour (sauf dans les périmètres de compétence des communautés d'agglomération CAGB et PMA). Cette prise en charge s'effectue au moyen du réseau de transport scolaire ordinaire ou du réseau de transport individualisé. Ce dernier dessert plus spécifiquement les établissements d'enseignement spécialisé ou adapté. En l'absence de prise en charge totale ou partielle, des aides sont versées aux familles. Ces trois dernières années, le renouvellement des marchés sur les secteurs de Montbéliard, Pontarlier et Besançon a été l'occasion de réduire le nombre de kilomètres parcourus, pour atténuer l'impact carbone.



Le Conseil général, autorité organisatrice des transports de 1^{er} rang

C'est la loi d'orientation sur les transports intérieurs du 30 décembre 1982 qui consacre cette qualité au Conseil général, s'appliquant sur l'ensemble du territoire départemental. Depuis 1999, une nouvelle loi confère également cette qualité aux communautés d'agglomération sur leur périmètre de compétences.

Le Conseil général assure ainsi ses missions de transport sur toutes les zones du département non couvertes par les agglomérations. Il organise ainsi le transport routier interurbain de voyageurs et le transport scolaire, qu'il met en œuvre.

Il conduit par ailleurs la politique du Transport à la demande en milieu rural (sur les zones non couvertes par les lignes de transport de voyageurs), dont les services sont portés par les Communautés de communes et les syndicats mixtes, après délégation de la compétence transport par le Conseil général.

Enfin, il délivre les autorisations de circuler aux usagers qui en font la demande, dans la limite des places disponibles, comme alternative au transport collectif.

L'amélioration en continu du réseau départemental passe par la complémentarité avec les réseaux locaux et extra-locaux, mais aussi par le souci d'optimisation des correspondances et de l'accessibilité des lignes, etc., sans oublier une communication dynamisée et une attention portée à la concertation (comité de lignes).

L'ACTION DÉPARTEMENTALE INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

au regard des 5 finalités
du développement durable

Cette présentation des actions engagées impactant positivement le développement durable ne doit pas être confondue avec une évaluation. La notice complète se trouve en page 11.



- équité d'accès aux services de proximité et aux équipements structurants sur l'ensemble du territoire
- maillage territorial et réponses aux besoins des populations
- mobilité sur tout le territoire
- information et orientation des usagers
- concertation et co-construction de projets
- équilibres urbain/rural



- satisfaction des besoins essentiels
- lutte contre l'exclusion



- aménagement territorial équilibré
- recours à l'emploi local
- clauses d'insertion dans les marchés publics
- innovation et expérimentation



- amélioration du bilan d'émissions de gaz à effet de serre
- diminution des déplacements individuels automobiles
- impacts sur la qualité de l'air
- réalisation d'un bilan carbone

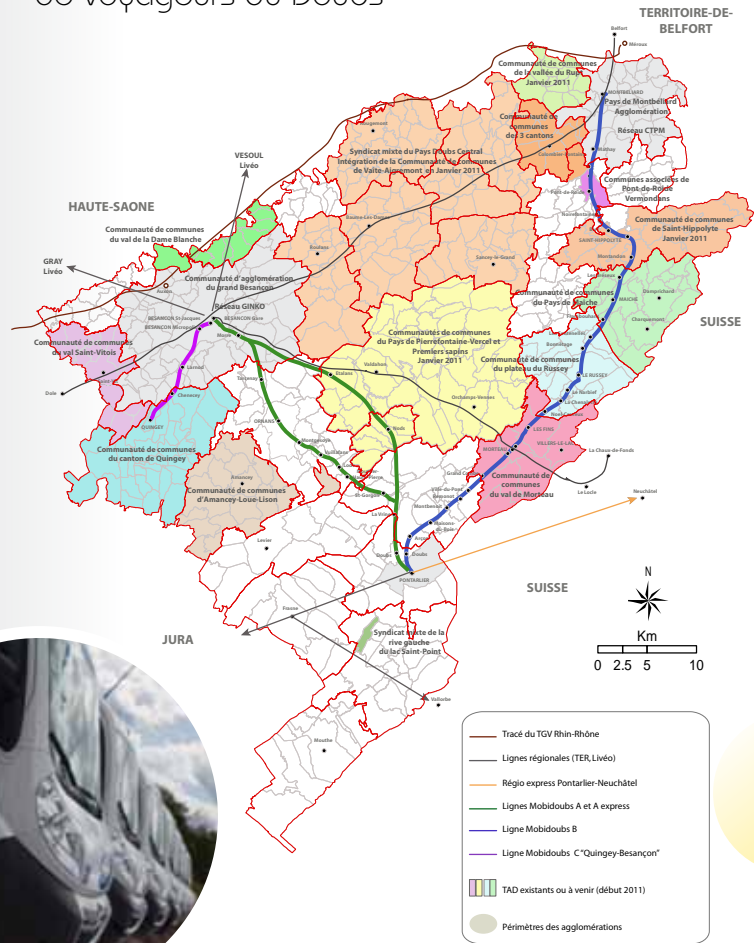


- utilisation de produits et de techniques alternatives sur les chantiers publics
- réduction, réutilisation, recyclage des déchets



DÉPENSES 2011
30,380 Me
(5,8 % du budget global)

Plan départemental de transports de voyageurs du Doubs



Du point de vue de...

CLAUDE BUDRY
représentant de l'Association Transport et
Environnement (ATE) en Suisse, section neuchâteloise.

« Notre association initie des actions autour des mobilités douces, que ce soit les transports publics, les itinéraires pédestres et cyclables, les zones 30 en ville, ou encore l'incitation des entreprises à mettre en place un plan de déplacement, comme des navettes d'entreprises, le covoiturage, l'accès aux transports collectifs », explique Claude Budry. En tant que responsable des liaisons transfrontalières au sein de l'ATE, il porte une attention particulière aux améliorations apportées par le Conseil général à la connexion entre le Doubs et la Suisse. « Déjà, on a senti un grand changement depuis 2009 avec la création de la ligne A, qui permet de relier plus facilement la vallée de la Loue à Neuchâtel. Avant 2009 c'était quasiment impossible en transport public ». Il évoque également les nouveaux horaires mis en place en décembre 2011. « Le Conseil général a fait des efforts importants pour les correspondances en gare de Pontarlier par bus et train. J'ai récemment fait le trajet Neuchâtel-Besançon en passant par Ornans en 2 heures et 13 minutes très précisément, avec un temps d'attente de 4 minutes à Pontarlier, c'est vraiment idéal pour un transport public. »

Participant activement au Comité de ligne A Mobidoubs, il en salue l'exercice démocratique, de telles instances n'existant pas en Suisse. « Je suis flatté par l'accueil fait à notre association, des réponses concrètes données à nos attentes, comme l'amélioration des liaisons ou même l'indication des jours fériés sur les fiches horaires, qui ne sont pas nécessairement connus par les usagers Suisses ».

Un axe de progrès ? « Il resterait à offrir des correspondances à Morteau pour les frontaliers circulant depuis la vallée du Doubs vers la Chaux-de-Fonds, n'oublions pas que certains usagers sont captifs des transports publics et des temps d'attente, ne pouvant disposer de véhicule personnel. »



FOCUS 2011

- > Lancement du Schéma directeur de l'aménagement numérique, visant une couverture globale très haut débit du Doubs.
- > Achèvement et inauguration du pôle muséal Courbet en juillet 2011.
- > Signature en 2011 d'une convention de partenariat entre le Conseil général et le SDIS pour favoriser l'engagement des agents départementaux comme pompiers volontaires.

Collèges :

- > Signature de la convention de partenariat entre l'Etat et le Conseil général concernant le Plan pluriannuel d'investissement des collèges publics du Doubs (février 2011).
- > Travaux des collèges Stendhal (Besançon), de Rougemont, du Russey.
- > Regroupement des collèges Brossolette et Pergaud à Montbéliard.
- > Lancement du programme de renouvellement du parc informatique dans les collèges, et de développement des outils numériques dans les salles multimédia.
- > 34 conventions signées pour une mutualisation des équipements sportifs communaux et des équipements des collèges.

Aides aux communes et projets de territoires :

- > Intégration des critères du développement durable pour l'éligibilité des projets soutenus.
- > Assistance informatique aux communes : le Conseil général propose une aide technique à 587 petites communes par l'installation de logiciels, la formation des secrétaires de mairie, la maintenance et assistance informatique.
- > Digitalisation des cadastres du Doubs finalisée à la fin 2011 pour l'ensemble des cadastres papier des 594 communes du département.



CHIFFRES CLÉS

- > T.I.C. : 89 communes rurales engagées dans le dispositif de desserte du moyen débit.
- > Services de secours (SDIS) : intégration de 3 centres d'intervention communaux. Programme immobilier : achèvement des centres de secours de Saint-Vit et des centres d'intervention communaux des Fourgs, des Marais de Saône, d'Avoudrey, démarrage de la construction du centre d'Etupes.

Soutiens aux projets territoriaux :

- > 28 équipements socioculturels dans les communes de - 10 000 habitants > 5 opérations d'aménagement d'espaces publics centraux aidées > 4 dossiers de requalification des espaces urbains dans les quartiers sensibles > 7 aménagements de bourgs > 79 opérations de soutien aux bâtiments communaux (mairies et écoles) > 4 projets de cantines scolaires.

Aménager, développer le territoire...

Équipements, collèges et services sur les territoires

Un haut niveau de services permet sans conteste d'accroître la capacité des territoires du Doubs à attirer et à retenir les habitants et les entrepreneurs. Dans les espaces ruraux, une dynamique de projets et un taux d'équipements satisfaisant restent garants de la vitalité des bourgs et des villages.

Le très haut débit en ordre de marche. L'attractivité des communes et des zones d'activités économiques passe nécessairement par l'accès aux technologies de l'information. À terme, le Conseil général, en partenariat avec l'Etat, la Région et les collectivités locales, devrait substituer le réseau téléphonique cuivre existant (qui permet de bénéficier de l'ADSL) par un réseau de fibre optique plus performant. Parmi les actions déjà lancées sur les territoires > la résorption des zones blanches par la desserte en moyen débit des communes exclues partiellement ou totalement de l'ADSL > le soutien aux projets de haut débit des syndicats mixtes des agglomérations de Montbéliard et de Besançon.

Des services de secours sur tout le territoire. L'accès facilité aux secours de proximité demande d'accompagner le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) dans ses missions > poursuivre l'intégration des 11 centres d'intervention communaux > programmer et lancer les travaux de construction et de réhabilitation des centres de secours > inciter les agents du Conseil général à s'engager comme sapeurs-pompiers volontaires.

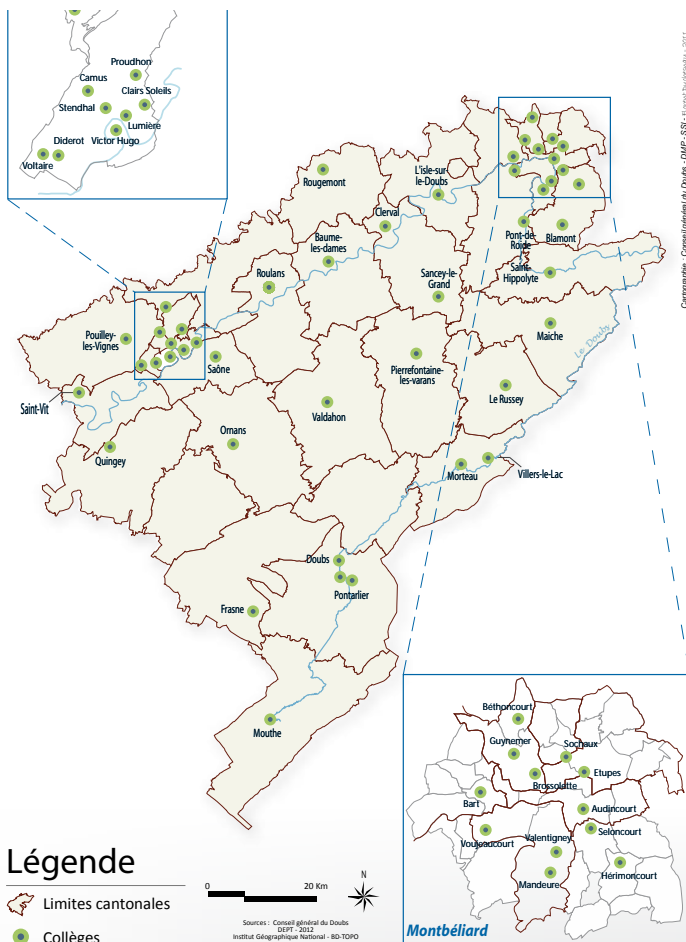
Le développement durable s'invite dans les collèges. Dans le cadre de la programmation des collèges (restructuration ou construction), les objectifs de développement durable ont été renforcés > les travaux doivent respecter autant que possible l'environnement > les bâtiments doivent consommer le moins d'énergie possible (niveau « BBC » pour certains) > ils doivent être totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite > ouverts sur leurs quartiers, les collèges restructurés doivent disposer d'une salle polyvalente, voire de salles sportives accessibles aux associations locales.

Des équipements publics en phase avec les besoins des populations.

Le Conseil général accompagne les projets de communes ou de leurs groupements sur la base > des besoins territoriaux identifiés avec les élus et les partenaires départementaux (Développement 25, ADIL, CAUE,...) > de la prise en compte des exigences du développement durable sur les champs de l'énergie, des circuits locaux de construction, de l'accessibilité, de la fonction sociale, etc. (éco-conditionnalité des aides).



Programme des collèges : point d'avancement au 31 décembre 2011



34
35



Collèges : un enjeu-clé de l'équilibre des territoires

Aujourd'hui, le Doubs compte 45 collèges publics (sur 46 sites) pour 21 236 collégiens. Des établissements qui font vivre les zones rurales, et, de fait, jouent un grand rôle dans l'attractivité des territoires.

21 collèges ont d'ores et déjà été rénovés, 1 collège a été construit (« Lucie Aubrac » à Doubs), d'autres sont en cours de réaménagement, et un nouveau collège verra bientôt le jour à la Petite Hollande (Montbéliard).

Si l'action pédagogique revient à l'État, le Conseil général est responsable de la construction et de la modernisation des collèges, mais aussi de leur équipement, leur fonctionnement et de la restauration. Mais la politique départementale ne s'en tient pas là, tant elle œuvre, par de multiples dispositifs, à l'épanouissement des collégiens, pour une réussite autant éducative que citoyenne.

> aide aux familles les plus démunies (bourses, accès aux demi-pensions et au sport) > actions sur l'équilibre nutritionnel dans les cantines > déploiement des Espaces numériques de travail (ENT) > offres culturelles à disposition des collégiens > actions de solidarités internationales.



DÉPENSES 2011
67,563 M€
(12,9 % du budget global)



FOCUS 2011

- > Inauguration du musée Courbet le 1^{er} juillet 2011 à Ornans, et lancement du volet « Grands paysages » (4 sentiers en résonance avec l'œuvre du peintre). - plus de 50 000 visiteurs accueillis de juillet à décembre 2011.
- > Les Archives départementales, pionnières en France en archivage électronique, dans le cadre d'une expérimentation lancée au plan national en 2010 et 2011.
- > Première exposition virtuelle proposée par les Archives départementales.
- > Accueil de la coupe du monde de combiné nordique en janvier 2011 sur le tremplin de Chaux-Neuve allongé et mis aux normes internationales.
- > Engagement de contrats de développement avec les 5 clubs sportifs les plus prestigieux pour la saison 2011-2012.



CHIFFRES CLÉS

- > 800 artistes présents à l'événement Amateurs en scène à la Saline royale d'Arc-et-Senans en juin 2011, 4279 spectateurs.
- > Les Mots Doubs (10^e édition en 2011) : 250 auteurs pour plus de 30 000 visiteurs, 1500 collégiens participant aux ateliers.
- > 66 spectacles programmés dans le cadre de la Saison culturelle 2011/2012, 54 communes participantes.
- > 16 expositions présentées dans les 3 espaces départementaux.
- > Réseau de 237 bibliothèques partenaires de la Médiathèque départementale, ayant bénéficié de 258 765 prêts de documents et comptabilisant 56 791 inscrits.
- > Soutien à la création de 3 nouvelles bibliothèques et mise en place de 3 réseaux de proximité.
- > 60 structures culturelles soutenues (écoles de musique et projets d'animation culturelle), dont 3 conservatoires.
- > 121 772 connexions au site Internet des Archives départementales (+ 35 % depuis 2010).
- > 63 opérations de sauvegarde du patrimoine, dont 14 au titre du patrimoine classé ou inscrit.
- > Restauration des sites du fort du Mont-Bart (Bavans) et château de Montfaucon.
- > 2 700 collégiens bénéficiant du dispositif Doubs pass sport (saison 2010/2011).
- > 86 manifestations sportives soutenues, 18 000 participants et 40 000 spectateurs.
- > 116 clubs sportifs locaux soutenus, 54 clubs amateurs de haut niveau, 10 pôles sportifs « espoir » et « France ».
- > 107 bourses de scolarité accordées à des collégiens et lycéens pour la pratique du sport de haut niveau.
- > 6 jeunes sportifs de haut niveau bénéficient d'une subvention.



DÉPENSES 2011

12,075 M€

(2,3 % du budget global)

Aménager, développer le territoire...

Sport, culture et patrimoine

Activités et manifestations sportives, développement culturel et valorisation du patrimoine s'imposent comme les moteurs de l'animation et du rayonnement des territoires, jusqu'au-delà des frontières régionales. S'ils ont des effets d'entraînement touristique, ils révèlent avant tout la bonne santé des réseaux locaux, activement soutenus par l'institution départementale.

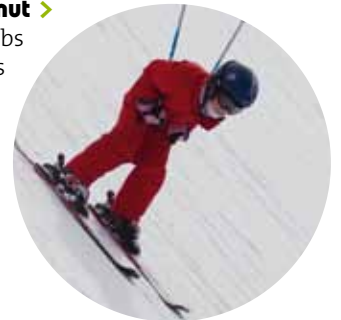
Passeur d'histoire, un patrimoine à faire vivre et partager > événement majeur de l'année 2011 : l'ouverture du pôle muséal Courbet, dont le succès ne s'est pas fait attendre > restauration et valorisation des sites propriétés du Conseil général : la Saline royale, le musée Courbet, le Fort Griffon > participation aux opérations sur les autres sites départementaux et aux réseaux de valorisation du patrimoine > numérisation et mise en ligne progressive des inventaires de collections et de nombreux documents des Archives départementales.

Vecteur de développement territorial et créatrice de lien social, la culture

à portée de tous > une sensibilisation renforcée des collégiens à la culture (cinéma, spectacle, art contemporain) > des événements grand public diffusés sur les territoires (Saison culturelle, Amateurs en scène) > un grand rendez-vous convivial autour de la littérature (les Mots Doubs) > une politique de soutien à la lecture et un rôle affirmé de tête de réseau joué par la médiathèque départementale > un soutien aux arts vivants et aux structures culturelles, dont les écoles de musique > des initiatives culturelles portées par les Archives départementales (expositions, ateliers et animations auprès de différents publics) > un encouragement aux pratiques culturelles amateurs.

Professionnel ou de loisir... du sport tout azimut

soutien aux comités sportifs départementaux, aux clubs de haut niveau, à l'événementiel sportif et aux sportifs de haut niveau > des initiatives spécifiques en faveur de la jeunesse (sport scolaire, dispositif Doubs pass sport, actions de Repop Franche-Comté auprès des enfants en surpoids,...) et des sportifs handicapés > une attention particulière portée aux sports et loisirs de pleine nature > soutien à la rénovation et à la construction des équipements sportifs.

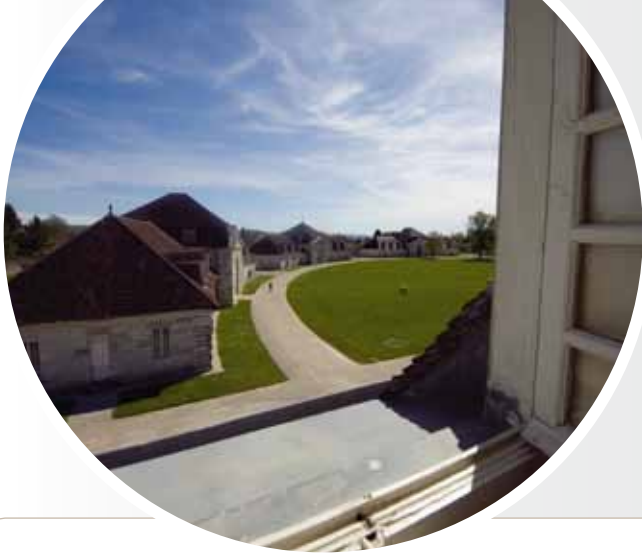


La Saline royale, de l'architecture visionnaire à la Cité des Utopies

La Saline royale à Arc-et-Senans, site patrimonial unique est un atout considérable pour le Doubs. Ce lieu singulier, classé depuis 1982 au Patrimoine mondial de l'Unesco, est tout à la fois un chef-d'œuvre d'architecture industrielle (manufacture royale dédiée à la production de sel, construite entre 1775 et 1779 par Claude Nicolas Ledoux), un centre de rencontres culturelles et de formation, un espace muséographique, et même un hébergement touristique avec sa dizaine de chambres d'hôtes récemment aménagées.

Empreinte de l'esprit visionnaire de son architecte, la Saline royale se réapproprie les valeurs de l'utopie en développant une approche nouvelle, croisant création artistique, recherche et innovation : « la Cité des utopies ».

Véritable outil de développement territorial, la Saline royale s'engage par ailleurs sur un projet franco-suisse à résonance culturelle et touristique : la « via Salina », ancienne voie de transport du sel comtois. À pied, à vélo ou en voiture, cet itinéraire dédié au sel reliera trois sites classés au Patrimoine mondial de l'Unesco (Saline royale, grandes salines de Salins-les-Bains, centre historique de Berne).



Du point de vue de...

FLORENCE DELAPORTE
écrivain en résidence d'auteur à la ferme de Flagey.

La première résidence d'auteur du Doubs a été créée en 2011 sous l'impulsion conjointe du Centre régional du livre de Franche-Comté et de la Médiathèque départementale du Doubs, en partenariat avec la Médiathèque intercommunale d'Amancey-Loue-Lison et les éditions Aencrages and Co.

Florence Delaporte, auteure lyonnaise, a été accueillie en octobre et novembre dernier à la ferme de Flagey. Premières impressions : « *Je suis tombée amoureuse de la région, vivre face aux vaches en pleine campagne... cela m'a fait un effet bœuf !* » dit-elle en souriant. « *J'apprécie particulièrement l'art de vivre franc-comtois, les gens, leur accueil. J'ai été surprise par le bon niveau de culture des Comtois, leur exigence, leur implication, jusque dans les petits villages* ».

Au cours de la résidence, elle a animé un atelier de fabrication et d'édition avec les élèves d'une classe de CM1-CM2 d'Amancey, autour de son ouvrage *Lali*, publié depuis avec le concours du Conseil général. Elle souligne l'excellente préparation du projet ainsi que l'accompagnement dont elle a bénéficié au cours de son séjour.

« *L'institutrice s'est emparée du projet bien en amont, en partageant mes textes avec ses élèves. J'ai aussi été très régulièrement en contact avec la Médiathèque départementale, c'était très important pour moi de pouvoir m'appuyer humainement et techniquement sur ces personnes* ».

Avec le recul, que retire Florence Delaporte de cette expérience ? « *Cela m'a réconcilié avec beaucoup de choses, je rêve de revenir en Franche-Comté, il y a ici un vrai respect du public et une haute exigence culturelle* ».



36
37

Fr-Comté / Doubs
2008 : 1140 / 459
2009 : 1149 / 463
2010 : 1161 / 464

Nombre d'équipements sportifs en 2011

Sources : insee Connaître la Franche-Comté / RES du Ministère de la santé et des sports

Fr-Comté / Doubs
2008 : 709 / 343
2009 : 707 / 341
2010 : 712 / 337

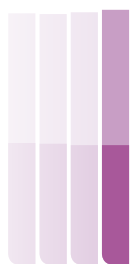
Fr-Comté / Doubs
2008 : 463 / 175
2009 : 405 / 179
2010 : 415 / 182

Fr-Comté / Doubs
2008 : 228 / 92
2009 : 218 / 87
2010 : 217 / 88

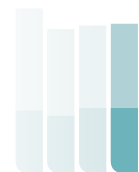
Fr-Comté / Doubs
2008 : 120 / 54
2009 : 120 / 55
2010 : 124 / 58



464
terrains de
grands jeux
(1175 en Fr-Comté)



337
cours
de tennis
(719 en Fr-Comté)



182
salles
multisports
(420 en Fr-Comté)



88
équipements
équestres
(220 en Fr-Comté)



59
bassins de
natation
(129 en Fr-Comté)

L'ACTION DÉPARTEMENTALE ÉQUIPEMENT ET SERVICES, SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE

au regard des 5 finalités du développement durable



- satisfaction des besoins essentiels
- lutte contre l'exclusion
- égalité des chances
- éducation et formation
- accessibilité à la culture, au sport et aux loisirs
- amélioration du cadre de vie
- accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite



- équité d'accès aux services de proximité et aux équipements structurants sur l'ensemble du territoire
- maillage territorial en services et équipements
- information et orientation des usagers
- concertation et coconstruction de projets
- équilibres urbain/rural
- valorisation des spécificités locales (patrimoine,...)



- aménagement territorial équilibré
- recours à l'emploi local
- circuits économiques locaux
- innovation et expérimentation
- accompagnement des porteurs de projets locaux
- éco-conditionnalité des aides



- sobriété énergétique des bâtiments
- promotion des énergies renouvelables
- réalisation d'un bilan carbone
- sensibilisation et éducation à l'environnement

Cette présentation des actions engagées impactant positivement le développement durable ne doit pas être confondue avec une évaluation. La notice complète se trouve en page 11.



FOCUS 2011

- > Création du syndicat mixte d'aménagement du Dessoubre et de valorisation du bassin versant en août 2011, élaboration du programme d'actions.
- > Finalisation du projet de fusion des syndicats mixtes d'aménagement de la moyenne vallée de l'Ognon (SMAMVO) et de la basse vallée de l'Ognon (SMABVO).
- > Finalisation du programme de restauration de la vallée du Doubs pour engager une démarche de contrat de vallée.
- > Couverture effective fin 2011 des principaux bassins versants du Doubs par un schéma de restauration ou en cours d'étude (sauf bassin de l'Allan prochainement couvert par un SAGE).
- > Lutte contre les pollutions diffuses : achèvement de l'opération lancée sur la vallée du Dessoubre (maîtrise de la gestion du stockage et épandage des effluents d'élevage) et lancement d'une opération sur le bassin de la Loue, avec la reprise des plans d'épandage existants sur les zones sensibles, en partenariat avec l'Agence de l'Eau, la Chambre d'agriculture et le GRAPE.
- > Lancement d'une démarche partenariale d'identification et de résorption des points noirs d'écrasement de la petite faune.
- > Réhabilitation des infrastructures nécessaires au pastoralisme pour reconquérir les paysages de prébois sur le site ENS départemental des Bâties, à Mouthé.
- > Education et sensibilisation sur le bassin de la Loue : module de formation à destination des écoles et lycées agricoles autour des enjeux de préservation de la ressource en eau, en lien avec la Maison nationale de l'eau et de la pêche ; opération collective auprès des industriels (Région, Conseil général, CCI).



CHIFFRES CLÉS

- > 265 conventions avec les communes et leurs groupements dans le cadre du SATE, 4 accompagnements à la création de nouveaux services publics d'assainissement non collectif (SPANC).
- > 11 nouvelles stations d'épuration (STEP) soit un total de 300 STEP pour 729 Equivalents Habitants à l'échelle départementale.
- > 11 sites « Espaces naturels sensibles » (ENS) dotés d'un plan de gestion et d'interprétation, dont 3 sites propriétés du Conseil général.
- > 53 projets « Sur la piste des ENS » déposés par les écoles et les collèges.



DÉPENSES 2011

9,097 M€

(1,7 % du budget global)

Sauvegarder les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique

Préserver les ressources en eau et la biodiversité

Le devenir des territoires du Doubs repose en grande partie sur la qualité de l'eau, des zones humides et des espaces naturels, ressources largement sollicitées par les activités humaines (économie, agriculture, habitat, loisirs et tourisme). Agir sur les pressions qui affectent les ressources, assurer une bonne gestion des milieux naturels, associer les populations et intégrer les enjeux environnementaux dans les politiques départementales contribuent à maintenir des usages raisonnés et à préserver le « patrimoine doubsien » (paysages remarquables, richesse de la biodiversité).

Eau : une approche globalisée par bassins versants, une préoccupation constante de la qualité de l'eau potable > amélioration de la qualité de l'eau et de la gestion des services, en lien avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée > assistance technique (SATE) aux communes pour protéger les captages d'eau potable, renforcer la qualité des équipements et des services d'eau potable et d'assainissement, notamment dans les secteurs ruraux > soutien aux projets de restauration des rivières > participation à l'observatoire départemental de l'eau (suivi de la qualité des milieux aquatiques) piloté par l'ONEMA et l'Agence de l'Eau.

Biodiversité et milieux naturels : trame verte et bleue régionale et réseau des « Espaces naturels sensibles » du Doubs > participation à la constitution des corridors écologiques régionaux au travers des politiques départementales d'aménagement foncier et la gestion équilibrée du domaine routier et des forêts départementales > déploiement de la compétence départementale sur les Espaces naturels sensibles : acquisition des terrains, préservation et ouverture des sites au public > soutien à la lutte contre les espèces invasives.

Implication des professionnels, sensibilisation des publics > accompagnement de la profession agricole dans l'amélioration de la gestion des effluents d'élevage et des systèmes d'exploitation > développement des programmes d'éducation à l'environnement dans les écoles et collèges du département > organisation d'expositions et de conférences grand public.



De l'eau, des poissons... et des hommes !

1 200 km de cours d'eau, 700 hectares de lacs, indéniablement notre département se partage entre le bleu de ses rivières et le vert de ses vallées. Le Doubs, long de 453 km (dont 430 en France) le traverse d'est en ouest. Positionné au 10^e rang des cours d'eau français par sa longueur, le Doubs bénéficie d'un débit abondant mais néanmoins très irrégulier, entre périodes d'étiage sévère et fortes crues.

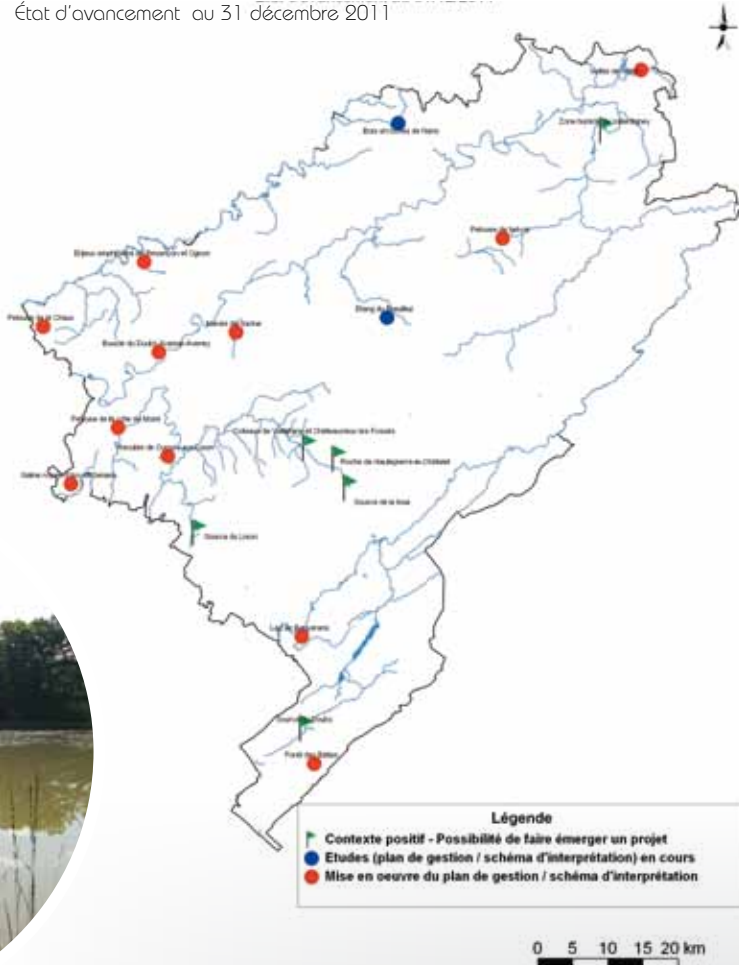
Irrigué par un important réseau de rivières (dont le Doubs, la Loue, l'Ognon, le Cusançin, le Dessoubre,...), le département jouit d'une très bonne réputation en matière de pêche et de loisirs aquatiques. La qualité des milieux, globalement bonne, montre cependant une tendance à la dégradation pour certains paramètres. On se souvient encore de l'épisode de mortalité piscicole de la Loue en 2010. Depuis, le « plan Loue » continue à se déployer pour lutter contre toutes les sources de pollution.

Outre la pêche et les activités récréatives, le Doubs supporte des usages économiques tels que la production hydroélectrique, qui doit être rendue compatible avec le bon fonctionnement du cours d'eau, et le tourisme fluvial le long du canal du Rhône au Rhin (branche sud, 237 km).



Schéma départemental des espaces naturels sensibles du Doubs

État d'avancement au 31 décembre 2011



Du point de vue de...

ANDRÉ PÉQUIGNOT
Président du Syndicat mixte d'aménagement de la vallée du Dessoubre et de ses affluents.

Créé en août 2011, le syndicat mixte est issu d'un travail de longue haleine, porté depuis plusieurs années par une forte volonté locale. André Péquignot nous en dit plus. « Cela fait depuis 2003 que l'on pousse à la création d'un syndicat sur le bassin du Dessoubre. Une étude a pu être conduite en réunissant les communautés de communes de Saint-Hippolyte, de Maîche, de Dessoubre et Barbèche, du Russey et de Pierrefontaine Vercel. La création du Syndicat mixte a suivi avec les cinq intercommunalités, avec l'appui du Conseil général, de l'Agence de l'eau et de l'Etat ».

Le président évoque les principaux axes opérationnels à lancer dès 2012 : la restauration de la continuité écologique et la conservation de la ripisylve, mais aussi l'amélioration de la qualité de l'eau, bien que cet axe ne relève pas d'une compétence directe du syndicat. André Péquignot illustre ses propos par quelques exemples. « Il faudra d'abord réaménager les seuils comme les anciennes écluses et barrages devenus obsolètes, et qui gênent la remontée des poissons depuis l'aval. Ou encore supprimer les passages busés pour laisser le ruisseau qui rejoint le Dessoubre dans son état naturel ».

L'aménagement des berges du Dessoubre sera ainsi à l'honneur, tout comme les pertes karstiques de la Rêverotte entraînant aujourd'hui un déficit en eau. La question de la qualité de l'eau pourra passer par une incitation aux 78 communes du syndicat à améliorer leurs systèmes d'assainissement. Pour conclure, le président met l'accent sur le mode de gouvernance mis en place, pour lequel il a bénéficié d'une aide du Conseil général. « Le syndicat est composé d'un comité d'experts, qui réunit nos financeurs et les instances de la pêche et de l'agriculture. Nous avons également repris à notre compte le Comité de pilotage Natura 2000, financé par l'Etat, le recrutement d'un technicien de rivière nous permettant ainsi de coordonner ces enjeux naturels avec les enjeux agricoles et touristiques ».

L'ACTION DÉPARTEMENTALE ENVIRONNEMENT

au regard des 5 finalités du développement durable



- satisfaction des besoins essentiels
- amélioration du cadre de vie



- gestion intégrée et concertée des milieux
- équilibres espaces urbanisés et milieux naturels
- utilisation rationnelle des ressources naturelles
- usages agricoles respectueux de l'environnement
- sensibilisation et éducation à l'environnement
- réduction, réutilisation, recyclage des déchets
- éco-gestes dans les pratiques professionnelles



- maîtrise des consommations et sobriété énergétique des bâtiments
- promotion des énergies renouvelables
- diminution des émissions de gaz à effet de serre



- aménagement territorial équilibré
- circuits économiques de proximité
- développement des filières locales
- accompagnement des porteurs de projet sur les territoires
- éco-conditionnalité des aides.



- concertation et coconstruction de projets
- information et orientation des usagers
- valorisation des spécificités locales

Cette présentation des actions engagées impactant positivement le développement durable ne doit pas être confondue avec une évaluation. La notice complète se trouve en page 11.





FOCUS 2011

- > Lancement de l'élaboration du Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PPGDND).
- > Réalisation d'un chantier expérimental comprenant la valorisation des mâchefers en aménagements routiers.
- > Accompagnement de 5 communautés de communes en vue de la mise en place de la redevance incitative (études préalables).
- > Accompagnement aux actions locales de gestion de la matière organique (compostage, lombricompostage, plates-formes de déchets verts...).
- > Soutien aux actions de prévention («ménages presque parfaits», promotion des couches lavables...).
- > Appui à l'extension d'une ressourcerie-recyclerie pour augmenter le tonnage de déchets détournés de l'élimination.
- > Construction du collège de la Petite Hollande selon un objectif de bâtiment BBC (Montbéliard) ; travaux d'amélioration des performances énergétiques de 3 collèges (Le Russey, Rougemont et «Stendhal» à Besançon).
- > Location d'un bâtiment pour les services sociaux à Besançon, selon la norme Haute Qualité Environnementale (HQE), labellisé HPE.
- > Réalisation de diagnostics énergétiques associés à des plans d'actions pour l'amélioration des performances énergétiques des exploitations agricoles (dans le cadre du PMBE).
- > Accompagnement du plan d'approvisionnement territorial du pays des Portes du Haut-Doubs (étude).
- > Stages à destination des agents du Conseil général : thème «environnement et sobriété énergétique», thème «performances énergétiques».



CHIFFRES CLÉS

- > 8000 achats de composteurs et 75 de lombricomposteurs pour les structures intercommunales.
- > Soutien à la création de 4 plates-formes de broyage des déchets verts.
- > Accompagnement financier de la première installation de stockage de déchets inertes, sous maîtrise d'ouvrage intercommunale.
- > 53 diagnostics énergie/climat effectués dans les exploitations agricoles, dans le cadre du Programme de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE).
- > 6 conférences dédiées à l'éco-conduite et les risques routiers à destination des agents du Conseil général.
- > 8 projets de construction de chaufferies et/ou de réseaux de chaleurs soutenus en 2011, portant à 84 le nombre de chaufferies bois dans le Doubs.



DÉPENSES 2011

0,628 M€

(0,1 % du budget global)

Gestion des déchets, efficacité énergétique et énergies renouvelables

De la production à la valorisation, la gestion des déchets devient prégnante au moment où le Grenelle de l'environnement instaure des objectifs de réduction de 7 % des déchets produits par habitant d'ici à 2012. Par ailleurs, et conformément à l'objectif européen de diminuer de 20 % les émissions de gaz à effet de serre à échéance 2020 (par rapport à 1990), le Conseil général tient un engagement encore plus ferme : réduire d'autant ses propres émissions, mais à l'horizon 2017, tout en incitant ses partenaires publics à le suivre sur cette voie.

Une double perspective : réduire les déchets à la source et valoriser la matière produite.

En partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le Conseil général apporte un appui technique et financier aux communes qui misent sur les actions de prévention de la production de déchets. L'accompagnement se réalise par > la promotion du compostage, individuel et collectif > les études de faisabilité de redevance incitative > des actions de prévention plus spécifiques de type ressourcerie ou promotion des couches lavables,... > l'achèvement du programme de résorption des anciennes décharges communales.

Sobriété et efficacité énergétiques : les maîtres mots des activités départementales.

Cela passe par une meilleure gestion des services et du patrimoine départemental, associée à une sensibilisation accrue des agents du Conseil général > révision des référentiels de construction, de réhabilitation et gestion des bâtiments départementaux (dont les collèges), intégrant ces nouvelles exigences > organisation de stages pour les agents départementaux sur les thèmes de la performance énergétique, conférences sur l'éco-conduite > autres domaines concernés par ces enjeux énergétiques : l'organisation de la mobilité et les achats de denrées alimentaires (privilégier la proximité).

Un enjeu fort : le développement de la filière bois-énergie.

Dans ce département particulièrement boisé où le bois-énergie constitue, comme en France, la première des énergies renouvelables (46 % de part de consommation), la filière doubsienne doit néanmoins poursuivre sa structuration > en couvrant toute la chaîne, de la gestion des forêts jusqu'au développement des chaufferies bois dans les bâtiments publics > en travaillant plus étroitement avec les communes et les propriétaires forestiers, à l'image du partenariat entre le Conseil général et l'Union régionale des communes forestières (URACOFOR) > en incitant les collectivités à réaliser des études de Plan d'approvisionnement territorial (PAT), soutenues à l'échelle des principaux massifs forestiers du département.



Un nouveau plan de gestion pour nos déchets

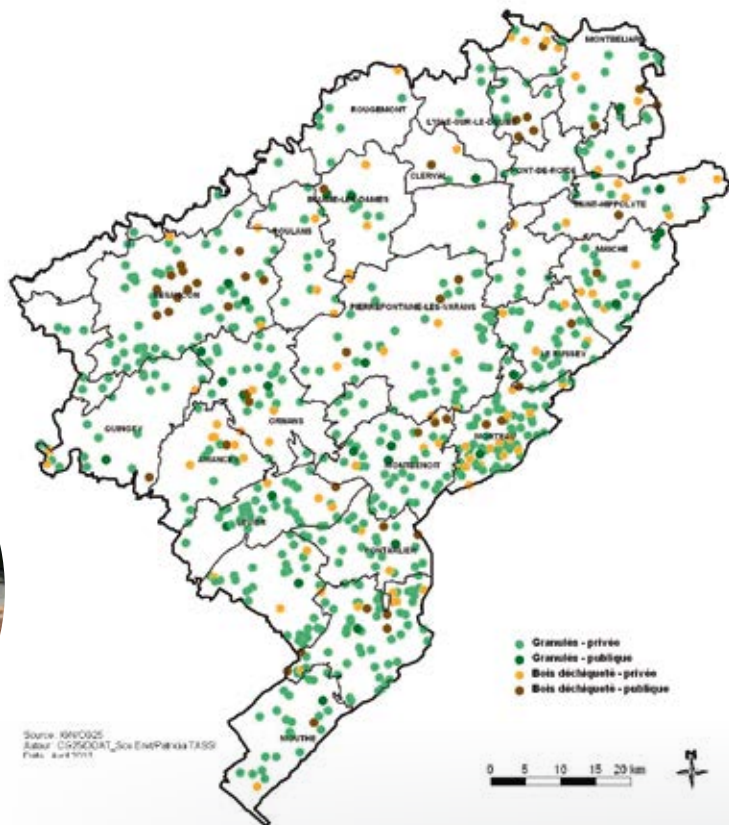
La production et le traitement des déchets ménagers est responsable d'une bonne part des émissions des gaz à effet de serre. La gestion durable des déchets constitue de fait un des grands enjeux portés par le Grenelle de l'environnement, désormais « territorialisé » au plan réglementaire.

La loi dite « Grenelle 2 », promulguée le 12 juillet 2010, impose aux collectivités la construction d'un Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux, valable 12 ans. Le volet préventif tient une place centrale, tant il s'agit d'inciter les particuliers à moins produire de déchets. Le recyclage et la valorisation de la matière ne sont pas en reste, au même titre que le tri. D'ores et déjà préparé par le Conseil général avec l'ensemble des collectivités et syndicats responsables localement de la collecte et du traitement des déchets, ce plan sera validé à la fin de l'année 2012.



Parc de chaufferies automatiques au bois dans le Doubs

689 installations financées au 31 décembre 2011



Source: ANCOG2S
Auteur: CG29/COGAT_Soc Enn/ParikaaTASS
Publ: avril 2011



Du point de vue de...

JEAN BOUVERESSE
maire d'Epenoy

Jean Bouveresse explique l'originalité du réseau de chaleur communal, développé à partir de la fromagerie du village. Une opération qui mixte avec succès intérêts publics et intérêts privés en milieu rural.

L'idée est née d'un contexte favorable. « On avait un parc de chaudières vieillissant dans chaque bâtiment communal, développé à partir de la fromagerie du village. Une opération qui mixte avec succès intérêts publics et intérêts privés en milieu rural. L'idée est née d'un contexte favorable. « On avait un parc de chaudières vieillissant dans chaque bâtiment communal, alors que la fromagerie disposait d'une réserve importante de chaleur puisque sa chaufferie à granulés bois, installée en 2004, n'était utilisée à plein que durant la fabrication, 3 heures par jour. De plus, les bâtiments communaux sont tous regroupés autour de la fromagerie : la mairie, l'école maternelle, l'école primaire, le presbytère utilisé pour le périscolaire et la salle paroissiale. Et enfin, la fromagerie souhaitait passer du granulé aux plaquettes ».

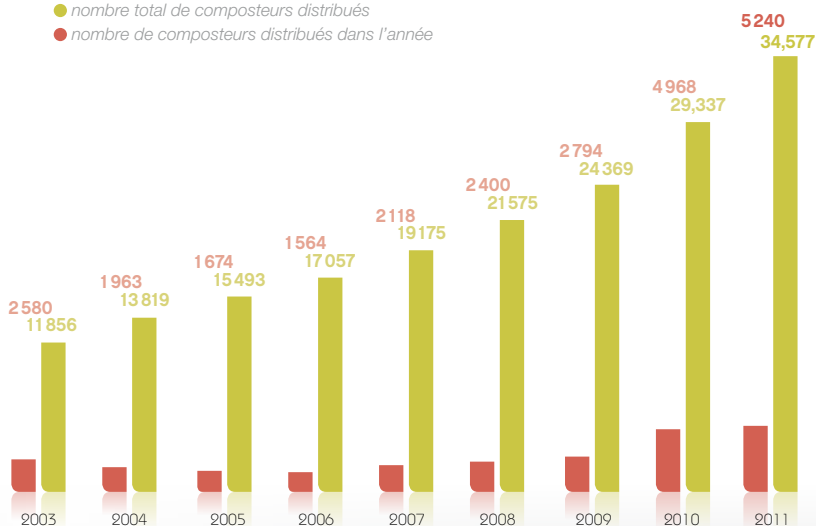
Une étude de faisabilité a donc été lancée, tandis qu'une convention entre la fromagerie et la commune était montée, avec l'appui du Conseil général et de l'Ademe. « Cela a été un peu compliqué à mettre en place » nous dit Jean Bouveresse. « Il a fallu qu'on se projette dans le futur, quand nous ne serions plus là pour suivre le fonctionnement, des points très précis comme la vente des kilowattheures ». Le réseau de chaleur fonctionne aujourd'hui de manière satisfaisante, sauf pour les bâtiments en bout de réseau aux périodes de forte occupation et par grand froid. « On a quelques travaux à prévoir comme l'isolation de la salle paroissiale », précise le maire.

Il évoque le bien-fondé de cette démarche, dont chacun tire profit et qui renforce l'implication locale de la fromagerie. « Elle a vraiment joué le jeu, et tous les habitants ont bien perçu ce projet qui participe au développement durable ». À ce propos, le maire souhaiterait pouvoir produire les plaquettes à partir de la forêt communale, celles-ci étant aujourd'hui acheminées depuis Frasne. « On aimerait que l'exploitation et la production se réalisent au niveau de l'intercommunalité, mais pour cela il faut d'abord inciter les villages à développer des chaufferies bois ». Une piste à suivre...

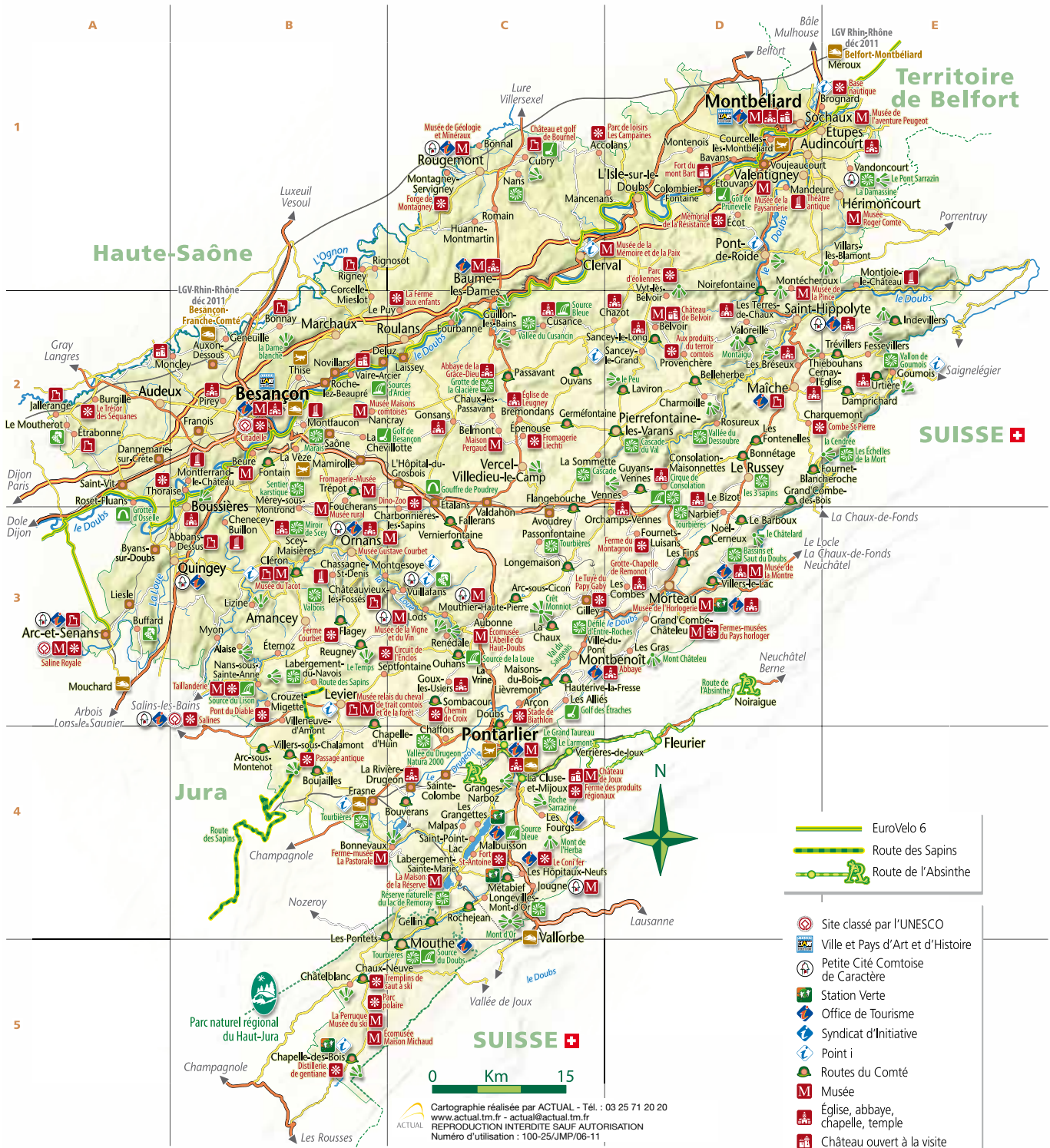
Le projet a bénéficié de subventions du Conseil général, de l'Ademe et de l'Union européenne (FEADER).

Nombre de composteurs distribués par le Conseil général en 2011

● nombre total de composteurs distribués
● nombre de composteurs distribués dans l'année



Carte touristique du Doubs



- EuroVelo 6
- Route des Sapins
- Route de l'Absinthe

- Site classé par l'UNESCO
- Ville et Pays d'Art et d'Histoire
- Petite Cité Comtoise de Caractère
- Station Verte
- Office de Tourisme
- Syndicat d'Initiative
- Point i
- Routes du Comté
- Musée
- Église, abbaye, chapelle, temple
- Château ouvert à la visite
- Château visible de l'extérieur
- Ruines, vestiges
- Curiosité
- Site naturel remarquable
- Grotte, gouffre
- Source
- Panorama
- Vignoble
- Golf
- Aérodrome
- Gare TGV
- Gare TER

Cartographie réalisée par ACTUAL - Tél. : 03 25 71 20 20
 www.actual.tm.fr - actual@actual.tm.fr
 REPRODUCTION INTERDITE SAUF AUTORISATION
 Numéro d'utilisation : 100-25/JMP/06-11



Carte touristique fournie par le Comité Départemental du Tourisme du Doubs
www.doubs.travel

les moyens administratifs

- démarche qualité
- contrôle de gestion
et évaluation des politiques publiques
- secrétariat général
- service conseil aux maires
- mission d'appui Doubs 2017
- coopération décentralisée
- suivi du contrat de projets État-Région
- suivi des programmes communautaires
- politique achat
- sécurisation juridique
des actes de la collectivité
- logistique des services départementaux
- systèmes d'information

42
43



Les moyens administratifs

Démarche qualité

Signe que les 14 engagements de service pris vis-à-vis des usagers sont profondément ancrés dans la culture qualité de la collectivité, la certification « AFAQ Engagement de service® » a été de nouveau maintenue suite au 2^e audit de suivi de 2011. Parallèlement, les actions engagées au sein du processus d'attribution de subventions d'investissement aux communes et à leurs groupements, ont permis de maintenir également la certification ISO 9001, suite au 1^{er} audit de suivi.

Ainsi, la dynamique née du travail autour des engagements de service et de cette 1^{re} certification ISO 9001, permet désormais d'aller plus loin et de développer une orientation plus affirmée vers l'ISO.

Aussi, dans une logique globale d'amélioration continue, il a été validé fin 2011 de basculer les engagements de service relatifs à l'accueil vers une certification de type ISO 9001. Pour ce passage vers une certification ISO 9001 unique, la collectivité s'est alors fixé les objectifs opérationnels suivants :



- > se doter d'une charte Qualité d'accueil reprenant les libellés modifiés et actualisés de nos engagements de service ;
- > travailler sur une certification ISO pour l'accueil avec l'objectif de l'obtention de la certification au 1^{er} semestre 2013 (ce calendrier permettrait de regrouper l'audit ISO Accueil avec l'audit ISO relatif aux subventions d'investissement aux communes et groupements de communes) ;
- > poursuivre le suivi des indicateurs, la réalisation des audits internes et les enquêtes de satisfaction afin de conserver la mobilisation des équipes le temps de cette transition ;
- > poursuivre le travail visant une certification ISO, au cours des années prochaines, d'autres processus opérationnels.



L'année 2011...

- > Maintien du certificat « AFAQ engagement de service® » suite au 2^e audit de suivi.
- > Maintien de la certification ISO 9001 (version 2008) du processus d'attribution de subventions aux communes et groupements de communes, suite au 1^{er} audit de suivi.
- > Orientation de la démarche qualité vers un système ISO 9001 unique.

Contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques

Le contrôle de gestion et l'évaluation des politiques publiques constituent deux outils de pilotage mis en place au niveau de la collectivité.

Le contrôle de gestion interne :

Tableaux de bord de suivi de l'activité : édition mensuelle du tableau de bord de Direction générale et édition trimestrielle des trois tableaux de bord de pôle, suivi et évolution des indicateurs.

Construction d'outils de pilotage : élaboration d'un outil d'analyse financière de comptabilité privée qui s'est accompagnée par la rédaction d'un guide et de formations à l'attention des directions ; réalisation de tableaux de bord et analyses spécifiques sur l'APA et le RSA ; construction d'outils de suivi des effectifs et de la masse salariale.

Poursuite d'actions de maîtrise budgétaire : pilotage du Plan d'actions de maîtrise du fonctionnement et suivi de l'exécution budgétaire, participation au groupe de travail des contrôleurs de gestion sur le partage des bonnes pratiques dans le cadre de la recherche de marges de manœuvre.

Les contrôles et audits externes : réalisation d'audits d'associations dans le cadre de la mise en œuvre du plan de contrôle externe.

La veille statistique :

- édition du 11^e numéro de Regards sur le Doubs,
- participation à EFIGIP, plate-forme d'observation sociale,
- élaboration d'un recueil cartographique, par canton, des principaux indicateurs de l'activité départementale.



Et aussi :

- > L'animation d'un dispositif informatique de suivi des associations subventionnées par le Conseil général (LORRA).
- > Le suivi du Dispositif Local d'Accompagnement des associations (conseils de gestion).
- > La participation au forum des contrôleurs de gestion des départements.

C'est durable !

Dès le mois de juin, il a été procédé à la **dématérialisation des rapports budgétaires** examinés par l'Assemblée départementale.

Le secrétariat général

Le Secrétariat général joue un **rôle administratif de coordination et de centralisation**.

L'activité 2011 du Secrétariat général a été marquée par le renouvellement de l'Assemblée départementale en mars.

Ses **principales missions** sont d'assurer :

- la préparation, l'organisation et le suivi des réunions institutionnelles (Conseil général, Commission permanente, commissions organiques) ;
- l'édition des bulletins des actes administratifs ;
- le suivi des représentations du Conseil général au sein des différents organismes extérieurs ;
- les convocations aux réunions de commissions d'appel d'offres et de jurys de concours.

Le service assure également le secrétariat des réunions de direction et des réunions du Bureau.

Parallèlement à ces missions, **le Secrétariat général a en charge le bureau du courrier ainsi que celui de la documentation.**

Le service Conseil aux maires

Au travers du service Conseil aux maires, le Conseil général apporte une **assistance aux collectivités locales dans les domaines administratifs, techniques et juridiques.**

Il participe à l'émergence de projets communaux ou intercommunaux par le biais du dispositif d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui a été sollicité à plus de 500 reprises depuis 2006.

Ce service gère par ailleurs l'Extranet des communes du Doubs et assure la mise à jour de la base de données des maires.

44
45



CHIFFRES CLÉS

- 139 délibérations du Conseil général
- 496 délibérations de la Commission permanente
- 12 bulletins des actes administratifs
- 219 500 courriers envoyés
- 21 160 articles sélectionnés pour :
 - 252 revues de presse locale
 - 204 revues de presse nationale



CHIFFRES CLÉS

- 406 questions juridiques traitées
- 46 dossiers financés dans le cadre du dispositif d'Aide à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
- Près de 100 déplacements sur le territoire

Les moyens administratifs

La mission d'appui Doubs 2017

La Mission d'appui a été créée en juillet 2010, au moment de la mise en œuvre du projet départemental Doubs 2017. Une équipe de trois personnes travaille essentiellement en mode projet pour apporter un appui en interne ou auprès des partenaires du Conseil général. En 2011, les missions réalisées ont été les suivantes :

> appui à la mise en œuvre de projets :

- suivi et valorisation de la deuxième année d'exécution de Doubs 2017 avec notamment la refonte du rapport d'activités ;
- cadrage du projet transfrontalier « Via Salina » avec développement de partenariat avec Yverdon Région ;
- montage du projet de développement de Métabief pour la période 2012-2014 : projet d'enneigement de culture et développement des activités « été/hiver » sur le domaine skiable ;
- lancement d'une opération d'insertion subventionnée par le Fonds Social Européen (FSE) pour l'exploitation du domaine skiable de Métabief – Mont d'Or.

> suivi des instruments de la politique de cohésion de l'Union européenne et du Contrat de projets Etat-Région en Franche-Comté

> appui au développement de coopérations :

- contribution aux travaux de l'Association Bourgogne-Franche-Comté Europe dans la perspective des nouveaux programmes européens ;
- contribution aux actions de la maison de l'Europe en Franche-Comté chargée de la promotion de l'Union européenne auprès des citoyens et notamment des jeunes ;
- engagement auprès du CERCOOP pour développer les actions de coopération décentralisée et mener le programme d'appui à la filière lait au Burkina Faso, en lien avec la Chambre d'agriculture du Doubs ;
- suivi de la déclaration de coopération signée le 30 septembre 2010 entre le Conseil général et arcjurassien.ch, association regroupant les cantons suisses de Vaud, Berne, Neuchâtel et Jura.

La coopération décentralisée

Le Conseil général a soutenu en 2011 des projets au Burkina Faso (mise en place de jardins maraîchers), des actions de formation en zone rurale en République centrafricaine, ainsi que des projets au Cameroun (organisation en coopérative d'une filière de production de cacao), et à Madagascar (extension d'une ferme d'élevage).

De plus, suite à la politique de coopération menée par le Département depuis 1999 au Burkina Faso autour de la filière lait, il a été engagé une action d'aide à la mise en place de coopératives d'utilisation de matériel agricole (identiques à celles existantes dans notre département), dans l'objectif de résoudre, par l'organisation collective des moyens de fenaison, la question de l'autonomie fourragère des troupeaux. Ainsi deux coopératives ont vu le jour en périphérie de Ouagadougou.

Suite à l'appel à projet triennal du Ministère des affaires étrangères lancé en 2009, cette action s'inscrit dans un projet mutualisé entre différentes collectivités de la Région, la coordination étant assurée par le CERCOOP. Cette mutualisation des coopérations, engagée par les villes de Besançon, Belfort, le Pays de Montbéliard-Agglomération, la Communauté de l'agglomération Belfortaine, le Conseil général du Doubs et le Conseil général du Territoire de Belfort, a permis de bénéficier d'une subvention de 350 000 € sur le montant global du projet (1 125 000 €).

L'année 2011 aura été marquée, au niveau de l'éducation au développement et à la solidarité internationale chez les collégiens, par la poursuite de l'opération « tandems solidaires » avec la participation de 9 collèges.



Les partenaires burkinabè en Franche-Comté

Profitant de la semaine de la solidarité internationale et de l'organisation de la 2^e journée régionale d'échanges et de réflexions sur la coopération et la solidarité internationale, les collectivités francomtoises partenaires du projet mutualisé ont invité les partenaires burkinabè en Franche-Comté.

Dans ce cadre, a été organisé le comité de pilotage du projet mutualisé le jeudi 17 novembre à la Mairie de Besançon. De ce comité est ressortie la volonté partagée de préparer l'avenir de cette coopération exemplaire notamment en renforçant la mutualisation entre acteurs Burkinabè qui devrait leur permettre de porter eux-mêmes le futur projet.

Le Conseil général, représenté par Gilles Robert, profitant de la présence des acteurs Burkinabè, a organisé une table ronde à Valdahon consacrée aux liens « Agriculture, intérêt local et coopération internationale » réunissant les acteurs du Monde agricole.



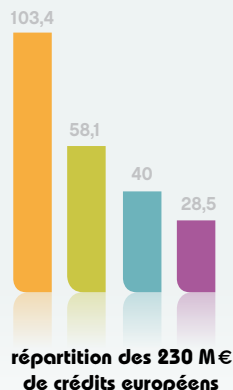
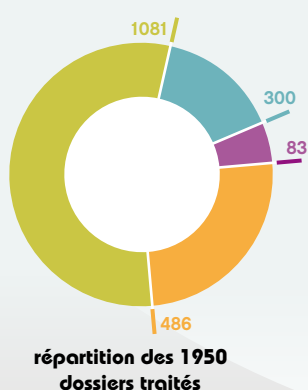
Suivi du contrat de projets État-Région 2007-2013

Les participations du Département dans le cadre du contrat de projets portent sur les 10 grands projets⁽¹⁾, le volet territorial et la convention de Massif du Jura, soit plus de 23 M€ depuis 2007.

- (1) • Faire de la Franche-Comté le pôle européen d'excellence des microtechniques et nanotechnologies ;
- accompagner l'évolution industrielle et sociale des secteurs du transport, de l'énergie et de l'automobile dans le Nord/Est Franche-Comté ;
 - faire progresser les démarches qualité pour consolider la confiance des consommateurs dans l'excellence agricole franc-comtoise ;
 - ancrer l'économie du numérique en Franche-Comté ;
 - développer de manière coordonnée et durable la filière bois de Franche-Comté et développer l'utilisation de la biomasse agricole et forestière en tant que ressource énergétique ;
 - préserver le patrimoine naturel de la Franche-Comté pour en faire une région exemplaire en matière de développement durable ;
 - diversifier et sécuriser les trajectoires professionnelles face aux mutations du tissu industriel et de l'emploi régional ;
 - améliorer l'accessibilité de la Franche-Comté à partir de l'axe de transport Nord/Sud et de la circulation du fret ;
 - attirer les populations et les entreprises, retenir les jeunes et les cadres, en renforçant la compétitivité et la cohésion du territoire régional ;
 - promouvoir une offre de santé de qualité à partir des domaines d'excellence régionale.

Programmes communautaires : bilan des opérations financées de 2007 à 2011 en Franche-Comté

Compétitivité régionale et emploi : ● FEDER ● FSE
Développement rural : ●
France/Suisse : ●



Suivi des programmes communautaires 2007/2013

Compétitivité régionale et emploi

- **FSE** (Fonds social européen) : sur la base d'un programme national, le P.O. régional, doté de 82 M€, a pour objectifs :
 - le renforcement de la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations ;
 - l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi ;
 - l'adaptation des travailleurs et entreprises aux mutations économiques ;
 - la mise en réseau, l'innovation et les actions internationales.

Le Conseil général a également, dans le cadre de ce programme, la responsabilité de la gestion d'une subvention globale permettant de financer des dispositifs propres au Département. Son montant est de 1 M€.

- **FEDER** (Fonds européen de développement régional) : le Programme Opérationnel (P.O.), doté de 147 M€, a pour objectifs :
 - la mise en place d'un environnement favorable à l'innovation ;
 - l'amélioration de la compétitivité territoriale ;
 - la qualité de l'environnement et la réduction de la dépense énergétique ;
 - le développement des Montagnes du Jura.

Développement rural (FEADER - Fonds européen agricole pour le développement rural) : le document régional de développement rural, doté de 60 M€, s'articule autour de quatre objectifs :

- la compétitivité agriculture et forêt ;
- la qualité de vie et la diversification en milieu rural ;
- l'aménagement de l'espace ;
- l'approche intégrée LEADER.

Les axes du programme de Coopération territoriale INTERREG IV France-Suisse (FEDER), doté de 55,05 M€, sont :

- Économie, Recherche, Emploi et formation ;
- Aménagement du territoire, Transport, Environnement ;
- Qualité de vie, Services, Culture, Tourisme, Gestion des risques.

Les moyens administratifs

La politique achat

La politique achat poursuivie par le Conseil général consiste à rechercher systématiquement le meilleur rapport qualité/prix, dans le respect des dispositions réglementaires du code des marchés publics.

Les actions marquantes de l'année en termes d'organisation de la politique d'achat sont les suivantes :

- > **La poursuite des réunions du Comité achats** (les 22 septembre et 13 décembre) permettant de définir la «feuille de route» des services du Conseil général en termes d'achats.
- > **Le développement de méthodes d'achats** permettant une plus grande rationalisation (avec par exemple la poursuite du développement des accords cadres).
- > **L'accompagnement des services sur des thèmes particuliers ;**
Par exemple, c'est dans ce cadre que le Service de la Commande Publique a accompagné le Service Logistique dans l'élaboration du dossier de consultation concernant le matériel d'impression avec la production conjointe d'une étude économique, technique et fonctionnelle complète dans ce domaine.
- > **La poursuite de la mutualisation des achats de fuel domestique** avec l'EPCC de la Saline Royale d'Arc et Senans, l'objectif étant de créer les conditions propres à une amélioration des offres reçues en matière de prix.
- > **La poursuite d'une communication en interne** (par exemple, diffusion sur Intranet de 2 flashes «commande publique»)

La sécurisation juridique des actes de la collectivité

L'activité du service juridique répond à quatre finalités :

> S'assurer que les actes de la collectivité et les actions de ses agents sont juridiquement sûrs.

Dans ce cadre, le service juridique a été sollicité à 713 reprises (+10,3% par rapport à 2010) pour fournir des avis juridiques à l'ensemble des directions. Parmi les consultations marquantes, on peut citer l'accompagnement de la DS dans le renouvellement de la DSP des unités de vie, la participation au projet d'ouverture du musée Courbet (exécution des marchés, assurances...) ainsi que l'appui des services dans le cadre du renouvellement partiel de l'assemblée départementale.

> S'assurer que les agents et le patrimoine départemental sont couverts en cas de sinistre dont ils sont les auteurs ou les victimes.

Le service juridique a assuré en 2011 le renouvellement du contrat « dommages aux biens » permettant ainsi dans de très bonnes conditions financières de disposer d'une couverture de qualité des locaux du Conseil général.

> S'assurer que les intérêts du Conseil général et les décisions prises par ce dernier sont correctement défendus.

Le service juridique a été amené à défendre directement ou par le biais d'avocats, les intérêts départementaux dans le cadre des 42 nouveaux contentieux engagés en 2011. Ceux-ci ont été introduits soit à l'initiative du Département (lutte contre la fraude au RSA ; recours indemnitaires contre l'Etat pour obtenir la compensation financière des charges transférées au Département au titre des prestations de solidarité...) soit contre lui (issue heureuse du contentieux relatif à la RD1 dont l'utilité publique était contestée...).

Le service juridique a, en outre, géré le traitement des réclamations des usagers des routes départementales (41 réclamations ont été enregistrées en 2011).

> S'assurer que l'ensemble des agents départementaux disposent d'outils nécessaires pour acquérir une culture juridique et accroître leurs connaissances en droit.

Cet objectif s'est traduit notamment par la diffusion d'une information régulière en interne et par un effort de formation des agents départementaux. En effet, le service juridique a organisé plusieurs stages de formation (formation sur les obligations des agents assermentés à destination principalement des agents de la DRI, formation sur les relations du Département avec ses partenaires notamment associatifs et la rédaction des conventions à destination de l'ensemble des agents de la collectivité).

Logistique des services départementaux

Depuis plusieurs années, l'ensemble des postes de dépenses liées aux prestations logistiques fait l'objet d'une recherche systématique d'optimisation, témoignant des efforts faits par la Collectivité en matière de maîtrise budgétaire, y compris dans son propre fonctionnement.

Après une baisse significative de 11,56 % enregistrée en 2010, ces efforts ont été poursuivis, puisque pour l'année 2011, les dépenses de fonctionnement restent stables à périmètre constant, malgré l'évolution du coût de la vie.

Par ailleurs, il est intéressant de souligner la mise en place de différentes actions dans le cadre de la démarche de développement durable portée par le Conseil général du Doubs.



Quelques exemples d'économies réalisées en 2011

- > l'optimisation des prestations de nettoyage, avec la réduction de la fréquence de nettoyage des bureaux, a permis de générer une économie de près de 40 000 € par rapport à l'année précédente.
- > la baisse en gamme des véhicules de service a engendré une économie de plus de 18 000 € par rapport à l'année 2010.

Quelques exemples d'actions en faveur du développement durable

- > poursuite de la collecte des déchets du parc de la gare d'eau par moyens hippomobiles.
- > poursuite de la tonte par traction animale du parc de la gare d'eau (et de la voie verte de Devecey à Moncey par la DEEC).
- > développement de la biodiversité sur le site du parc de la gare d'eau (plantations aquatiques dans le bassin ; installation de nichoirs et de ruches ; plantation de gazon fleuri).
- > mise en place d'un VAE (vélo à assistance électrique) pour assurer les liaisons à Ornans en mode doux.
- > des travaux et commandes ont été confiés aux entreprises d'insertion ou aux organismes employant des travailleurs handicapés (fournitures de bureau, produits d'entretien, entretien d'espaces verts, collecte des déchets, location et entretien nappes) pour un montant global de 29 810 €.
- > poursuite de la politique de dématérialisation des documents.



CHIFFRES CLÉS

Politique d'achat :

- 603 marchés dont :
 - 125 marchés formalisés
 - 478 procédures adaptées

Sécurisation juridique des actes de la collectivité :

- 713 consultations juridiques
- 41 réclamations précontentieuses
- 42 recours contentieux

Logistique :

- 81 sites entretenus dont 27 en régie
- 307 véhicules dont 264 en location et 43 en acquisition
- 5,15 ha d'espaces verts entretenus
- 113 copieurs multifonctions installés dans les services
- 106 déménagements

Les moyens administratifs

Les systèmes d'information

L'année 2011 s'est traduite, par la réalisation d'un **schéma directeur des systèmes d'information** déclinant les objectifs stratégiques départementaux sous forme d'une liste de projets. Il définit les principes d'une évolution de la gouvernance des systèmes d'information, ainsi que celle du service des systèmes d'information.

Les projets déjà mis en œuvre sont la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion du courrier permettant sa dématérialisation (AIRS), la définition d'un Plan de Reprise d'Activité (PRA) permettant d'accroître la disponibilité des systèmes d'information, le passage à la téléphonie sur IP (Internet Protocol).

Par ailleurs, une orientation majeure est la décision de développer un **Schéma Départemental d'Aménagement Numérique** (SDDAN) avec un investissement de 30 millions d'euros sur 10 ans pour offrir des accès très haut-débit à tous les foyers du Doubs.

D'autres actions ont marqué l'année 2011 :

- **l'internalisation de la gestion administrative de toute demande d'aides individuelles du Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) ;**
- **l'ouverture du musée Courbet** avec le déploiement et l'activation de systèmes de sécurité, systèmes téléphoniques et outils de gestion spécifiques ;
- **l'accès aux outils** de messagerie électronique et d'Intranet **des 400 assistants familiaux ;**
- l'équipement en **outils informatiques de comptabilité générale du Parc de l'équipement**, de l'utilisation de la partie exploitation pour la direction des routes et de la partie flotte des véhicules pour le service de la logistique ;

- la « **virtualisation** » **des postes de travail** favorisent l'**augmentation de la durée de vie des équipements**. Elle limite les coûts, réduit l'empreinte carbone (y compris au travers d'une baisse de la consommation d'énergie électrique et des besoins de climatisation). Son extension aux sites distants permet la suppression de serveurs déportés ;
- **l'évolution des outils de gestion des certificats de santé** permettra au service PMI de gérer la totalité des certificats (6 500 naissances par an), d'optimiser les ressources des professionnels par un accès Internet sécurisé aux données.



CHIFFRES CLÉS

- 1 650 postes de travail et 229 imprimantes, répartis sur les sites du Département
- 75 applications métier faisant l'objet d'une maintenance régulière
- 6 963 demandes d'assistance téléphonique
- 2 977 boîtes aux lettres électroniques
- 8 930 courriels externes reçus par jour
- 1 892 terminaux téléphoniques sur les sites du Département
- 536 téléphones portables GSM

les ressources humaines et les moyens financiers

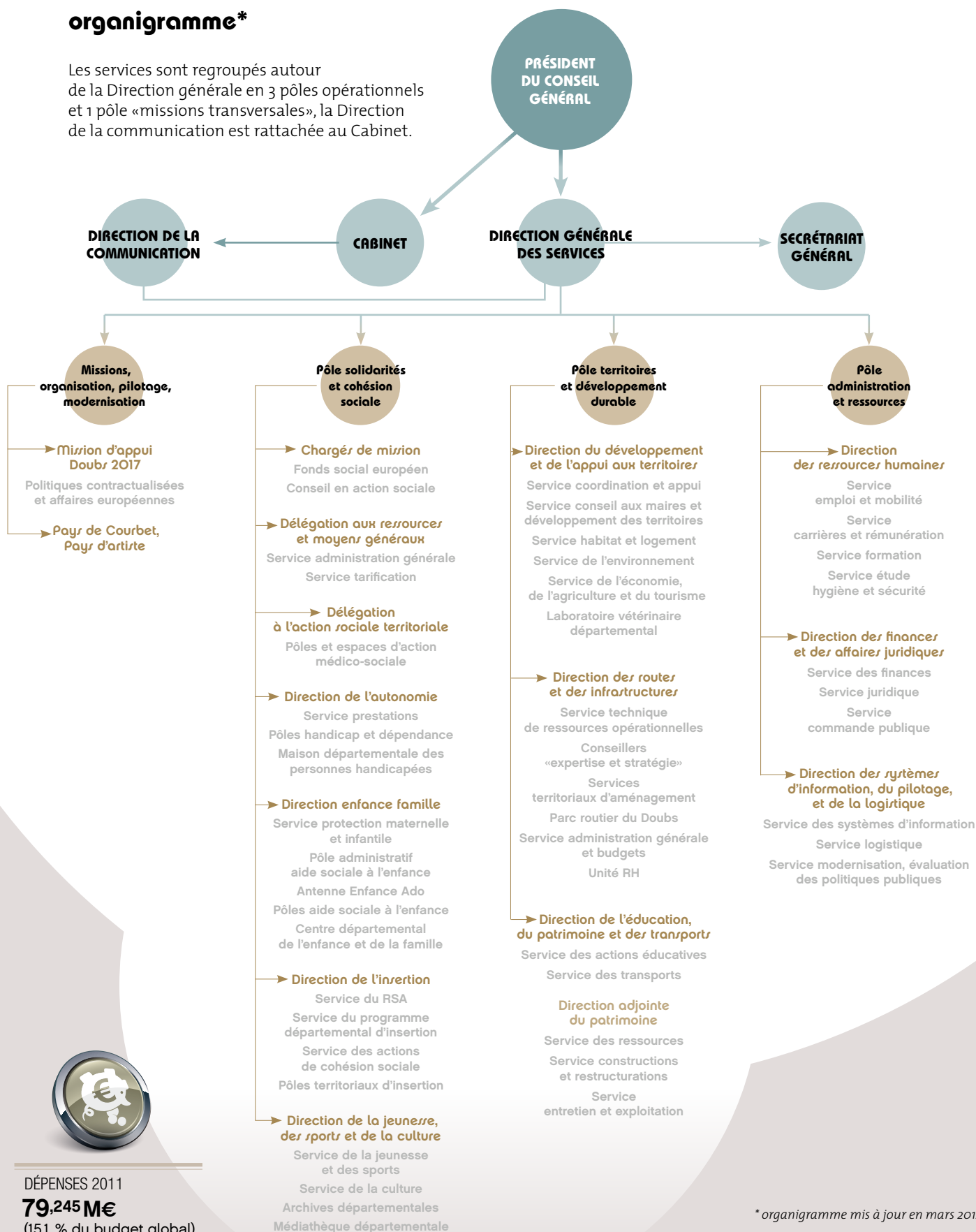
- organigramme
- personnel et formation
- zoom sur les métiers
- moyens financiers
- compte administratif 2011



Les ressources humaines

Les services : organigramme*

Les services sont regroupés autour de la Direction générale en 3 pôles opérationnels et 1 pôle «missions transversales», la Direction de la communication est rattachée au Cabinet.



DÉPENSES 2011

79,245 M€

(15,1 % du budget global)

* organigramme mis à jour en mars 2012

Personnel et formation

Le nombre total d'agents est de 2486 au 31 décembre 2011, composés d'agents titulaires et non-titulaires, agents du Centre départemental de l'enfance (CDE) et assistants familiaux. Dans le cadre d'une politique de stabilité des effectifs, l'évolution de la masse salariale est maîtrisée : + 1,01% de CA 2010 à CA 2011.

Les frais de personnel se sont ainsi élevés à 77 M€ en 2011, auxquels s'ajoutent 9,4 M€ sur le budget des Solidarités au titre des assistants familiaux et 4,3 M€ pour les agents du Centre départemental de l'Enfance.



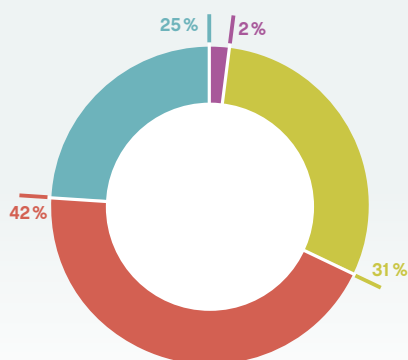
LE PERSONNEL

Au 31 décembre 2011, le Conseil général emploie au total 2486 personnes (titulaires et non-titulaires), dont :

- 1814 titulaires
- 145 non-titulaires sur emploi permanent
- 212 non-titulaires sur emploi non-permanent (dont 34 contrats aidés)
- 297 assistants familiaux

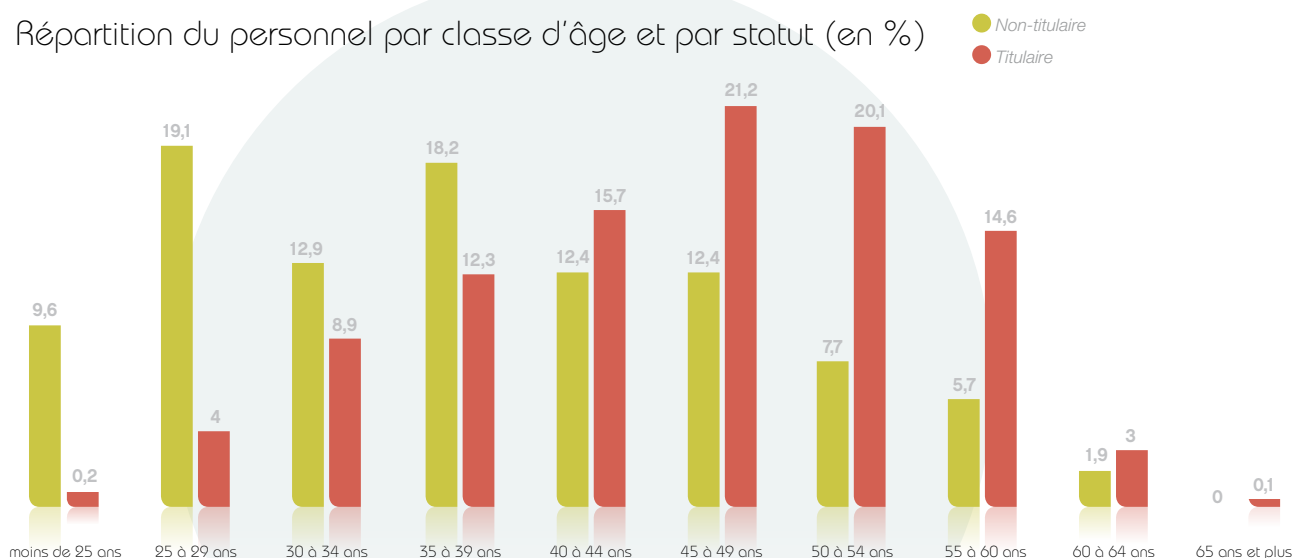
Répartition du personnel par filière Titulaires et agents sur poste (1 959 personnes)

- Filière administrative : 606 agents
- Filière technique : 828 agents
- Filières sociale, médico-sociale, médico-technique : 481 agents
- Filières culturelle et sportive : 44 agents



52
53

Répartition du personnel par classe d'âge et par statut (en %)



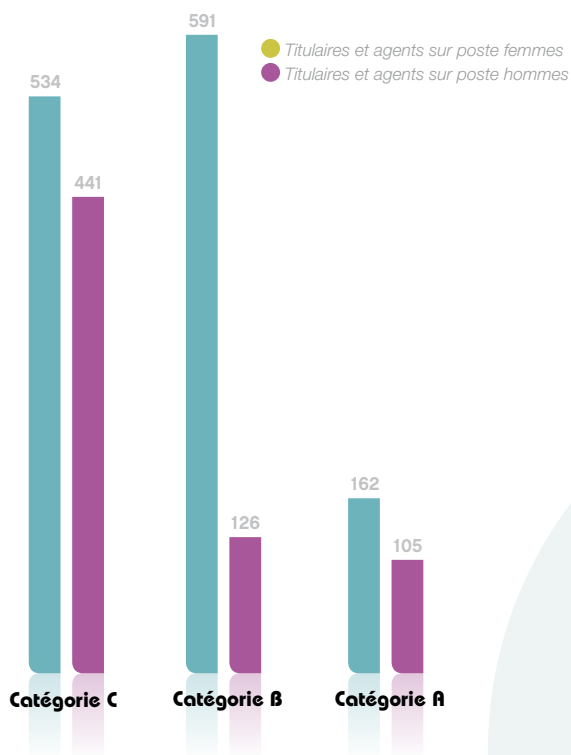
Les ressources humaines

La formation des agents

Un budget de **901 576 €**
6 307 journées de formation
140 agents ont préparé un concours ou un examen professionnel

Répartition de l'effectif

Titulaires et non-titulaires sur poste, par catégorie et par sexe



La poursuite d'un effort important de formation du personnel, gage d'une montée en compétence tout au long de sa vie professionnelle et plus globalement d'efficacité du service public

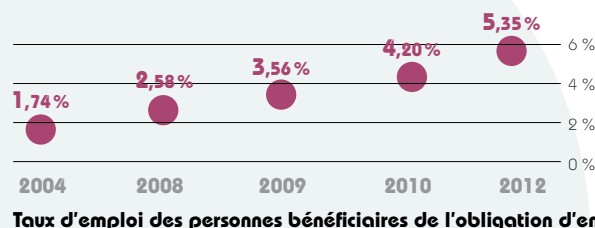
La collectivité contribue par ailleurs à la formation et à la qualification d'un certain nombre de personnes qu'elle accueille dans ses services, soit en 2011 :

- 203 stagiaires, pour des durées pouvant aller de quelques jours à plusieurs mois, dans le cadre scolaire comme celui de la réorientation professionnelle
- 32 en contrats aidés, essentiellement dans les collèges et en centre médico-social
- 12 apprentis, notamment dans les domaines administratif, informatique et de la communication.

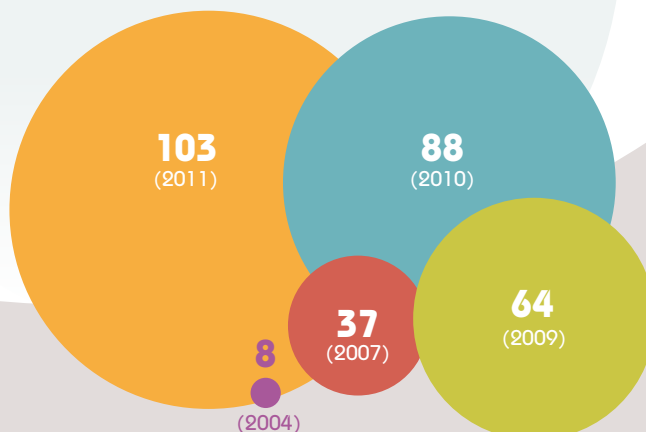
Elle a initié par ailleurs en 2011, dans le cadre d'un partenariat avec la C.A.G.B., la Ville de Besançon, la Région et le CNFPT, une action visant à accompagner des jeunes issus des quartiers sensibles, dans un parcours de formation permettant de préparer les concours de la fonction publique.

Favoriser l'accueil des travailleurs handicapés :

Une dynamique mise en place depuis 2004 dans les services départementaux



Taux d'emploi des personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi



Nombre d'agents bénéficiant de l'obligation d'emploi

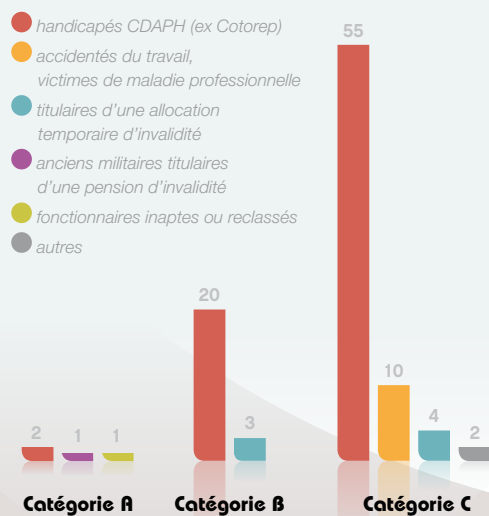
L'année 2011 a marqué une nouvelle étape dans la mise en œuvre du **Projet R.H. « Nous et Doubs »**, en lien avec le projet départemental **Doubs 2017**.

Parmi les dossiers importants de 2011, on peut citer :

- La poursuite du travail visant à la rédaction d'une Charte de l'encadrement, les réunions régulières de l'encadrement, ainsi que le prochain lancement de l'intranet des cadres avec une première étape qui consiste à mettre en ligne sur l'intranet actuel de la Collectivité, un certain nombre de documents et d'outils avec un accès réservé aux cadres ;
- La révision de la fiche d'entretien annuel d'évaluation professionnelle, pour la transformer en une fiche d'entretien d'évolution professionnelle, avec sa généralisation à l'ensemble des directions de l'expérimentation. Cette fiche intègre la notion d'objectifs de service à relier aux objectifs individuels ;
- L'évolution des organigrammes et la mise en œuvre d'une réflexion sur les modalités d'organisation et de fonctionnement des services au vu des objectifs donnés par Doubs 2017 : cela s'est notamment traduit par la réorganisation de la Direction de l'Economie, de l'Environnement et des Collectivités (D.E.E.C.), devenue au 1^{er} janvier 2012 la Direction du Développement et de l'Appui aux Territoires D.D.A.T. afin de renforcer encore l'accompagnement des territoires dans leur développement ;

Répartition par catégorie hiérarchique et type de handicap

(agents permanents ou non)



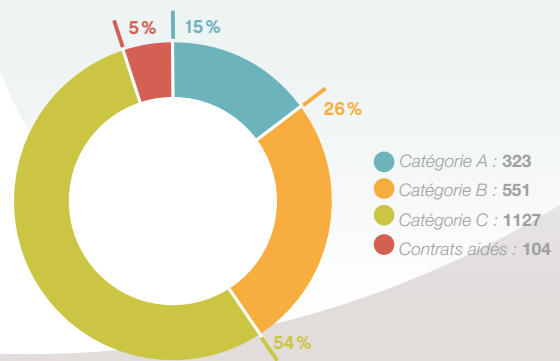
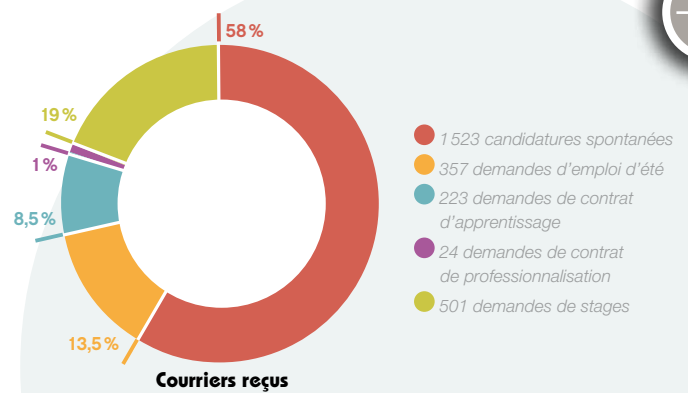
- La mise en place en 2011 pour le personnel de la possibilité de souscrire à une mutuelle, à un tarif préférentiel, assurant le maintien de la rémunération en cas de maladie ayant pour conséquence le passage à demi-traitement.

Par ailleurs, la politique engagée dès 2004 pour favoriser l'accueil des travailleurs handicapés dans les services départementaux se poursuit, conduisant à approcher désormais le seuil légal des 6 %.

Le nombre d'agents bénéficiant de l'obligation d'emploi est en effet passé de 8 en 2004 à 103 à la fin 2011 sous l'effet conjugué d'une politique volontariste de recrutement de travailleurs handicapés et d'un accompagnement du personnel en poste dans les démarches de reconnaissance de handicap lorsque cela s'avère possible. Ainsi 11 personnes ont été recrutées en 2011 sur des emplois permanents.

Emploi et mobilité :

54
55



Réponses reçues aux offres d'emploi

zoom sur les métiers au sein des services départementaux



Pour un service public de qualité, **le Conseil général emploie près de 2500 agents** au 31 décembre 2011. Au travers de près de 120 métiers, ils mettent en œuvre au quotidien les choix réalisés par l'Assemblée départementale. Découvrez ici quelques métiers qui font du Département une administration efficace, innovante et contribuant à l'exercice des missions de service public...

Concepteur / Développeur / Intégrateur

Rattaché à la direction des systèmes d'information, du pilotage et de la logistique, il intervient à la demande des directions du Conseil général du Doubs. Il cherche à améliorer le service rendu soit en développant des logiciels innovants soit en adaptant les systèmes en place. Après le recueil et l'analyse des besoins, il développe et intègre de nouvelles applications mais il peut aussi apporter les modifications nécessaires aux progiciels déjà en place. Il est amené à créer des marchés d'acquisition et de maintenance des logiciels, et à rédiger des pièces techniques constitutives d'un marché. Il travaille en lien avec les éditeurs de progiciels pour l'installation, le suivi, les évolutions et la maintenance des applications intégrées. Il accompagne les utilisateurs aux changements techniques, conçoit des supports pédagogiques (notices techniques, guides,...) et anime des formations informatiques pour les agents. Il assure la maintenance des applications et recherche les solutions adaptées en cas de dysfonctionnement. Il est souvent dédié à une ou plusieurs applications « métiers » et doit en permanence s'adapter aux évolutions des produits et systèmes et actualiser ses connaissances techniques.



Assistant familial

La famille d'accueil a pour mission de permettre et favoriser l'évolution de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune adulte accueilli, vers une plus grande autonomie et un retour dans sa famille chaque fois que cela est possible. A ce titre, l'assistant familial joue un rôle éducatif et veille à la santé, à la sécurité et à l'épanouissement des enfants âgés de 0 à 21 ans qui lui sont confiés par le service de l'aide sociale à l'enfance. Il accompagne les enfants dans toutes les étapes de leur vie et apporte un cadre dans leur construction personnelle. Il accompagne et suit leur parcours scolaire et extrascolaire et aide à l'intégration de l'enfant dans la vie sociale. C'est un métier qui s'exerce nuit et jour, tout au long de l'année, où il faut faire preuve de patience, de tolérance, de disponibilité et d'écoute. Il est en quelque sorte un relais auprès de l'enfant accueilli où se tisse une relation parfois complexe car des liens très forts les unissent aux enfants. Le Doubs compte aujourd'hui 300 assistants familiaux, mais le besoin est constant car le nombre d'enfants vivant dans un environnement précaire est important.



Juriste

Le service juridique a une fonction support pour les autres directions, il est un outil d'aide à la décision. Le juriste participe à la mise en œuvre des projets décidés par les élus. Il est associé le plus en amont possible pour anticiper les risques juridiques et son rôle est de sécuriser au mieux l'activité et les décisions de la collectivité. Les services peuvent le solliciter car le processus décisionnel est complexe du fait de la multiplicité des normes. L'objectif en qualité de conseil est d'apporter des réponses pragmatiques aux services en trouvant des solutions adaptées aux contraintes opérationnelles de ces derniers. Il gère aussi directement ou par le biais d'avocats les contentieux engagés par le Département ou contre lui. Enfin, il gère les contrats d'assurance en assurant la passation des marchés et en appuyant les directions dans la gestion de sinistre. Enfin, il s'efforce de diffuser la culture juridique au bénéfice de l'ensemble des agents notamment en organisant des formations internes.



Agent de maintenance dans les collèges

Pour étudier dans de bonnes conditions, les collégiens ont besoin de matériels en bon état et de locaux bien entretenus. Le rôle de l'agent technique de maintenance du collège est d'assurer l'entretien des locaux et de réaliser les interventions nécessaires au bon fonctionnement des installations. Il effectue les travaux d'entretien de premier niveau dans plusieurs corps de métier du bâtiment (maçonnerie, plomberie, électricité, menuiserie, peinture, serrurerie...), en appliquant les normes et réglementation des établissements recevant du public. Il peut aussi intervenir dans l'entretien des espaces verts et procéder à des dépannages techniques et la maintenance de petits matériels informatiques. C'est un poste à responsabilité avec une large autonomie dans l'organisation de son travail et qui requiert des prises d'initiative en cas d'intervention urgente notamment. Il est garant de la bonne réalisation des travaux de sa spécialité. Les opérations de maintenance de premier niveau nécessitent parfois l'intervention de prestataires extérieurs et l'agent de maintenance doit les assister et veiller aux suivis des opérations en lien avec le service entretien et exploitation du Conseil général. Le Conseil général emploie près de cinquante agents de maintenance.

Les moyens financiers

Répartition des dépenses 2011 en millions d'euros
(hors reprise des résultats antérieurs)

Doubs 2017 en action

	Dépenses de fonctionnement		Dépenses d'investissement		Total des dépenses	
	en M€	en %	en M€	en %	en M€	en %
Enjeu 1 – Préparer la jeune génération à être les citoyens de demain	44,985	10,9	0,000	0,0	44,985	8,6
Enjeu 2 – Favoriser l'accès à l'emploi et accompagner les adultes confrontés aux accidents de la vie	55,001	13,3	0,000	0,0	55,001	10,5
Enjeu 3 – Garantir le respect de leur choix de vie aux personnes âgées	65,341	15,8	0,045	0,0	65,386	12,5
Enjeu 4 – Garantir à toute personne handicapée le choix de son projet de vie	61,163	13,8	0,017	0,0	61,180	10,9
Zoom - L'habitat au cœur de l'action départementale	2,112	0,5	6,687	5,9	8,799	1,7
Enjeu 5 – Dynamiser l'économie au service de l'emploi	5,792	1,4	7,773	6,9	13,565	2,6
Foncier, économie agricole et forestière	0,920		1,111		2,031	0,4
Développement économique, industriel et tertiaire	1,679		5,984		7,662	1,5
Tourisme	3,193		0,678		3,871	0,7
Enjeux 6 & 8 – Aménager, développer le territoire & accompagner les projets locaux	75,610	18,3	75,315	66,9	150,925	28,8
Infrastructures routières et modes doux	10,155		30,752		40,907	7,8
Les transports collectifs	24,262		6,118		30,380	5,8
Équipements, collèges et services sur les territoires	33,295		34,268		67,563	12,9
Sport, culture et patrimoine	7,898		4,177		12,075	2,3
Enjeu 7 – Sauvegarder les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique	0,505	0,1	9,220	8,2	9,725	1,9
Préserver les ressources en eau et la biodiversité	0,430		8,667		9,097	1,7
Gestion des déchets, efficacité énergétique et énergies renouvelables	0,075		0,553		0,628	0,1
Enjeu 9 – Administration	101,825	24,7	13,529	12,0	115,354	22,0
Ressources humaines	79,245		0,000		79,245	15,1
Moyens des services	4,536		0,878		5,414	1,0
Bâtiments et opérations patrimoniales	2,714		1,519		4,233	0,8
Mouvements financiers	13,322		11,127		24,448	4,7
Divers (coopération décentralisée, communication, qualité...)	2,008		0,005		2,013	0,4
TOTAL	412,334	100%	112,586	100%	524,920	100%

Compte administratif 2011

Si l'année 2010 a été marquée par la suppression de la taxe professionnelle, l'année 2011 l'a pour sa part été par la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité locale.

2011 est ainsi la première année où les concours de l'Etat, qu'ils prennent la forme de dotations, de fiscalité transférée ou de recettes de compensation, deviennent la première ressource du Département, devant la fiscalité directe et indirecte.

Concrètement, cela signifie une érosion forte du pouvoir fiscal du Conseil général et une plus grande dépendance vis-à-vis de l'Etat et de ses décisions de reversements de produits nationaux sur lesquelles le Département n'a pas prise.

Cette réforme des finances locales intervient, il faut le souligner, à un moment où, du fait de la crise économique et financière, le Doubs comme l'ensemble des départements, doit intervenir davantage pour répondre aux besoins économiques et sociaux.

Tous les Départements ont ainsi dû faire face en 2011 à une croissance des dépenses de solidarités, que ce soit sur le champ de l'insertion, de la dépendance ou du handicap, alors même que les dotations de l'Etat aux collectivités sont gelées.

Dans ce contexte économique dégradé, le Conseil général du Doubs a fait le choix de rester particulièrement volontariste en se dotant pour 2011 d'un budget à la fois responsable et ambitieux.

Avec un volume réalisé de près de 525 M€, le compte administratif 2011 marque donc, au travers des chiffres qui suivent, le renforcement des efforts de gestion sur tous les secteurs d'intervention, et la poursuite de la réalisation du projet Doubs 2017, avec une priorité forte donnée aux solidarités entre les hommes et entre les territoires.

Des dépenses de gestion dont l'évolution est inférieure à l'inflation, résultat de la mise en œuvre du plan d'action de maîtrise du fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, d'un montant de 412,3 M€, enregistrent une baisse de 0,45 % par rapport à 2010.

A structure constante (c'est-à-dire après correction du ticket modérateur lié à la suppression de la taxe professionnelle, inscrit en dépenses et en recettes en 2010), **la hausse des dépenses de fonctionnement se limite à 1,4 %, soit un niveau inférieur à l'inflation (2,1 %).**

La maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement telle que les chiffres 2011 en attestent, est le résultat des dispositions prises dans le cadre du plan d'action de maîtrise du fonctionnement.

Les dépenses relatives à la solidarité et à l'insertion sont ainsi contenues à 1,7 %. Elles atteignent 227,1 M€ en 2011, représentant 55 % des dépenses de fonctionnement réalisées.

Sur les autres secteurs, les efforts de gestion ont également été importants.

A titre d'exemple, les dépenses de personnel (79,2 M€) présentent un taux d'évolution de seulement 0,9 % par rapport à 2010.



Une stabilisation du budget d'investissement pour la deuxième année consécutive aux alentours de 100 M€ conformément à l'engagement pris lors de la mise en œuvre de Doubs 2017 d'un investissement hors dette de 300 M€ sur trois à quatre ans

Hors remboursement en capital de la dette, **le volume d'investissement 2011 est de 101,6 M€** (après 97,7 M€ en 2010).

Ces dépenses sont constituées à 51,8 % par les dépenses sur les équipements départementaux (soit 52,6 M€) et correspondent aux travaux réalisés sur les routes et les infrastructures (36,8 M€), sur les collèges et le patrimoine (26,8 M€), la subvention d'investissement au SDIS (5 M€) et l'aide à la pierre pour les établissements d'hébergement pour personnes âgées (4,8 M€).

Les subventions d'équipement versées, notamment pour financer les projets portés par les communes et groupements de communes, partenaires privilégiés du Département dans l'aménagement et le développement du territoire, représentent pour leur part 44,9 % de l'investissement du département et atteignent 45,6 M€ en 2011 (soit 87 € par habitant), en progression de 12,8 % par rapport à 2010.

Une année caractérisée par des recettes exceptionnelles de fonctionnement qui permettent une amélioration de l'épargne brute

Les recettes de fonctionnement atteignent 489,7 M€ en 2011.

Les principales dotations de l'Etat en fonctionnement (DGF, DGD), soit 88,2 M€, ne progressent sur l'année que de 0,6 %, soit un niveau bien en-deçà de l'inflation.

L'année 2011 aura en revanche été marquée par des recettes supplémentaires exceptionnelles directement liées à la conjoncture du marché immobilier.

Ainsi les droits de mutation ont atteint 47,4 M€ en 2011 (dont 2,5 M€ de compensation reçue à partir de 2011 au titre de la réforme de la fiscalité locale) contre 37,2 M€ en 2010. Par ailleurs, le Département a été bénéficiaire, pour la première année, du fonds de péréquation des droits de mutation (5,1 M€), créé par la loi de finances de 2011.

Ces recettes de droits de mutation demeurent pour le moins précaires et pourraient en revanche connaître une forte baisse au regard des prévisions nationales défavorables sur l'évolution du marché immobilier pour 2012.

Des actions volontaristes ont par ailleurs été menées en 2011 pour optimiser les recettes de la Collectivité, tous secteurs confondus.

Une amélioration temporaire de l'épargne brute affectée au désendettement de la collectivité

L'épargne brute s'établit à 77,4 M€ au compte administratif 2011 (contre 52,5 M€ en 2010).

Son amélioration résulte, au-delà de l'action de fond menée pour maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement, de facteurs conjoncturels en recettes (droits de mutation).

Cela a conduit à privilégier une affectation de ces recettes exceptionnelles à un moindre recours à l'emprunt pour mieux préparer l'avenir, et tout particulièrement pour s'assurer du maintien d'un niveau d'investissement le plus élevé possible dans les années à venir.

Par ailleurs, les recettes d'investissement hors emprunt progressent de 10 % et atteignent 32,1 M€ en 2011 (après 29,2 M€ en 2010), ce qui témoigne des efforts faits là encore pour obtenir des cofinancements dans les opérations menées par le Département, à l'exemple du pôle muséal Courbet.

Compte tenu de ces recettes exceptionnellement élevées et de l'épargne brute dégagée sur l'exercice, le montant d'emprunt mobilisé s'est limité à 5 M€ en 2011 (après 26,15 M€ en 2010).

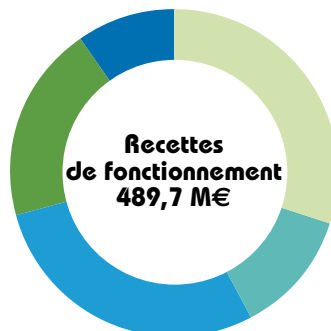
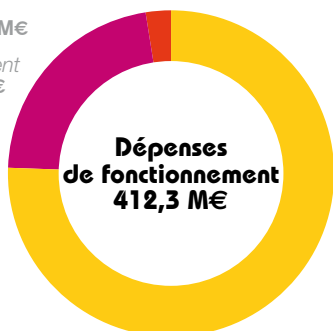
Avec un remboursement en capital de la dette départementale de 11 M€, le stock de dette au 31 décembre 2011 est de 260,6 M€. Il représente 498 € par habitant, ce qui situe le Doubs en-dessous de la moyenne des départements de la même strate.

La capacité de désendettement du Département s'en trouve également améliorée. Elle s'établit à 3,4 années au compte administratif 2011 (contre 5,1 années en 2010). Cela place le Doubs à un niveau de dette compatible sur le long terme avec la préservation des grands équilibres financiers, sachant qu'il est conseillé aux départements de se situer en deçà du seuil des 8 à 10 ans.

Compte administratif 2011

Vision synthétique du compte administratif 2011

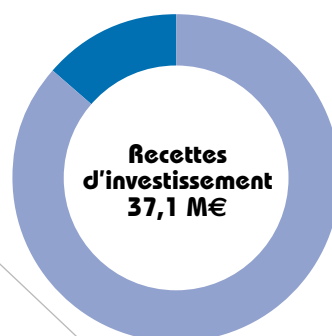
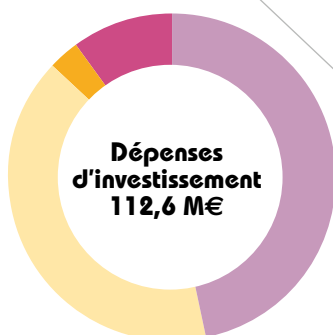
- Dépenses d'intervention : 312,6 M€
- Frais de fonctionnement de l'institution : 90 M€
- Mouvements financiers : 9,7 M€



- Fiscalité directe (F.B, CVAE, IFFER) : 147,9 M€
- Fiscalité indirecte (DMTO, Fonds comp. DMTO, Taxes d'urbanisme) : 59,6 M€
- Recettes de compensations et de transferts (TSCA, TIPP, FMDI, DCRTP, FNGIR) : 139,5 M€
- Dotations d'État (DGF, DGD) : 95,9 M€
- Autres recettes : 46,8 M€

Autofinancement : 77,4 M€

- Dépenses d'équipement brut : 52,6 M€
- Subventions d'équipement versées : 45,6 M€
- Autres dépenses financières : 3,4 M€
- Remboursement d'emprunts : 11 M€



- Recettes propres d'investissement : 32,1 M€
- Emprunts : 5 M€

Autofinancement : 77,4 M€

Fiscalité : niveau des taux 2011

Source S.F.L

	Foncier bâti	Rang*
DOUBS	17,73%	57 ^e
Jura	23,88%	13 ^e
Haute-Saône	23,25%	16 ^e
Territoire de Belfort	15,46%	67 ^e

* Classement par ordre décroissant.

Rang 1 : département à la fiscalité la plus élevée ;

Rang 100 : département au taux le plus bas.



Conseil général du Doubs

Hôtel du département
7, avenue de la Gare d'Eau
25031 Besançon Cedex
Tél : 03 81 25 81 25 - Fax : 03 81 25 81 01